

## Expertise archéologique 2020

**PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE À L'EST DE  
BELLEVUE DANS LA MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN  
ROUTE 138  
PROJET 154-08-0578  
Direction générale de la Côte-Nord,**



---

**Noémie Plourde et Érik Langevin  
Subarctique Enr.**

**Juillet 2021**

---

Illustration de la page couverture : Rivière Franquelin, photo prise vers le nord, no 1598378761097.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CÔTE-NORD

EXPERTISE ARCHÉOLOGIQUE 2020

Projet de reconstruction de la route à l'est de Bellevue dans la municipalité de  
Franquelin, route 138  
Projet 154-08-0578

No de dossier, ministère des Transports du Québec: 4306-19-AD03

Ministère des Transports du Québec  
Direction de l'environnement  
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation  
800 Place D'Youville, 11e étage  
Québec (Québec) G1R 3P4

Permis de recherche archéologique au Québec : 20-SUBA-07  
Titulaire du permis de recherche archéologique : Subarctique Enr.  
Rapport préparé par :

Subarctique Enr  
1428, rue des Maristes  
Chicoutimi (Québec) G7H 4K7  
Téléphone : 418-693-5444  
Adresse courriel : subarctique@hotmail.com

Juillet 2021



## Sommaire

Le rapport qui suit présente les résultats de la campagne d’inventaire archéologique dans le cadre du projet de reconstruction de la route à l’est de Bellevue, dans la municipalité de Franquelin sur la route 138, projet 154-08-0578, réalisé pour le compte du Ministère des Transports du Québec (ci-après MTQ), direction générale territoriale de la Côte-Nord. Les travaux se sont déroulés du 24 au 26 mai 2020. L’équipe de terrain comprenait une archéologue, un assistant et deux techniciens-es (tableau 1).

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'interventions	Superficie (km <sup>2</sup> )	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
154-05-0578	Franquelin	Reconstruction de la route à l'est de Bellevue	Inventaire par sondages	± 81 367 km <sup>2</sup>	187 sondages	Du 24 août au 27 août 2020	185 sondages négatifs 2 positifs

**Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique**

D’une superficie d’approximativement 81 367 km<sup>2</sup>, le projet fut divisé en six sous-zones distinctes. Au moins un sondage test fut effectué dans chacune des sous-zones. L’inventaire archéologique totalise 187 sondages, dont 185 sondages négatifs et deux sondages positifs dont le contenu n’a aucune valeur archéologique selon les paramètres du MCC.

Suite aux expertises archéologiques qui furent réalisées dans les six sous-zones à potentiel archéologique sises à l’intérieur des limites des travaux prévus par le MTQ, nous en arrivons au constat que ces travaux peuvent être réalisés sans aucune contrainte archéologique.

## **Équipe de réalisation**

### **Ministère des Transports du Québec**

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Direction de l'environnement

Isabelle Duval Archéologue, chargée d'activité

Ghislain Gagnon Archéologue, chargée d'activité

Myriam Cusson Étudiante en archéologie

### **Subarctique Enr.**

Érik Langevin Archéologue, chargé de projet, édition

Noémie Plourde Archéologue, chargée de terrain, recherche et rédaction

Marc-André Béchard Archéologue, assistant

David Deschênes Archéologue technicien

Isabelle Veillette Archéologue technicienne

Raphaël Gadbois Cartographe

Jennifer Gagné Stratigraphie et édition

## **Table des matières**

Sommaire .....	V
Équipe de réalisation.....	VI
Liste des figures .....	IX
Liste des photos.....	X
Liste des tableaux.....	XI
1. Introduction.....	1
2. Localisation générale .....	2
3. Méthodologie .....	4
3.1 Généralité.....	4
3.1.1 Consigne des données .....	4
3.1.2 Inspection visuelle .....	4
3.1.3 Profondeur des excavations .....	5
3.1.4 Traitement des biens archéologiques et des échantillons en laboratoire .....	6
3.2 Méthodologie spécifique.....	7
3.2.1 Stratégie d'intervention.....	7
3.2.2 Découverte de biens et de sites archéologiques .....	10
3.2.3 Collecte des données archéologiques.....	11
4. Compte rendu du projet de recherche .....	13
5. État des connaissances archéologiques.....	15
6. Contexte géographique et environnemental.....	19
6.1 Région hydrographique.....	19
6.2 Région écologique .....	19
6.3 Paléogéographie .....	20
7. Contexte ethnologique et archéologique.....	23
7.1 Synthèse du cadre paléohistorique et historique des Premières Nations régionales et locales .....	23
7.1.1 Occupation/fréquentation de 3000 à 5500 A.A. (Archaïque) .....	24

7.1.2 Occupation/fréquentation de 2400 à 3000 A.A. ....	28
7.1.3 Occupation/fréquentation de 1000 à 2400 A.A. ....	29
7.1.4 Occupation/fréquentation 1000 à 450 A.A. (Sylvicole supérieur). ....	30
7.1.5 Occupation/fréquentation circa 450 A.A à 50 A.A (Euroquébécois) ....	32
7.2 Synthèse du cadre paléohistorique de Franquelin.....	33
7.3 Synthèse du cadre historique de Franquelin .....	35
8. Résultats des interventions archéologiques .....	38
8.1. Projet 154-08-0548, Côte de Bellevue, Franquelin .....	38
8.1.1 Sous-zone à potentiel 1 .....	41
8.1.2 Sous-zone à potentiel 2 .....	49
8.1.3 Sous-zone à potentiel 3 .....	52
8.1.4 Sous-zone à potentiel 4 .....	55
8.1.5 Sous-zone à potentiel 5 .....	58
8.1.6 Sous-zone à potentiel 6 .....	61
9. Discussion .....	64
Conclusions et recommandations .....	65
Bibliographie.....	66
Annexe 1 : Catalogue photo et de l'appareil photo.....	
Annexe 2 : Photos de la tablette et de l'appareil.....	
Annexe 3 : Coordonnées gps .....	
Annexe 4 : Note de terrain .....	

## Liste des figures

Figure 1 : Projet 154-08-0578, localisation générale de l'intervention .....	3
Figure 2 : Projet 154-08-0578, localisation du projet routier à l'étude et des six secteurs expertisés.....	14
Figure 3 : Localisation des interventions antérieures dans les limites de l'emprise et sa périphérie. ....	18
Figure 4 : Sites ayant des composantes situées entre 9500 et 3000 A.A. ....	27
Figure 5 : Localisation des sites paléohistoriques de part de d'autre de Franquelin .....	34
Figure 6 : Installation du moulin de la Franquelin Lumber Co en 1920.....	36
Figure 7 : Plan de 1889 réalisé par Jean-Célestin Desmeules démontrant le toponyme de Becc-Scies. ....	37
Figure 8 : Carte de distributions des sondages incluant les dix sondages tests et les deux sondages positifs. ....	40
Figure 9 : Le sondage no. 30 présente différents horizons de sables et de niveaux organiques subséquents.....	43
Figure 10 : Le sondage no. 31 présente une matrice de plusieurs horizons de sables subséquents démontrant les épisodes de crues aux abords de la rivière Franquelin.....	44
Figure 11 : Divers vestiges modernes identifiés dans la sous-zone 2 possiblement liés à l'ancien dépanneur de la bannière Irving.....	47
Figure 12 : Sondage test no. 5 présentant un podzol forestier. ....	48
Figure 13 : Sondage test no. 180 de la sous-zone 2 composé d'un déblai de 60 cm suivit d'un podzol forestier. ....	51
Figure 14 : Sondage 112 présentant un podzol forestier avant d'atteindre un sol induré a 40 cm de profondeur. ....	54
Figure 15 : Sondage 157 présentant un podzol forestier avant d'atteindre un sol induré a 35 cm de profondeur. ....	57
Figure 16 : Sondage test no. 167 présentant un podzol forestier avant d'atteindre un sol induré à 37 cm de profondeur. ....	60
Figure 17 : Sondage test no. 69 démontrant un important niveau (70 cm) de remblais avant d'atteindre un podzol forestier. ....	63

## **Liste des photos**

Photo 1 : Environnement du secteur 1 vue de haut.....	41
Photo 2 : différents vestiges recueillis dans le sondage test 30 parmi lesquelles se trouvent un morceau de cruche, des bouts de broches et un clou tréfilé.....	42
Photo 3 : Cimetière à l'ouest du secteur 1.1 de la sous-zone 1.....	45
Photo 4 : Terrain vague où se trouvait l'ancien dépanneur de la bannière Irving. ....	46
Photo 5 : Vieux chemin liant se rendant au terrain vague. ....	47
Photo 6 : Les falaises en érosion de la sous-zone 2 vue à partir des berges du fleuve Saint-Laurent. ....	49
Photo 7 : Vue sur la deuxième terrasse à partir de la route 138.....	50
Photo 8 : Secteur déboisé dans la sous-zone 3.....	52
Photo 9 : Dépotoir moderne : ancienne canisse pour l'huile, fragments de métal, boîte en métal blanc qui ressemble à un petit réfrigérateur, etc. ....	53
Photo 10 : Secteur déboisé de la sous-zone 4 démontrant les différents plateaux en montant vers le nord.....	56
Photo 11 : Sablière se trouvant la sous-zone 5. ....	58
Photo 12 : Chemin en terre battue menant à la sablière.....	59
Photo 13 : Terrain vague avec pylône électrique à l'est de la sous-zone 6. ....	61
Photo 14 : Tuyau de caoutchouc longeant la route 138 à l'orée de la forêt au nord de la sous-zone 6.....	62

## **Liste des tableaux**

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique .....	V
Tableau 2 : Synthèse des études et interventions archéologiques antérieurement réalisées dans l'emprise et en périphérie de l'emprise à l'étude. ....	15
Tableau 3 : Ventilation des données écologiques du projet 154-08-0578, municipalité de Franquelin. ....	20
Tableau 4: Découpage chronologique de l'occupation humaine en Haute-Côte-Nord.....	23
Tableau 5: tableau des sites à proximité de l'étude .....	33
Tableau 6: Profil topographique et environnements des différents sondages.....	39

## **1. Introduction**

Le rapport qui suit présente les grandes lignes de l'inventaire archéologique effectué dans le cadre du projet de reconstruction de la route 138 à l'est de Bellevue dans la municipalité de Franquelin, projet 154-08-0578. Ce mandat a été réalisé pour le compte du MTQ, direction générale de la Côte-Nord. Les travaux se sont déroulés du 24 au 27 août 2020. Un permis de recherche (20-SUBA-07) fut demandé et émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (ci-après MCC) pour la réalisation de l'intervention.

Les expertises archéologiques s'inscrivent dans le cadre de l'application de la Loi sur le Patrimoine culturel, de la Loi sur le Développement durable et de l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ afin de protéger le patrimoine archéologique du Québec.

Sont présentés dans ce rapport : la description du mandat, le cadre méthodologique et contextuel de l'intervention, les vestiges observés, ainsi que les conclusions et les recommandations.

## **2. Localisation générale**

L'intervention archéologique de l'automne 2020 fut réalisée dans la municipalité de Franquelin à l'intérieur des limites administrative de la Côte-Nord, au sein de la MRC Manicouagan (figure 1). La région de la Côte-Nord, d'une superficie d'environ 298 471 km<sup>2</sup>, est caractérisée par un littoral marin d'environ 1 300 km et traversée par de nombreux lacs et rivières s'écoulant le long de 13 bassins versants qui se déversent tous dans le fleuve Saint-Laurent. À ces biotopes de forêts, de lacs et de rivières s'ajoute donc le milieu maritime du fleuve Saint-Laurent où se concentre la majeure partie de l'écoumène d'habitation actuelle de la région.



**Figure 1: Projet 154-08-0578, localisation générale de l'intervention**

### **3. Méthodologie**

De manière générale, la méthodologie prescrite au devis technique 4306-19-AD03 du MTQ, concernant l'identification des interventions, la collecte de données, les sondages préalables, l'inspection visuelle et les relevés, a été appliquée au secteur des travaux pour chacune des sous-zones identifiées par le MTQ.

Cette opération fut suivie par une inspection visuelle du reste des secteurs se trouvant à l'intérieur des limites des travaux ainsi qu'en bordure du fleuve Saint-Laurent afin de vérifier si des sites archéologiques auraient pu être mis à jour par l'érosion.

#### **3.1 Généralité**

##### **3.1.1 Consigne des données**

Le responsable de l'intervention archéologique doit consigner à l'intérieur d'un carnet de notes ou sur des fiches toutes informations pertinentes à l'interprétation des données et à la compréhension des résultats et recommandations.

Dans un contexte d'intervention archéologique en aire ouverte ou sur un site archéologique historique, le prestataire de services doit faire usage du système Tikal.

L'orientation des données doit toujours être présentée en référence au nord géographique.

##### **3.1.2 Inspection visuelle**

Toute expertise archéologique comprend la réalisation d'une inspection visuelle systématique de la zone d'intervention archéologique dans la mesure où celle-ci est accessible de façon sécuritaire. Cette inspection a pour objectif de permettre l'identification d'éventuels biens archéologiques visibles en surface.

Les secteurs dont les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux doivent systématiquement faire l'objet d'une inspection visuelle.

Lorsqu'un inventaire ou une partie d'inventaire archéologique est réalisé dans un secteur ayant fait l'objet de labours récents, l'inspection visuelle peut remplacer la réalisation systématique de sondages pourvu que les deux conditions suivantes soient respectées :

- La zone de labours doit faire l'objet de sondages tests conformes aux exigences du devis;
- La stratigraphie observée dans le ou les sondages tests doit permettre de confirmer que la profondeur maximale des labours est égale ou supérieure à la profondeur des excavations prévues à l'article 1.6 du présent devis.

Lorsque des biens ou des sites archéologiques sont présents ou découverts dans les limites d'un projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte doit être réalisée sur une distance de 10 m en périphérie de ce lieu. Tous les éléments meubles couvrant la surface du sol (feuilles, branches, rebuts, etc.) doivent être déplacés afin de permettre l'identification de tout bien archéologique susceptible d'être présent en surface, pourvu que la manutention desdits éléments puisse être faite de manière sécuritaire.

### **3.1.3 Profondeur des excavations**

La profondeur des excavations est déterminée par l'atteinte du roc ou d'un sol naturel n'ayant subi aucune perturbation anthropique et dont la mise en place ne peut être ultérieure à une occupation humaine.

En toute circonstance, les exceptions suivantes constituent une limite à la profondeur des excavations de sondages manuels (réguliers, tests, positifs, négatifs périphériques, tranchés, autres) :

- Atteinte de sols argileux avec preuve qu'ils sont en place (p. ex. présence de coquillage);
- Infiltration massive d'eau empêchant la poursuite des excavations;
- Atteinte du roc en place et non désagrégé;
- Présence de pierre(s) ou bloc(s) erratique(s) dont les dimensions et la taille des excavations ne permettent pas la manipulation (selon le Système canadien de classification des sols, une pierre ou un bloc ont un diamètre supérieur à 256 mm);
- Présence d'obstacles incontournables (racines de fortes dimensions, vestiges de fondation, etc.

Les sondages tests doivent atteindre 75 cm de profondeur sauf si les exceptions prévues sont rencontrées.

Les sondages archéologiques doivent atteindre 50 cm de profondeur sauf lorsque les facteurs d'exclusions prévus à la sous-section 2.4.3 de l'annexe du devis s'appliquent.

Les sondages archéologiques positifs doivent être excavés sur un minimum de 15 cm sous le plus bas niveau d'artefacts rencontrés dans l'ensemble des sondages positifs sauf si les exceptions prévues sont rencontrées.

### 3.1.4 Traitement des biens archéologiques et des échantillons en laboratoire

Tout mandat réalisé pour le compte du MTQ comprend le nettoyage, le catalogage, les photographies pertinentes et l'emballage des biens archéologiques et des échantillons prélevés lors d'une intervention sur le terrain.

En toute circonstance, les mesures nécessaires pour assurer la préservation à court et moyen terme des biens archéologiques et échantillons doivent être prises. Le cas échéant, un prestataire de services est autorisé à contacter le Centre de conservation du Québec (CCQ) afin d'établir la méthodologie appropriée pour assurer cette préservation. De plus, afin d'assurer l'identification des biens archéologiques et des échantillons, un billet « flottant » doit être inséré à l'intérieur de chaque emballage comportant un ou plusieurs biens archéologiques. Il en va de même pour tout échantillon. Les informations suivantes doivent être consignées sur chaque billet « flottant » :

- Le Code Borden du site ou le code temporaire attribué;
- L'unité de fouille de provenance (puits, quadrant, niveau ou opération, sous-opérations, lot);
- Le numéro d'inventaire attribué.

Une fois inventoriés, les biens archéologiques et les échantillons qui seront conservés doivent être préparés de manière à être déposés à la Réserve d'archéologie du Québec.

Une liste complète des biens archéologiques ou des échantillons qui nécessitent des traitements de préservation et de restauration doit être transmise au Ministère. Cette liste doit comprendre, pour chaque élément, des recommandations présentant les objectifs du traitement, les méthodes envisagées et son importance pour la recherche archéologique. La fréquence et l'échéancier de transmission des documents mentionnés ci-dessus sont prévus au calendrier d'exécution propre à chaque contrat.

L'inventaire des biens archéologiques préhistoriques doit comprendre au moins les éléments suivants :

- Unité de provenance;
- Niveau de provenance;
- Numéro de catalogue;
- Type de matériau et description;
- Classement typologique et identification ou sous-catégorie;
- Intégrité;
- Dimensions (sauf pour les fragments osseux et les regroupements d'éclats de débitage);
- Poids;

- Commentaires (attributs diagnostiques, datation relative, provenance probable, analyse spécialisée, altération thermique).

L'inventaire des biens archéologiques historiques doit regrouper ensemble les artefacts de même nature et provenant d'un même lot, et comprendre au moins les éléments suivants :

- Site de provenance;
- Numéro de lot;
- Nombre d'artefacts;
- Matériau;
- Type d'objet;
- Fonction;
- Datation relative;
- État (conservé dans la collection, élagué);
- Numéro de catalogue (au besoin).

### **3.2 Méthodologie spécifique**

#### **3.2.1 Stratégie d'intervention**

##### Inventaire

De manière générale, la méthodologie d'inventaire appliquée sur la totalité des limites des travaux affectés par le projet routier 154-08-0578 est conforme aux exigences du MTQ en matière d'expertises archéologiques (annexe I) du devis 4306-19-AD03. Seule une inspection des falaises en érosion en bordure du Saint-Laurent devait prendre en compte les horaires de marnage.

Ainsi, concernant chaque secteur à l'intérieur desquelles aucun site archéologique n'est actuellement connu, la méthodologie d'inventaire prescrite du point 2.4 du même devis préconise que :

- Toutes les superficies propices doivent faire l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 m ou selon les stipulations du MTQ. Chaque sondage doit avoir une dimension minimale de 30 cm X 30 cm (surface de 900 cm<sup>2</sup>); et doit atteindre 50cm de profondeur sauf lorsque les facteurs d'exclusions prévues à la sous-section 2.4.3 du devis s'appliquent;
- Tous les sondages doivent être localisés à l'aide d'un appareil GPS, nonobstant la marge d'erreur de l'appareil employé. Un avertissement à cet égard doit être fait au rapport de recherche;

- Le contenu excavé dans chaque sondage doit être vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Lorsque les excavations sont réalisées dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement paysagé (ex. : halte routière, parterre de fleurs, propriété à usage résidentiel, etc.), le couvert végétal doit être prélevé de manière à permettre la remise en état des lieux et le terrain doit être nettoyé une fois les sols remis en place. Lorsque le contexte le permet, le MTQ recommande l'usage de bâches disposées de manière à isoler les déblais d'excavations des aménagements à préserver;
- Le responsable d'intervention peut diminuer l'intervalle entre les sondages lorsqu'il juge le risque de découverte archéologique élevé. Une autorisation préalable du MTQ doit toutefois être obtenue si un tel changement nécessite un dépassement de coût;
- Chaque sondage doit être comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs et la répartition par secteur.

De plus, ce même devis prescrit également au point 2.4.2 la réalisation de sondages tests. Ces derniers :

- (...) doivent être réalisés et être d'une dimension de 50 cm X 50 cm et d'une profondeur minimale de 75 cm (point 1.6), dans la mesure où la nature des sols et le niveau de la nappe phréatique le permettent. Toutes les informations pertinentes pour chacun d'eux doivent être consignées. De plus, un croquis stratigraphique doit être produit, et les coordonnées géographiques la marge d'erreur de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test, noté;
- Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un projet ne comprenant aucun aménagement routier existant, les sondages tests doivent être exécutés tous les 500 m le long du centre ligne du projet et chaque fois qu'une différence significative est observée au niveau des sols ou de l'environnement physique;
- Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un aménagement routier existant, un sondage test doit être effectué pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative au niveau des sols et du terrain est observée;
- Dans les limites d'un site mis au jour ou connu, un sondage test doit être effectué à tous les 225 m<sup>2</sup> et chaque fois qu'une différence significative des sols ou de l'environnement physique est observée. L'ajout d'un sondage supplémentaire se fait chaque fois que le seuil de 225 m<sup>2</sup> est franchi.

Certains facteurs topographiques ou environnementaux peuvent, dans certains cas, n'offrir aucune caractéristique propice à la réalisation de sondages exploratoires. Dans de tels cas, le point 2.4.3 prescrit l'inspection visuelle systématique des zones offrant :

- une forte pente;
- un affleurement rocheux exempt de dépôts meubles.

Conditionnellement à la réalisation de sondage test, seule une inspection visuelle est également requise pour les secteurs caractérisés par :

- la présence de sols irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers. Nonobstant cette stipulation, la présence de sols ayant fait l'objet de labours ou d'exploitation forestière ne constitue pas un facteur d'exclusion;
- Un milieu humide ou la présence d'un niveau de terre noire en surface d'une épaisseur de plus de 20 cm indiquant la présence d'un ancien milieu humide asséché.

Dans le cas d'une surveillance archéologique, l'archéologue doit se fier au point 2.5 du devis.

- Le prestataire de service doit prévoir un plan de travail permettant aux travaux de demeurer le plus fluide possible. Il doit alors circonscrire au maximum le secteur d'intervention et doit appliquer une méthodologie limitant les temps d'arrêt des chantiers, le tout en conformité avec les exigences du LPC;
- En tout temps, le plan de travail proposé doit prendre en compte les contraintes de l'entrepreneur responsable du chantier et proposer des solutions adaptées à celle-ci. La méthodologie proposée par un prestataire de service doit favoriser une surveillance de courte durée dans la mesure où il est possible d'arrimer la solution au programme de l'entrepreneur responsable;
- Enfin, toute recommandation émise doit favoriser les solutions préventives pouvant être mises en œuvre avant les travaux.

### 3.2.2 Découverte de biens et de sites archéologiques

Advenant la mise au jour de biens ou de sites archéologiques à l'intérieur des limites du projet il fut entendu avec la chargée d'activité que :

- cette dernière serait aussitôt avisée de la découverte par le chargé de projet du prestataire de service;
- que les sondages exploratoires positifs seraient dûment identifiés et localisés;
- que la poursuite de l'inventaire de la zone visée se poursuivrait selon la méthode prescrite au point 2.6.1 de l'annexe 1 du devis technique 4306-19-AD03 du MTQ.

De plus, le MTMDET prévoit au point 2.6 du devis technique que :

- le prestataire de services doit informer sans délai le Ministère de toute démarche faite auprès du MCC en conformité avec l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel:
  - Le Ministère doit être en copie conforme de toute correspondance écrite;
  - Le Ministère doit recevoir un compte-rendu écrit de toute conversation;
  - Le Ministère doit recevoir une copie de tout document transmis.
- le prestataire de services doit procéder à l'évaluation qualitative et quantitative de toute découverte de biens ou de sites archéologiques :
  - Le prestataire de services doit transmettre, dans un délai de 24 heures suivant la découverte, les coordonnées géographiques de tout bien ou site archéologique susceptible d'être impacté par les travaux;
  - L'évaluation qualitative et quantitative doit permettre au prestataire de services de déterminer s'il est en présence d'un site archéologique;
  - Nonobstant la conclusion de l'évaluation, le prestataire de services doit justifier ses interprétations et recommandations;
  - Le prestataire de services doit transmettre, dans un délai de 24 heures suivant la fin de l'évaluation, la superficie estimée de la dispersion des biens mis au jour lors de l'évaluation, qu'il soit ou non en présence d'un site archéologique.
- Le dégagement des biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit se faire manuellement, à la truelle. Toute autre méthodologie doit être prévue au devis ou au programme de travail;
- Les données prélevées lors d'une évaluation doivent permettre au Ministère de produire une estimation détaillée de la découverte et des coûts d'application des recommandations et mesures d'atténuation émises, ce qui comprend au moins les éléments suivants :
  - Estimation de la superficie du site;

- Estimation du nombre, de la superficie et de la profondeur des aires d'occupation;
- Estimation du volume en m<sup>3</sup> de l'ensemble des niveaux d'occupation;
- Estimation du nombre d'artefacts au m<sup>2</sup>;
- Description des structures observées;
- Estimation de la dimension des structures;
- Type d'intervention requise pour lever toute contrainte à la réalisation des travaux du Ministère;
- Nature des expertises requises;
- Équipe professionnelle et technique requise pour la réalisation des expertises;
- Nombre de jours requis pour la réalisation des expertises;
- Logistique matérielle requise pour la réalisation des expertises;
- Évaluation et description des contraintes techniques prévisibles.

### 3.2.3 Collecte des données archéologiques

En accord avec le point 2.1.2 et 2.2 du devis technique, le MTQ prévoit que :

- Lors d'une intervention dans un contexte d'occupation préhistorique, tous les éléments suivants doivent être localisés avec précision, horizontalement à partir des parois nord et est (X et Y) et verticalement à partir d'un repère topométrique (Z) :
  - Outil et fragment d'outil;
  - Tesson de poterie;
  - Éclat et fragment d'éclat lithique individuel dont l'un des axes est égal ou supérieur à 20 mm;
  - Concentration de charbon de bois;
  - Concentration d'éclats, de poterie, de charbon, d'os, ou de tout autre bien archéologique pertinent;
  - Pierres, à moins que leur présence soit attribuable à un facteur naturel hors de tout doute et qu'elle ne soit associée à aucune activité anthropique perceptible;
  - Écofact;
  - Aménagements et structures (trous de piquet, foyers, etc.) et autres biens archéologiques associés;
  - Autres biens archéologiques.
- Le volume de chaque concentration doit être estimé et consigné;
- Lorsque des biens archéologiques préhistoriques sont collectés en surface, les outils et fragments d'outils associés à un site archéologique confirmé ou à confirmer doivent être localisés individuellement avec précision. Il en va de même pour les foyers et autres vestiges visibles à la surface. Les éclats et déchets de taille doivent être prélevés par quadrant, ce qui peut nécessiter l'implantation d'un quadrillage de l'aire d'occupation expertisée;

- Tous les biens archéologiques doivent être localisés selon la couche archéologique de provenance;
- Indifféremment du contexte d'occupation, un relevé stratigraphique de tous les sondages positifs ainsi que des croquis stratigraphiques types des sondages négatifs en périphérie doivent être produits. De plus, une description détaillée du cadre environnemental local doit être faite pour tout site identifié dans les limites d'un projet;
- Toutes les données requises pour compléter les documents de suivi contractuels exigés dans le présent document doivent être collectées. Les échantillons de sol, de charbon de bois, de matériel organique ou toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites archéologiques doivent être prélevés adéquatement. Le cas échéant, le Centre de conservation du Québec (CCQ) doit être contacté afin de déterminer la méthodologie appropriée pour le prélèvement et la conservation des artefacts.

Les données collectées sur le terrain doivent inclure l'ensemble des mesures et autres informations nécessaires à la compréhension des biens archéologiques, du site et de son contexte, ainsi qu'à la production des plans exigés pour la production du rapport de recherche.

#### **4. Compte rendu du projet de recherche**

Le MTQ a octroyé l'exécution d'un mandat spécifique à la firme Subarctique dans le cadre du contrat 4103-19-AD03. Le mandat consistait à réaliser un inventaire archéologique préventif dans les limites du projet de reconstruction de la route 138, à l'est de Bellevue, dans la municipalité de Franquelin à l'intérieur de la région administrative de la Côte-Nord.

L'intervention archéologique a été réalisée du 24 au 27 août 2020, par une équipe de quatre archéologues, parmi lesquels une archéologue chargée d'intervention, un assistant et deux techniciens. L'intervention s'est déroulée dans les limites des travaux totalisant 131 912 km<sup>2</sup>.

Divisé en six sous-zones distinctes, le projet consistait à réaliser un inventaire archéologique par sondages manuels de 30 x 30 cm effectués aux 10 ou 15 mètres de distance les uns des autres. S'ajoutaient ponctuellement des sondages tests de 50 x 50 cm, effectués conformément à la méthodologie prescrite par le devis du MTQ. Une inspection visuelle à l'intérieur des limites des travaux fut effectuée dans sur l'intégrité du secteur à l'étude

Le projet a mené à l'exécution de 185 sondages, dont deux sondages positifs sans valeurs archéologiques, et 10. Parmi ces 187 sondages, on compte dix sondages tests répartis dans les six sous-zones (figure 2).

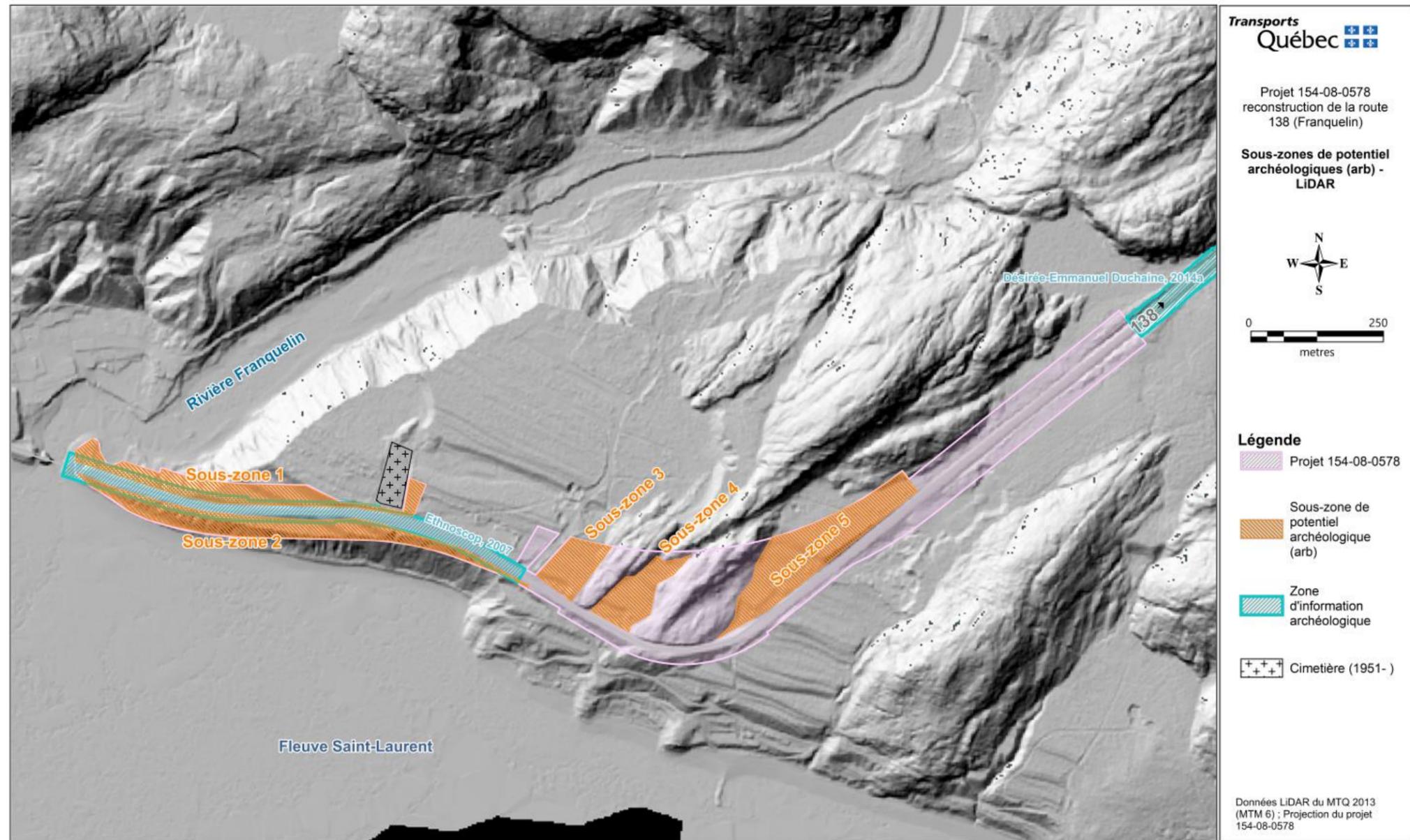


Figure 2 : Projet 154-08-0578, localisation du projet routier à l'étude et des six secteurs expertisés

## 5. État des connaissances archéologiques

En ce qui concerne les expertises antérieures, au moins l'une d'entre elles fut réalisée à l'intérieur des limites du projet 154-08-0578. Pour ce qui est des autres interventions, plusieurs furent effectués en périphérie immédiate du projet (tableau 2).

No source (ISAQ)	Auteur, date (ISAQ)	Titre	Sites associés et situés en périphérie de l'emprise actuelle	Recommandations formulées
4001	Ethnoscop (2007)	Inventaires archéologiques (automne 2015) direction Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est.	DhDw-5 DhDw-4 DhDw-1 DhDw-2 DhDw-3	Aucune
5625	Désirée-Emmanuelle Duchaine (2014)	Inventaire archéologique (automne 2013) Projet de réaménagement de la route 138, municipalité de Franquelin, direction Côte-Nord	DhDw-5 DhDw-4 DhDw-1 DhDw-2	Aucune
4384	Jean-Yves Pintal (2009)	Inventaire archéologique, direction Côte-Nord, (été 2007)	Aucun	Aucune
4163	Jean-Yves Pintal (2007)	Aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson, Rivière Franquelin, inventaire archéologique	DhDw-5 DhDw-4	Aucune
72	Castonguay, D. et Chevrier, D. (1976)	Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976. MAC	DhDw-1 DhDw-3	Aucune

**Tableau 2 : Synthèse des études et interventions archéologiques antérieurement réalisées dans l'emprise et en périphérie de l'emprise à l'étude.**

L'intervention de 2007, réalisée par la firme Ethnoscop, fut effectuée en partie dans les limites du projet actuel et n'a fait l'objet d'aucune découverte majeure. Le nombre de 32 sondages exploratoires négatifs fut réalisé au total. Quant à l'intervention qui s'est déroulée

en périphérie nord-est des limites de l'actuel projet, seule une inspection visuelle fut réalisée. Ces deux interventions ont été commandées par le MTQ (Etnoscop 2007).

Une autre intervention fut réalisée à la périphérie nord-est immédiate du projet 154-08-0578. L'intervention réalisée par Désirée-Emmanuelle Duchaine en 2014 fut divisée en deux zones. En tout, 21 sondages furent effectués dans la zone 1 et 173 sondages exploratoires dans la zone 2. Aucune découverte majeure n'a résulté de cette campagne d'inventaire mandatée par le MTQ. L'intervention fut interrompue par des conditions climatiques difficiles (Duchaine 2014).

En ce qui a trait aux deux interventions archéologiques effectuées par Jean-Yves Pinal, seulement celle de 2009 se trouve en périphérie immédiate du projet à l'étude. Commandé par le MTQ, le projet portait sur 7 ponceaux (#2, #3, #4, #5, #6, #9 et #10). En plus de l'inspection visuelle réalisée pour chacun des ponceaux, deux sondages exploratoires ont été réalisés aux ponceaux #3, #9, #2 et #10. Cette intervention n'a pas mené à des découvertes de nature archéologiques. L'intervention de 2007 se trouve au nord du projet actuel. Mandaté par le Groupe AXOR, le projet, qui fut divisé en 9 zones. Au total, 105 sondages furent réalisés, répartis dans huit des zones. La neuvième, qui, correspond à la zone 13, a seulement fait l'objet d'une inspection visuelle. Aucun site archéologique ne fut découvert lors de ces deux interventions. Toutefois, trois aménagements datant du XX<sup>e</sup> siècle furent découverts en lien avec des travaux forestiers. Aucune recommandation ne fut émise suite à la découverte de ces aménagements, car l'intérêt était plus de nature ethnologique et historique (Pinal 2007).

Pour ce qui est de l'intervention de 1976, celle-ci n'a fait l'objet que d'une récolte de surface (Castonguay, D. et Chevrier, D. 1976). Ces récoltes de surface ont mené à l'identification des sites DhDw-1 et 3. En ce qui concerne le site DhDw-1, la mise au jour de cinq fragments lithiques retouchés, d'une pierre à moudre ainsi que de 261 éclats de chert, de quartz et de quartzite avait permis d'identifier un site amérindien paléohistorique dont l'âge n'a cependant pu être déterminée (*Ibid.* : p.22). Pour ce qui est du site DhDw-3, le même type d'interventions archéologiques précédemment décrites a mené à la mise au jour de 27 produits de débitage en quartz. Une fois de plus, la chronologie de cette occupation amérindienne de nature paléohistorique n'a pu être clairement établie (*Ibid.* : p.25).

En ce qui concerne le projet actuel, aucun site n'est présent dans la zone d'étude de 1 km autour du projet. Notons cependant la présence d'un cimetière contemporain à proximité de la sous-zone 1. Le site funéraire est indiqué sur la carte du MTQ (voir figure 2). Le site archéologique le plus près du projet porte le code Borden DhDw-4. Celui-ci est situé à un peu plus de 4 km du projet, soit en dehors de la zone d'étude établie. Ce site de nature historique se situe sur la Pointe-à-la-Croix. Ancien site où l'on allait chasser le phoque, le

camp de Madoise Boudreau daterait de 1874 (James V. CHISM, 1980). Aucune zone d'intervention archéologie n'a été créée pour cette l'inventaire qui a conduit à l'inscription de ce site à l'ISAQ puisqu'il s'agit d'un recensement à l'échelle de la Côte-Nord, plutôt d'une reconnaissance par inventaire.



Figure 3 : Localisation des interventions antérieures dans les limites de l'emprise et sa périphérie.

## **6. Contexte géographique et environnemental**

### **6.1 Région hydrographique**

Le secteur à l'étude se trouve à l'est de l'embouchure de la rivière Franquelin, le long de la route 138. Prenant sa source du lac Franquelin, la rivière draine une superficie totale de 594 km<sup>2</sup> (Atlas de l'eau, <https://services-mddelcc.maps.arcgis.com>). Elle se déverse dans le fleuve Saint-Laurent dans la municipalité qui porte le même nom. La rivière Franquelin fait partie de l'organisme de bassin versant Manicouagan. Couvrant une superficie totale de 70 004 km<sup>2</sup>, elle s'écoule sur quatre MRC : Manicouagan, Caniapiscau, Sept-Rivière et Fjord du Saguenay. À elle seule, la MRC de Manicouagan compte pour 52 % de la zone<sup>1</sup>.

### **6.2 Région écologique**

Les caractéristiques géologiques de la zone à l'étude s'inscrivent à l'intérieur de celle du Bouclier canadien et à sa province de Grenville ainsi qu'à la suite plutonique de Belinda. Plus précisément, le secteur à l'étude se caractérise par la présence de syénite, de monzonite, de monzodiorite et autres intrusions alcalines (*Ibid.*).

Se situant dans la région physiographique des Hautes-Terres Laurentiennes<sup>2</sup>, le secteur à l'étude occupe la région écologique des Hautes collines de Baie-Comeau-Sept-Îles ainsi que la sous-région écologique du même nom. Plus précisément, le secteur à l'étude occupe l'unité de paysage régionale du Lac Dionne et son district écologique des Hautes collines du Lac Chesnay (Berger et Blouin 2007). Ce territoire connaît des températures annuelles moyennes de 0.0 C° ainsi que des précipitations annuelles moyennes variant entre 900 et 1200 mm (*Ibid.* : p.2.4). Le climat varie de subpolaire subhumide intermédiaire à subpolaire subhumide continental avec une période de croissance annuelle variant entre 140 et 150 jours (*Ibid.*).

Le relief précis du secteur à l'étude est caractérisé par des monts et de hautes collines modérément accidentées. Les altitudes peuvent ainsi atteindre 100 à 200 mètres. La zone de végétation qui occupe ces différents ensembles consiste en une forêt boréale et plus particulièrement à sa sous-zone de la forêt boréale continue ainsi qu'au domaine bioclimatique de la Sapinière à bouleau blanc et de son sous-domaine de l'Est (*Ibid.*). Plus concrètement, le couvert forestier se compose majoritairement de peuplement de résineux composés de sapins baumiers (*Abies balsamea*), d'épinettes noires et blanches (*Picea mariana* et *Picea glauca*), de pins gris (*Pinus banksiana*) et de mélèzes larcins (*Larix laricina*) (*Ibid.* : p. 2.13-2.14).

---

<sup>1</sup> Organisme de bassin versant de Manicouagan, <https://www.obvm.org/le-territoire>

<sup>2</sup>[https://irda.blob.core.windows.net/media/3052/carte1\\_régions-physiographiques.pdf](https://irda.blob.core.windows.net/media/3052/carte1_régions-physiographiques.pdf)

La consultation de la banque de données de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA) ne permet pas d'établir la nature des dépôts de surface présents à l'intérieur du territoire à l'étude (tableau 3).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
154-11-1033	5G Hautes collines de Baie-Comeau-Sept-îles	106 Lac Dionne	106C012 Lac Chesnay	Berger et Blouin; 2007

**Tableau 3 : Ventilation des données écologiques du projet 154-08-0578, municipalité de Franquelin.**

### 6.3 Paléogéographie

Bien que la dernière période glaciaire du Wisconsin se termine vers 10 000 AA, c'est d'abord vers 18 000 AA qu'un réchauffement climatique s'opère impactant l'épais couvert de glace qui englobe pratiquement toute l'Amérique du Nord. L'estuaire du fleuve Saint-Laurent entame sa libération autour de 14 000 AA, même si le reste du Québec demeure encore prisonnier de l'Inlandsis Laurentidien. Ce n'est que deux millénaires plus tard que le front du glacier atteindra Tadoussac, laissant derrière lui une mer postglaciaire d'une hauteur de 140 mètres au-dessus du niveau de la mer actuel<sup>3</sup>.

La température en périphérie de l'Inlandsis Laurentidien était celle d'un climat périglaciaire. Les vents catabatiques et froids du front du glacier mélangés aux eaux froides de la mer de Champlain offraient un climat peu invitant sur les seules terres submergées qui possédaient un environnement naturel de toundra herbacée<sup>4</sup>.

Après une légère stagnation du recul des glaces par le refroidissement du Dryas récent autour de 12 900 AA<sup>5</sup>, les berges de terre commencent à émerger le long de la Côte-Nord autour de 10 000 AA. L'environnement qui existait sur ces parcelles aurait pu être un lieu propice à l'occupation humaine bien que celui-ci demeure toutefois aride.

Autour de 9000 AA, les terres du nord piégées entre les glaces et l'océan, sont à leur tour envahies par une toundra herbacée accompagnée de bouleaux blancs glanduleux et d'aulnes crispés<sup>6</sup>. Alors qu'au sud du Labrador et la Côte-Nord, l'environnement de toundra fait place à une flore composée de sapins, d'épinettes noires et d'épinettes blanches. La prédominance du sapin à cette époque serait expliquée entre autres par

<sup>3</sup>Dionne et Occhietti 1996, Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec, *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 50, numéro 1, p.25-28.

<sup>4</sup> Richard et Grondin, 2009, « Histoire postglaciaire de la végétation », Manuel de foresterie, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, p.4.

<sup>5</sup> *Ibid*, p.4.

<sup>6</sup> *Ibid*, p.5.

l'importance des précipitations due à la proximité de la mer. Quant à l'arrivée tardive de l'épinette noire, celle-ci aurait été causée par un appauvrissement des sols<sup>7</sup>.

Trois millénaires plus tard, les glaces ne couvrent plus que 70 000 km<sup>2</sup> de l'Ungava, alors qu'une hausse de température de 1 à 2 degrés de plus lors de la saison estivale se fait remarquer comparativement à aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche ont envahi la flore du Québec méridional tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est<sup>8</sup>. On dénombrait également beaucoup plus de bouleaux blancs dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui<sup>9</sup>.

D'autre part, la période de 6000 AA à 4000 AA est marquée par la transgression laurentienne<sup>10</sup>. Bernatchez (2003)<sup>11</sup> considère que cette transgression marine s'est produite en deux phases, soit lente dans un premier temps, mais qui s'accroît considérablement jusqu'à 4300 AA<sup>12</sup>. S'effectuant sur deux millénaires, elle va atteindre à son maximum une amplitude verticale de 12 m et continue encore aujourd'hui sa régression<sup>13</sup>.

C'est également autour de 4000 ans AA que les terres du Québec sont complètement libérées des glaciers même si certaines zones côtières du nord demeurent submergées, car elles sont encore assujetties au relèvement isostatique. La diminution de certaines espèces comme le noyé cendré, le tilleul d'Amérique et des caryers dans les érablières méridionales démontre un refroidissement du climat qui s'étend à toute l'Amérique du Nord. On note également une hausse du bouleau jaune, même si le pin blanc demeure important<sup>14</sup>.

Pendant le refroidissement du Petit Âge Glaciaire qui s'est produit au courant des deux derniers millénaires, on remarque un accroissement de l'épinette rouge<sup>15</sup>. La présence du bouleau jaune demeure, mais il y a une diminution de l'érable et du hêtre<sup>16</sup>. Néanmoins, ce dernier va s'accroître avec la hausse de la température, mais moins rapidement que l'érable à sucre. De ce fait, il semble que la recrudescence du hêtre dans les érablières à sucre aujourd'hui démontre un retour à la normale des températures<sup>17</sup>. Malgré ces petites

---

<sup>7</sup> Henri F. Lamb, 1980. Late-Quaternary vegetation history of southeastern Labrador. *Arctic and alpine research*, 12, pp.117-135

<sup>8</sup> Op. Cit, Richard et Grondin, p.7.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>10</sup> Ghassen Ibrahim, 2011, géologie et géomorphologie quaternaire de la zone de GIEBV Duplessis, Organisme de bassins versants Duplessis, Sept Îles, p.22.

<sup>11</sup> Bernatchez, 2003, Évolution littorale holocène et actuelle des complexes deltaïques de Betsiamites et de Manicouagan-Outardes : synthèse, processus, causes et perspectives. Thèse de doctorat, Géographie, Université Laval.

<sup>12</sup> Pascal Bernatchez, 2003, Évolution littorale holocène et actuelle des complexes deltaïques de Betsiamites et de Manicouagan-Outardes : synthèse, processus, causes et perspectives. Thèse de doctorat, Géographie, Université Laval, p. 211.

<sup>13</sup> Op cit, Ibrahim, p. 22.

<sup>14</sup> Op cit, Richard et Grondin, p.7

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.8

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.8

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.8

fluctuations de température qui se sont produites depuis les deux derniers millénaires, les conditions climatiques sont sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui.

## **7. Contexte ethnologique et archéologique**

### **7.1 Synthèse du cadre paléohistorique et historique des Premières Nations régionales et locales**

Le secteur de la rivière Franquelin s'inscrit à l'intérieur d'un secteur géographique plus vaste comprenant plusieurs rivières s'écoulant depuis l'Hinterland jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La rivière Franquelin ne constitue en fait que l'un des nombreux sous-bassins hydrographiques par lequel les populations humaines paléohistoriques et historiques ont pu transiter afin d'avoir accès aux ressources de l'intérieur ou encore à celles du fleuve.

Le tableau suivant présente le découpage chronologique de l'occupation humaine en Haute-Côte-Nord (tableau 4).

<b>Dates</b>	<b>Période</b>
9 500 à 7 000 AA	Amérindien préhistorique archaïque ancien
7 000 à 5 500 AA	Amérindien préhistorique archaïque moyen
5 500 à 3 000 AA	Amérindien préhistorique archaïque récent
3 000 à 2 400 AA	Amérindien préhistorique sylvicole inférieur
2 400 à 1 500 AA	Amérindien préhistorique sylvicole moyen ancien
1 500 à 1 000 AA	Amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif
1 000 à 800 AA	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien
800 à 650 AA	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur médian
650 à 450 AA	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur récent
1500 à 1899 AD	Amérindien historique ancien
1900 à 1950 AD	Amérindien historique moderne
1534-1607 AD	Euroquébécois
1608-1759 AD	Euroquébécois
1760-1799 AD	Euroquébécois
1800-1899 AD	Euroquébécois
1900-1950 AD	Euroquébécois

**Tableau 4: Découpage chronologique de l'occupation humaine en Haute-Côte-Nord**

### 7.1.1 Occupation/fréquentation de 3000 à 5500 A.A. (Archaïque)

À la fin des années 1970, dans une série d'ouvrages, Chevrier proposait un cadre chronologique qui selon ses dires demeurerait fortement spéculatif en regard de l'ancienneté humaine sur la Côte-Nord.

“Ce chapitre est nécessairement le plus spéculatif et le plus tendancieux puisque c'est celui qui résume toutes les informations précédentes. Or, ces informations sont elles-mêmes loin d'être concluantes. Cette synthèse évolutive est bâtie en fonction des processus et non en fonction des changements morphologiques de la culture matérielle. Il est très risqué de vouloir créer une telle synthèse avec seulement quelques sites ; il ne faut pas oublier que chaque extrapolation qui suit n'est basée que sur un seul site (ou presque).”  
(Chevrier 1977a : p.123)

Malgré les limites qu'il notait, Chevrier proposait un cadre d'occupation débutant vers 6000 A.A., alors que des groupes nomades exploitaient les ressources de l'intérieur pendant l'hiver (particulièrement le caribou) et les ressources côtières au cours de l'été (Chevrier 1978a). Selon lui, le peuplement de la région n'était alors que sporadique.

Il y a une vingtaine d'années, dans le cadre de l'élaboration d'un volume portant sur l'histoire de la Côte-Nord (Frénette 1996), Chevrier (1996) procédait à une mise à jour des données de 1977. Ainsi, il lui semblait évident que contrairement à la Moyenne-Côte-Nord, qui aurait été initialement fréquentée par des populations provenant de la Basse-Côte-Nord, le territoire de la Haute-Côte-Nord aurait été occupé par des individus qui proviendraient de la Haute Vallée du Saint-Laurent. L'ancienneté de cette occupation serait à son avis moins ancienne que celle de la Basse-Côte-Nord, région de Blanc-Sablon. Néanmoins, selon Chevrier, il faut garder en mémoire le cas des hautes terrasses de Tadoussac qui pourraient receler des occupations très anciennes.

Selon lui, l'occupation de la Haute-Côte-Nord devint une réalité à partir de 6500 A.A. : le nombre de sites est plus important et ceux de Bergeronnes (en particulier DbEj-11) et de Baie-Comeau se distinguent par leurs richesses. Au sujet de ces derniers, contrairement à Pintal (1995), Chevrier croit à une population locale dont le territoire d'exploitation ne se limiterait plus au littoral, mais aussi à l'intérieur des terres. Malgré tout, il estime dans le même ouvrage que ne se trouvait pas en Haute-Côte-Nord une population permanente.

“Pour une raison que nous ignorons encore, il ne semble pas y avoir eu, entre Tadoussac et Baie-Comeau, une population permanente, ou du moins relativement stable, alors que les ressources disponibles semblaient abondantes. Les groupes n'avaient sans doute pas encore atteint une taille suffisante pour assurer adéquatement leur survie de façon continue.”  
(Chevrier 1996 : p.97)

Pour Chevrier, comme cela avait été le cas pour Plumet, Moreau, Gauvin, Archambault et Elliot (1993), il ne faisait pas de doute que la population qui avait occupé ce tronçon de la Haute-Côte-Nord provenait tirait son origine de la « Middle Great Lakes-St.Lawrence

Culture », alors que ceux plus à l'est étaient sous l'égide culturelle de la « Middle Maritime Culture ».

“Ce sont encore une fois les régions des Grandes-Bergeronnes et de la péninsule Manicouagan-Outardes qui fournissent les sites et les vestiges les plus caractéristiques d'une présence de groupes venant du sud-ouest. Ces objets sont en effet associés à l'Archaïque laurentien. Ces Amérindiens avaient développé toute une panoplie d'outils devant servir aussi bien à la quête des animaux (pointes de flèche et de lance) et à leur transformation (couteaux, grattoirs, racloirs, perçoirs) qu'au travail intensif du bois (herminettes, gouges).”  
(Chevrier 1996 : p.97)

À la lumière des découvertes depuis lors, cette association entre les groupes de l'intérieur et ceux de la Haute-Côte-Nord est fortement remise en question. Encore plus récemment, dans le cadre d'une étude portant sur l'occupation du territoire de la Haute-Côte-Nord par la communauté de Pessamit, Chevrier (2003) reprenait les données recueillies jusqu'alors et précisait encore plus le schème d'établissement aux alentours de 5000 A.A.

“Vers 5000 AA, les territoires parcourus deviennent plus restreints, mais les réseaux d'alliance sont plus étendus qu'avant, permettant une consolidation des structures sociales. Les campements, plus vastes et occupés plus longtemps, traduisent la mise en place d'une forme de semi-sédentarité (Pintal 1995 : p.113). On exploite à la fois les ressources du littoral, parmi lesquelles le phoque occupe une place dominante et celles de l'intérieur des terres, relativement variées et accessibles le long des bassins inférieurs des principaux tributaires du Saint-Laurent (Pintal 2000 : p.3). Les quartz et quartzites locaux sont exploités, mais la proportion de pierres à grains fins de teinte verdâtre ou brunâtre (cherts) prélevés dans la chaîne appalachienne devient de plus en plus importante, ce qui sous-entend des rapports avec les populations de la rive sud, sinon des déplacements vers les sources d'approvisionnement de cette région (Pintal 2000 : p.6).” (Chevrier 2003 : p.6)

À partir de 4000 A.A., la situation évoluerait considérablement. Les groupes ayant été sous l'égide de la « Middle Maritime Culture » disparaissent sans avoir transmis leur technologie à leurs successeurs. Ce phénomène qui selon Chevrier affecterait principalement la Moyenne et la Basse-Côte-Nord, semble tout de même se répercuter en Haute-Côte-Nord où les sites de cette période demeurent équivoques. Un hiatus en termes d'occupation humaine semble se produire et perdurer jusque vers 2400 A.A. alors que des groupes de la haute vallée du Saint-Laurent ou encore de la rive sud recommencèrent visiblement à fréquenter les lieux.

À ce jour, les différents segments de la Haute-Côte-Nord que sont ceux de Tadoussac/Le Fjord, Grandes-Bergeronnes/Escoumins, Betsiamites/Papinachois/Colombier, Manicouagan/Baie-Comeau, Manouane et Caniapiscau (Nitassinan) ont livré 34 composantes ayant pu être chronologiquement situées entre 9500 et 3000 A.A. (figure 12). L'affiliation chronologique de ces 34 sites s'appuie généralement sur des méthodes de datation relative, généralement la typologie, c'est-à-dire la similitude ou la présence de quelques vestiges spécifiques à une période déterminée. Par ailleurs, en termes de

distribution géographique, 20 de ces sites proviennent de la partie méridionale de la Haute-Côte-Nord, soit entre les Escoumins et le fjord du Saguenay et 13 dans la région de Baie-Comeau. Il ne s'agit peut-être pas d'une réalité archéologique en ce sens qu'il s'agit des lieux où le plus de recherches ont été effectuées sur les hautes terrasses (figure 4).

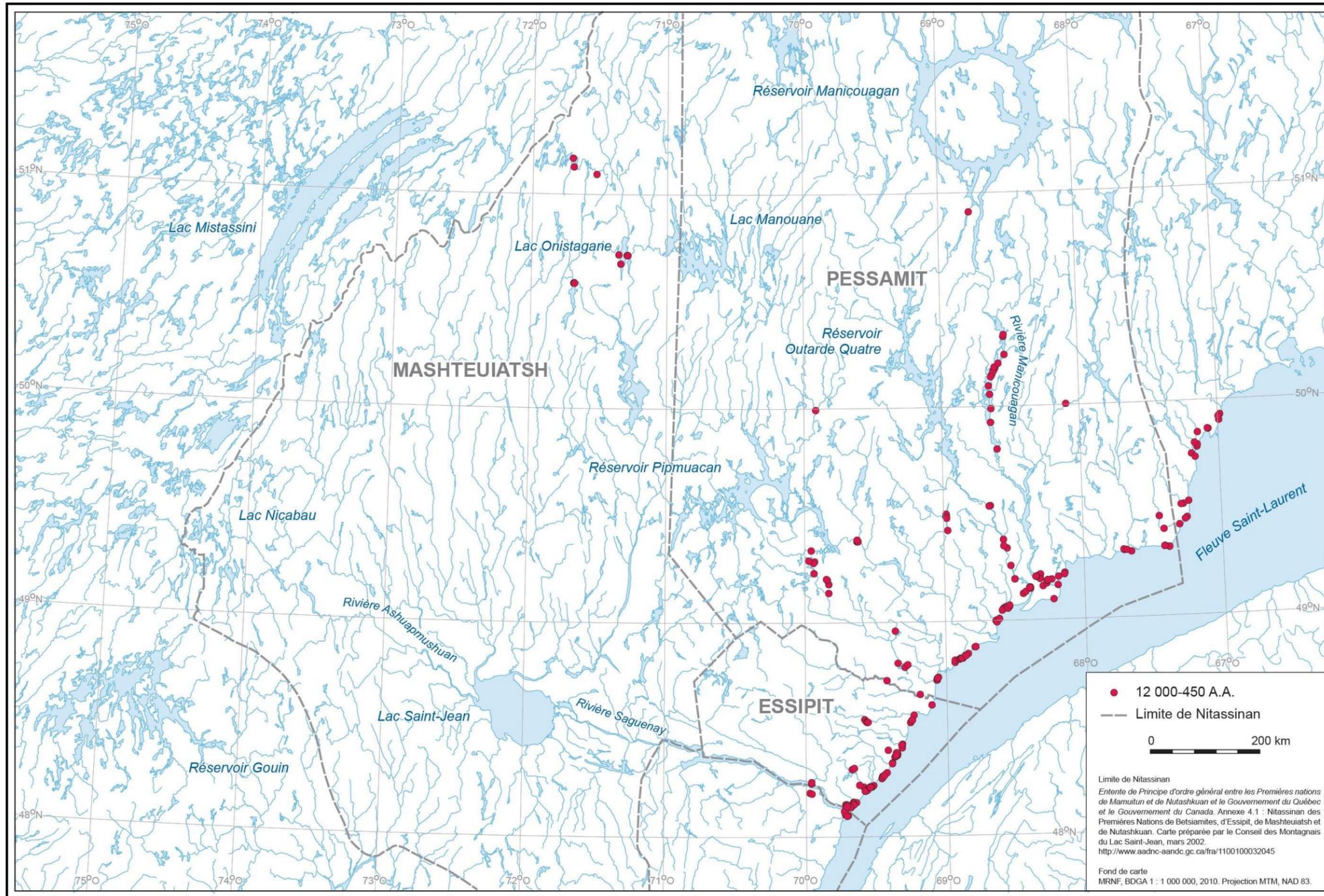


Figure 4 : Sites ayant des composantes situées entre 9500 et 3000 A.A. (Source : Langevin 2012)

### 7.1.2 Occupation/fréquentation de 2400 à 3000 A.A.

Avant même que l'idée de faire croître certaines plantes ne soit intégrée dans la sphère culturelle des populations du Nord-Est, il appert que certains éléments technologiques propres aux groupes horticoles du Midwest américain auraient fait partie du quotidien. Dans certaines parties du Nord-Est nord-américain, le segment temporel de 3000-2400 A.A. en est un de préparation à ces changements. Le vécu au quotidien reposait encore exclusivement sur les résultats de la chasse, de la pêche et de la cueillette, dans le contexte d'environnements stables. Les techniques de prédation mises au point au cours des millénaires précédents étaient d'une grande efficacité et la très grande connaissance que l'homme avait de son milieu permettait vraisemblablement de diminuer le temps consacré à la transhumance. Les populations exploitaient l'ensemble des ressources disponibles et tendaient à s'attarder plus longtemps à des endroits sélectionnés pour leur grande productivité (Clermont 1978 ; Cossette 1996; 1997). Les agrégations humaines de cette période, comme celles qui les avaient précédées, ne vivaient pas en vase clos. Au contraire, depuis la fin du quatrième millénaire A.A., les idées, tout comme les productions matérielles, voyageaient plus que jamais sur de grandes distances afin peut-être, de renforcer les liens entre individus, familles, clans, etc. (Fiedel 2001).

Sur une base purement documentaire, seulement deux sites semblent aisément représenter cette période charnière d'un demi-millénaire à l'intérieur des limites de la Haute-Côte-Nord. L'un de ces sites (station A de DbEl-9) se trouve à l'intérieur du fjord du Saguenay (rivière Sainte-Marguerite). Il a été décrit dans la section portant sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. L'autre (DbEj-13) se trouve dans le secteur de Bergeronnes et a livré un certain nombre de composantes, parmi lesquelles s'en trouve une de la période 2400 à 1500 A.A. Il semble également cette composante ait été précédée d'une autre un peu plus ancienne. En effet, quelques pointes de jet d'apparence Meadowood suggèrent une telle présence. Malgré tout, cette composante demeure équivoque au point où Plourde (2003) qui n'hésite pas à regrouper ces objets dans le segment ancien de la composante 1000 à 2400 A.A. Finalement, la manifestation la plus significative de cette période en Haute-Côte-Nord est certainement celle du site DdEh-8, à l'extrémité nord-ouest de la baie des Bacon, Longue-Rive (Ethnoscop 2014).

Bref, il semble y avoir un hiatus en Haute-Côte-Nord concernant l'occupation humaine au cours de cette période. S'agit-il d'un hiatus démographique ou tout simplement d'un hiatus culturel encore incompris par les archéologues? Ce qui est par contre certain, c'est que ce manque de données sur un demi-millénaire constitue un bris dans une apparente continuité généalogique retraçable depuis le contact jusqu'à la fin du troisième millénaire A.A.

### 7.1.3 Occupation/fréquentation de 1000 à 2400 A.A.

C'est vers 1000 A.A. que les archéologues s'estiment en mesure de retracer l'origine ethnique des groupes historiques. C'est à ce moment que, dans la vallée du Saint-Laurent et dans la région des Grands Lacs, les Iroquoiens devaient ethniquement émerger d'un point de vue archéologique. Sur la côte Atlantique, ces groupes étaient des Algonquiens, possiblement les ancêtres des Penobscots, des Micmacs et des Malécites, alors qu'au nord se trouvaient vraisemblablement les ancêtres des Ilnus (Montagnais) parmi d'autres Algonquiens dans le sens le plus large du terme.

Si au nord du fleuve Saint-Laurent, l'intervalle chronologique 1000 à 2400 A.A. ne vit pas se produire de modifications majeures du mode de vie, il en fut autrement dans la Vallée du Saint-Laurent, sur la côte Atlantique et dans la région des Grands Lacs. À ces endroits, il semblerait que la rupture de l'équilibre entre les adaptations culturelles et l'environnement naturel eut pour conséquence que les populations se mirent à la recherche de nouvelles façons de faire. Dans le cas des groupes de la côte atlantique, les altérations demeurèrent mineures et l'adoption puis l'intégration de la céramique ne résultèrent ni ne menèrent à des modifications culturelles profondes. La situation fut bien différente dans la vallée du Saint-Laurent et sur tout le pourtour des Grands Lacs.

Partout, les assemblages qui ont été associés à la période post-3000 A.A. n'étaient, tout au moins au début, pas très différents de ceux des époques précédentes. Il ne suffit que de quelques siècles pour que des transformations significatives apparaissent en conséquence d'un mode de vie maintenant orienté vers un spectre de ressources de plus en plus ciblé et dont la prévisibilité constituait une caractéristique recherchée. Un nomadisme restreint et une démographie à la hausse transformèrent irrémédiablement ces populations où la productivité naturelle pouvait être accrue par plusieurs multiples, alors que dans d'autres sphères, la vie quotidienne se poursuivait inlassablement.

À partir de ce moment, pour les archéologues, le principal indice d'identification chronologique et de transmission des valeurs culturelles serait la céramique, cela aux dépens de la typologie lithique, médium par excellence jusqu'à ce moment. Entre 1500 et 1000 A.A., émergèrent quelques grandes traditions céramiques plus ou moins contemporaines, assez bien circonscrites géographiquement. Cette soudaine diversité fut la conséquence de particularités régionales définies par l'adoption de nouvelles façons de faire, dont certaines furent développées sur place ou influencées par des mouvements venant du sud et/ou de l'ouest. (Langevin 2011) Auparavant, entre 2400 et 1500 A.A., la production céramique était caractérisée par une technique décorative qui passait outre les originalités culturelles du centre de l'Ontario, du bassin hydrographique drainé vers l'Outaouais, de la région nord du lac Érié (Clermont et Chapdelaine 1982) et même dans une certaine mesure, de la côte atlantique. Tous ces groupes réalisaient alors leur poterie

selon la même unité décorative, à savoir une impression ondulante (pseudo-scallop shell), pratiquée à l'aide d'un peigne.

Ne se trouveraient dans le secteur situé entre les Escoumins à l'ouest et la rivière Betsiamites à l'est que deux sites recelant une composante de l'intervalle 1000 à 2400 A.A. Or, DdEh-7 et DfEd-2 n'ont livré que quelques artefacts qui, outre quelques tessons de céramique, ne sont pas très parlants au sujet de l'identité et des activités menées sur les deux sites.

Il y a donc peu à dire en regard de l'occupation humaine au cours de cet intervalle dans le segment géographique situé en périphérie de la rivière Betsiamites. (Langevin 2011)

#### **7.1.4 Occupation/fréquentation 1000 à 450 A.A. (Sylvicole supérieur).**

Cette période qui s'achève avec l'arrivée documentée des Européens est marquée par la régionalisation des groupes autochtones selon la niche environnementale où ils se trouvent. Dans la vallée du Saint-Laurent, ce fut le moment de la formation de l'Iroquoisie laurentienne. Plus à l'ouest, un processus relativement similaire à celui de l'Iroquoisie se mit en place et donna naissance à la Huronie. Dans les maritimes, les Algonquins du sud, tout en adoptant la céramique, demeurèrent des nomades opportunistes dont les activités étaient intimement liées avec la mer. Finalement au nord, rien ne changea réellement, le cycle de transhumance étant peu ou pas affecté par les événements ayant cours au sud. Le mode de vie millénaire axé sur les ressources saisonnières se poursuivait inlassablement.

Presque essentiellement sur la base de la décoration céramique, plusieurs sites (19) de la Haute-Côte-Nord ont vu des composantes de l'intervalle 1000-450 A.A. être identifiées parmi toutes les composantes de la préhistoire, il s'agit d'ailleurs de celle où le plus de sites ont été fouillés, et ce en raison des efforts de Plourde dont la thèse de doctorat actuellement en cours porte sur le sujet. Quoique les opinions aient souvent divergé au cours des vingt dernières années en ce qui a trait à l'identité des concepteurs, l'essentiel des membres de la communauté archéologique québécoise semble s'entendre sur le fait que la céramique caractéristique de cet intervalle serait le fait des groupes de l'Iroquoisie laurentienne.

Alors que la Haute-Côte-Nord jusqu'en périphérie de la municipalité des Escoumins semble constituer une extension naturelle de la province du Canada de l'Iroquoisie laurentienne, une fois ces limites dépassées, la situation semble moins limpide. (Langevin 2011) Ainsi, Plourde (2003) note que très peu de sites situés à l'est des Escoumins ont livré de la céramique et de toutes composantes confondues.

“Les inventaires et fouilles réalisés plus au nord, le long du littoral de la Haute-Côte-Nord (Émond et Cyr 1979 ; Émond et Beaudin 1980), infirment également une extension géographique de cette production céramique, puisque moins d'une cinquantaine de tessons de céramique ont été trouvés sur sept des 87 sites identifiés à ce jour entre les Escoumins

et Hauterive (Plourde 1993a : p.47) et parmi ce maigre échantillon, le style caractéristique de la phase Saguenay était absent. Plus loin en aval, à la hauteur du Cap Colombier, un vase a été rattaché à l'épisode transitoire entre le Sylvicole supérieur ancien et médian" (Plourde 2003 : p.203).

Seulement trois sites de ce secteur ont livré des indices archéologiques (essentiellement de la céramique) qui témoigneraient d'une fréquentation au cours de l'intervalle 450 à 1000 A.A. Parmi ces sites, un seul (DfEf-2) a été partiellement fouillé (Dubreuil 1994 ; Plourde 1991), alors que les autres (DcEi-1 et DgEd-20) n'ont à ce jour été qu'inventoriés, ce qui, dans le cas de DfEf-2, ne l'empêche pas d'avoir livré à ce jour plus de 3000 objets dont la plupart sont des vestiges préhistoriques. Parmi ces vestiges presque la moitié sont des déchets culinaires, ce qui laisse peu de place pour interpréter la nature de l'occupation préhistorique en termes d'identité et d'ethnicité. Dans le second cas (DgEd-20), 67 artefacts ont été recueillis parmi lesquels ne se trouve qu'un tesson de céramique. (Langevin 2011)

En 1990, Michel Plourde et son équipe procédèrent à l'excavation de 19 m<sup>2</sup> de la surface du site DfEf-2, mettant au jour 31 outils et/ou fragments d'outils, 895 éclats de débitage, plus de 2000 fragments d'os identifiables à l'espèce et un outil en os. Des structures de combustion ainsi qu'une trace de poteau et une tache d'ocre furent également mises au jour. Globalement, cette intervention livra donc un peu plus de 3300 vestiges de tous ordres qui s'ajoutèrent aux quelques centaines (un peu moins de 500) déjà recueillies au moment de la découverte du site (Émond et Beaudin 1981). Selon Plourde (1990), ce site témoignerait peut-être de quelques occupations récurrentes saisonnières. Sur une base négative, soit l'absence de céramique, ce dernier supposa que les occupants étaient algonquiens ou proto-algonquiens sans pour autant être en mesure de préciser le moment d'occupation.

Les choses devaient évoluer en 1993 alors que, dans le cadre de son projet de mémoire de maîtrise, Dubreuil effectua une nouvelle campagne de fouille sur le site DfEf-2 (Dubreuil 1995). Pour atteindre les objectifs recherchés, Dubreuil orienta l'intervention sur l'aire principale que Plourde avait circonscrite à l'aide de sondages en 1990. Au cours de l'intervention, une aire supplémentaire de 46 m<sup>2</sup> fut fouillée. Six mille quatre cent soixante-dix (6470) vestiges lithiques s'ajoutèrent à la collection, de même que 7941 écofacts, parmi lesquels se trouvent 4474 restes osseux et 3470 déchets de myes communes. La principale nouveauté de cette intervention versus celle de Plourde a trait à la présence de céramique amérindienne représentée par 395 tessons constituant au moins quatre vases.

“La typologie céramique et une date au radiocarbone de  $550 \pm 70$  A.A. associent l’occupation principale du site à la fin du Sylvicole supérieur. Dans son mémoire de maîtrise, Dubreuil proposera une identité mic-maque au groupe principal ayant occupé cette anse, groupe impliqué dans un réseau inter-ethnique centré sur Tadoussac, ce qui expliquerait la présence de céramique dans l’assemblage mis au jour.” (Dubreuil 2007 : p.11)

Selon Dubreuil, outre les Iroquoiens du Saint-Laurent qui fréquentaient la rive nord du Saint-Laurent, les Micmacs, principalement sur la base des vestiges lithiques et céramiques, auraient également visité les lieux. La découverte d’une céramique dont le style réfère à l’Iroquoisie laurentienne s’expliquerait selon l’auteur par l’existence à cette époque d’un réseau d’échanges étendus.

### **7.1.5 Occupation/fréquentation circa 450 A.A à 50 A.A (Euroquébécois)**

C’est encore une fois surtout sur le littoral du fleuve Saint-Laurent que se trouvent les sites ayant une composante chronologique de cette période. Entre les Escoumins et la rivière Betsiamites, ils sont actuellement au nombre de cinq, deux d’entre eux se trouvent dans le secteur de l’embouchure de la rivière Betsiamites alors que les trois autres se situent dans celui de la rivière Papinachois. Le premier site, DdEg-1, n’a en fait été visité qu’à une seule reprise, lors de sa découverte, et n’a livré que trois objets de l’intervalle considéré parmi lesquels se trouve un fragment de pipe en kaolin. Nous ignorons sur quelle base ces trois objets ont été considérés comme représentatifs d’une fréquentation autochtone. Dans le cas du second site, DfEe-3, quoique peu exploité à ce jour, il pourrait s’agir du poste de traite des Ilets à Jérémie cité à de nombreuses reprises, en particulier par le père LeJeune au XVIII<sup>e</sup> siècle. Même si aucune structure ou vestige majeurs n’a été identifié sur les lieux, caractérisés par ailleurs des composantes uniquement post XVI<sup>e</sup> siècle, de nombreux éléments archéologiques témoignant d’activités domestiques ou commerciales ont été recueillis (fragments de pipes, de vaisselles, métalliques, perles de verre, etc.). (Langevin 2011)

Les trois autres sites, situés à proximité de la rivière de Papinachois, n’ont été visités qu’à une seule reprise au moment de leur découverte par Émond et Cyr (1979) et par Émond et Beaudin (1981). Les assemblages représentant l’intervalle 450-50 A.A. se limitent à moins d’une dizaine d’objets et ne permettent donc qu’une interprétation limitée.

Une activité archéologique effectuée lors de l’été 2008 visait à tenter de trouver des preuves archéologiques du poste de traite de la rivière Papinachois évoqué par le père Crespieul, dans les relations des Jésuites (Langevin et Lavoie-Painchaud 2009). Ce serait en 1680 que le père de Crespieul aurait béni la chapelle du lieudit de la Baie des Papinachois qui se serait ajoutée à un poste de traite bâti selon Frénette (2008) au début des années 1670. Le poste n’aurait eu qu’une faible durée de vie avant que les activités ne soient concentrées à Tadoussac (vers 1717).

Malgré un inventaire systématique des berges par sondages et des inspections visuelles scrupuleuses de la plage, rien n'a permis d'attester la présence, à l'embouchure de la rivière de Papinachois, de la mission de Crespien. En prenant pour acquis que la mission en question se trouvait effectivement dans l'anse de la rivière de Papinachois, il semblerait que l'érosion ait entièrement effacé les traces de celle-ci. La carte identifiée par Frenette (2008) montre en effet une large presqu'île dont la présence devait limiter l'érosion.

## 7.2 Synthèse du cadre paléohistorique de Franquelin

À ce jour, aucun site archéologique ne témoigne d'une occupation paléohistorique du secteur de la rivière Franquelin dans un rayon de cinq kilomètres. Au-delà de cette distance, plusieurs indices d'occupation de nature paléohistorique ont été découverts de part et d'autre de la rivière Franquelin.

Au sud-ouest, se situant dans les limites de la ville de Baie-Comeau, le site DhEb-1 témoigne d'une occupation effectuée autour du VIII<sup>e</sup> millénaire AA. Perché sur une terrasse de 46 mètres d'altitude, le site se compose de quatre stations. Selon l'interprétation de Pintal (1996), le site fut occupé de courte durée, mais les vestiges témoignent d'activités multiples sur l'aire d'occupation (Dubreuil 2007).

D'un autre côté, se situant à proximité de la rivière Godbout, quatre sites d'occupations paléohistoriques furent répertoriés lors d'inspections visuelles : DhDw-1, DhDw-2, DhDw-3 et DhDv-1. Ces sites ont tous livré des vestiges lithiques, mais n'ont pas livré suffisamment d'information permettant leur assignation à une quelconque période de la paléohistoire, ni suffisamment d'indices permettant de déterminer leur fonction. Seule la présence de filons de quartz dans le secteur avoisinant le site DhDv-1 a permis d'avancer l'hypothèse d'un atelier de taille (Castonguay et Chevrier 1976) (tableau 5).

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Feuillet 1 :50000	Localisation MTM 6		Référence (ISAQ)
				Latitude	Longitude	
DhDw-1	Amérindien préh. ind.	Nil	22 G/05	289427.189	5464166.399	Castonguay et Chevrier 1976
DhDw-2	Amérindien préh. ind.	Nil	22 G/05	289628.228	5463856.911	Castonguay et Chevrier 1976
DhDw-3	Amérindien préh. ind.	Nil	22G/05	290920.944	5463915.323	Castonguay et Chevrier 1976
DhDv-1	Amérindien préh. ind.	Atelier de taille (??)	22G/05	293364.435	5462980.686	Castonguay et Chevrier 1976

**Tableau 5: tableau des sites à proximité de l'étude**

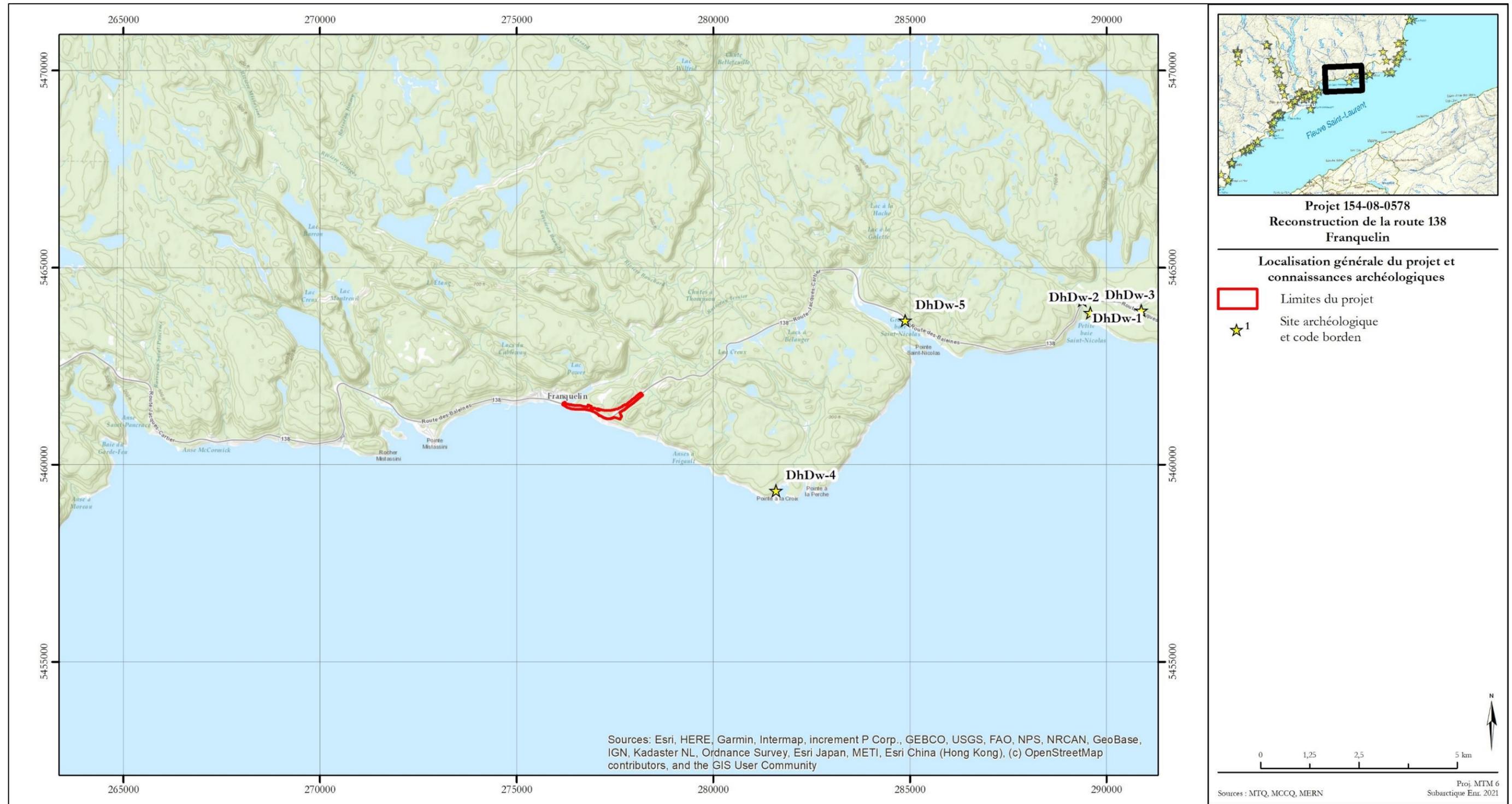


Figure 5: Localisation des sites paléohistoriques de part de d'autre de Franquelin

### **7.3 Synthèse du cadre historique de Franquelin**

À partir de la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le territoire de la Côte-Nord fut connu sous le nom de Traite de Tadoussac ou les King's Posts (Ethnoscop 2014y ; Perron 1996). Jusqu'en 1859, ces terres vont être officiellement l'apanage de la traite des fourrures. L'embouchure des rivières aux Outardes et Manicouagan vont devenir le théâtre ponctuel de ces échanges entre Européens et membres des Premières Nations. Selon Duhaim (1986), même si aucun bâtiment ne fait office de poste permanent, l'embouchure de la rivière Manicouagan va demeurer un point de rencontre annuel important jusqu'en 1720 (Ethnoscop 2014y : p.49).

Bien que la Compagnie de la Baie d'Hudson conserve son monopole de traite jusqu'en 1859, déjà les King's Posts vont diversifier leurs activités en offrant les produits de la pêche à la colonie autour de 1820 (Ethnoscop 2014 ; Perron 1996 : p.55). L'intérêt pour l'industrie forestière va également se faire sentir dès la fin de 1830 (Ethnoscop 2014 ; Perron 1996 : p.56), notamment avec l'ouverture d'une petite concession dédiée au commerce du bois par la Compagnie de la Baie d'Hudson en Haute-Côte-Nord. La forte demande en bois va par ailleurs forcer une certaine ouverture sur la région. Ainsi, même si l'appropriation des terres par les Eurocanadiens n'est pas autorisée, on observe de plus en plus la présence de squatters.

La première moitié du vingtième siècle vit les activités forestières du secteur s'intensifier. Dès 1911, le canton Franquelin est constitué<sup>18</sup>. En 1918, la Franquelin Lumber and Pulpwood érigea ses premiers camps forestiers ainsi qu'un quai, un moulin à scie et une dalle<sup>19</sup>. Ces chantiers attirèrent de nombreux travailleurs en provenance de différentes régions de la province. Les investissements de la compagnie s'avérèrent cependant peu rentables alors que l'approvisionnement en eau de la dalle s'avérait difficile, que la menace des feux de forêt demeurait constante et que les nombreuses tempêtes secouaient régulièrement le quai<sup>20</sup>. La concession de Franquelin fut rachetée dès 1920 par l'Ontario Paper Compagny. Les activités forestières de l'Ontario Paper Compagny, rebaptisée Québec North Shore Paper en 1938, passèrent sans encombre à travers la crise économique des années trente. (Langevin 2011) (figure 6).

---

<sup>18</sup> <https://histoire-du-quebec.ca/franquelin>

<sup>19</sup> <http://www.villageforestierdantan.com/>

<sup>20</sup> *Ibid.*



**Figure 6 : Installation du moulin de la Franquelin Lumber Co en 1920.** (Source : BANQ, photographies, E57, S44, S51, PC2-1, fonds du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)

Les années quarante virent s'intensifier la cadence des modifications dans l'industrie forestière. La ressource s'épuisant rapidement et le prix du papier ne cessant d'augmenter, les activités forestières de Franquelin s'avèrent de nouveau peu rentables au début des années cinquante, si bien que l'ensemble des chantiers cessèrent leurs activités en 1955, tournant par le fait même une page d'histoire de la municipalité<sup>21</sup>. À cette époque, l'accès à la municipalité se faisait encore par voie fluviale pendant la saison estivale. Ce n'est qu'en 1960 que la route fut construite<sup>22</sup>.

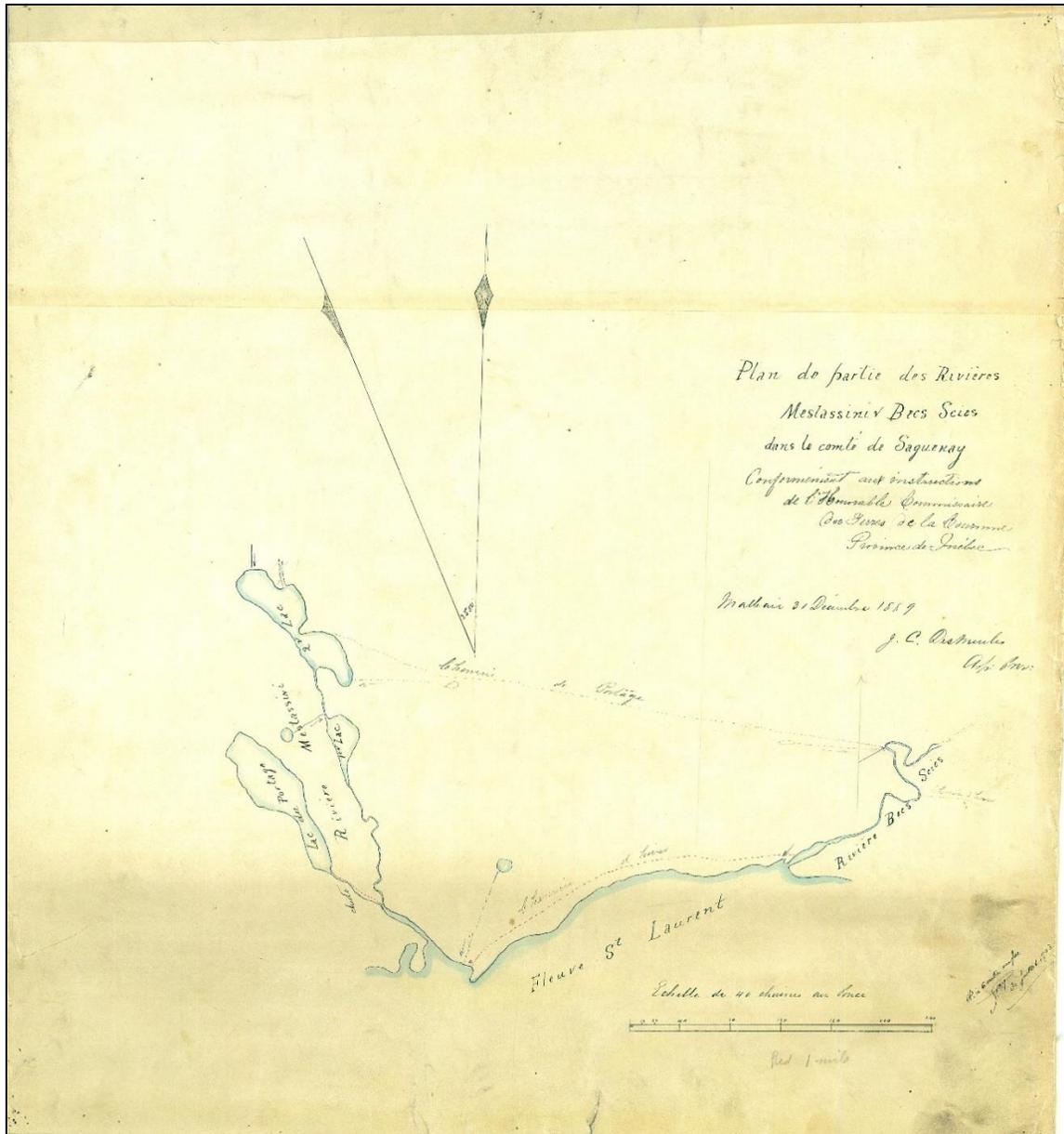
Autrefois appelé sous le toponyme de Bec-Scie et de Baie-des-Cèdres<sup>23</sup>, la municipalité de Franquelin fut érigée officiellement en 1972. La nouvelle nomination rend possiblement hommage à monsieur Jean-Batiste-Louis Franquelin arrivé en colonie en 1671, illustre cartographe, une cinquantaine de cartes lui étant attribuée<sup>24</sup> (figure 7).

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> <https://histoire-du-quebec.ca/franquelin>

<sup>23</sup> Commission de toponymie du Québec, <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>

<sup>24</sup> *Ibid.*



**Figure 7 : Plan de 1889 réalisé par Jean-Célestin Desmeules démontrant le toponyme de Bacs-Scies.**  
(Source : BANQ; E21, S555, S51, SSS18, P38B, Fonds du Ministère des Terres et Forêts)

## 8. Résultats des interventions archéologiques

### 8.1. Projet 154-08-0548, Côte de Bellevue, Franquelin

Suite aux expertises archéologiques réalisées à l'intérieur des limites des travaux dans les six sous-zones à potentiel ciblées par le MTQ, un total de 185 sondages négatifs et deux sondages positifs dont les vestiges se sont avérés sans valeur archéologique furent effectués. De ce nombre, l'inventaire manuel comprend dix sondages tests répartis dans les différentes sous-zones.

Trois sondages furent aussi effectués en bordure de route hors des sous-zones, mais à l'intérieur des limites des travaux afin de valider la nature du sol. Ceux-ci n'ont pas permis l'identification de sols naturels demeurés en place lors de la construction de la 138, dans la partie est des limites des travaux en bordure de route (tableau 6 et figure 8).

# Sous- zones	Superfi- cie (m <sup>2</sup> )	Profil topographique et environnement	Perturbations anthropiques	Contexte pédologique	Intervention archéologique	Nb. Sondages		
						+	-	S. T
1	1 579	Relief plane Pointe de sable à l'embouchure de la rivière Franquelin avec une petite lisière de forêt	Présence de vestiges moderne apportée par les crues de la rivière	Différents niveaux de sable démontrant les épisodes de crue de la rivière Franquelin	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 10- 5 m2. Inspection visuelle. Sondages tests de 50X50	1	7	3
1.1	1 152	En pente douce descendant vers le sud. Environnement forestier	Plusieurs vestiges modernes à la surface du sol	Podzol forestier Pic de sable	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 10- 5 m2. Inspection visuelle. Sondages tests de 50X50	1	22	1
2	883	Forte pente présentant un haut taux d'érosion vers le sud en bordure du fleuve. Lisière de forêt accessible entre la route 138 et le fleuve.	Proximité de la route 138	Podzol forestier Avec remblai de route	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 10- 5 m2. Inspection visuelle en bordure du fleuve. Sondages tests de 50X50	0	12	1
3	8 229	En pente douce à abrupt descendant vers le sud. Présence de cran rocheux Forestier	Déboisement élevé sur certains secteurs. Dépotoir à limite ouest du secteur	Podzol forestier Certains secteurs mal drainés.	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 10- 5 m2. Inspection visuelle. Sondages tests de 50X50	0	35	1

# Sous- zones	Superfi- cie (m <sup>2</sup> )	Profil topographique et environnement	Perturbations anthropiques	Contexte pédologique	Intervention archéologique	Nb. Sondages		
						+	-	S. T
4	9 850	Profil topographique de type escalier en descendant vers le sud en trois plateaux Environnement forestier. Sous zone se trouve entre deux falaises rocheuses	Déboisement élevé sur certains secteurs.	Podzol forestier. Certains secteurs mal drainés.	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 10-5 m2. Inspection visuelle. Sondages tests de 50X50	0	36	1
5	2 904	En pente douce à abrupt descendant vers l'ouest Podzol forestier Sablière	Déboisement élevé sur certains secteurs Route de terre battue menant à la sablière	Podzol forestier	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 10-5 m2. Inspection visuelle. Sondages tests de 50X50	0	11	1
6	8 409	En pente douce à abrupt descendant vers l'ouest. Environnement forestier	Tuyaux en caoutchouc longeant la route 138	Podzol forestier Remblai de route	Sondages exploratoires de 30x30 cm aux 10-5 m2. Inspection visuelle. Sondages tests de 50X50	0	52	2

**Tableau 6: Profil topographique et environnements des différents sondages**

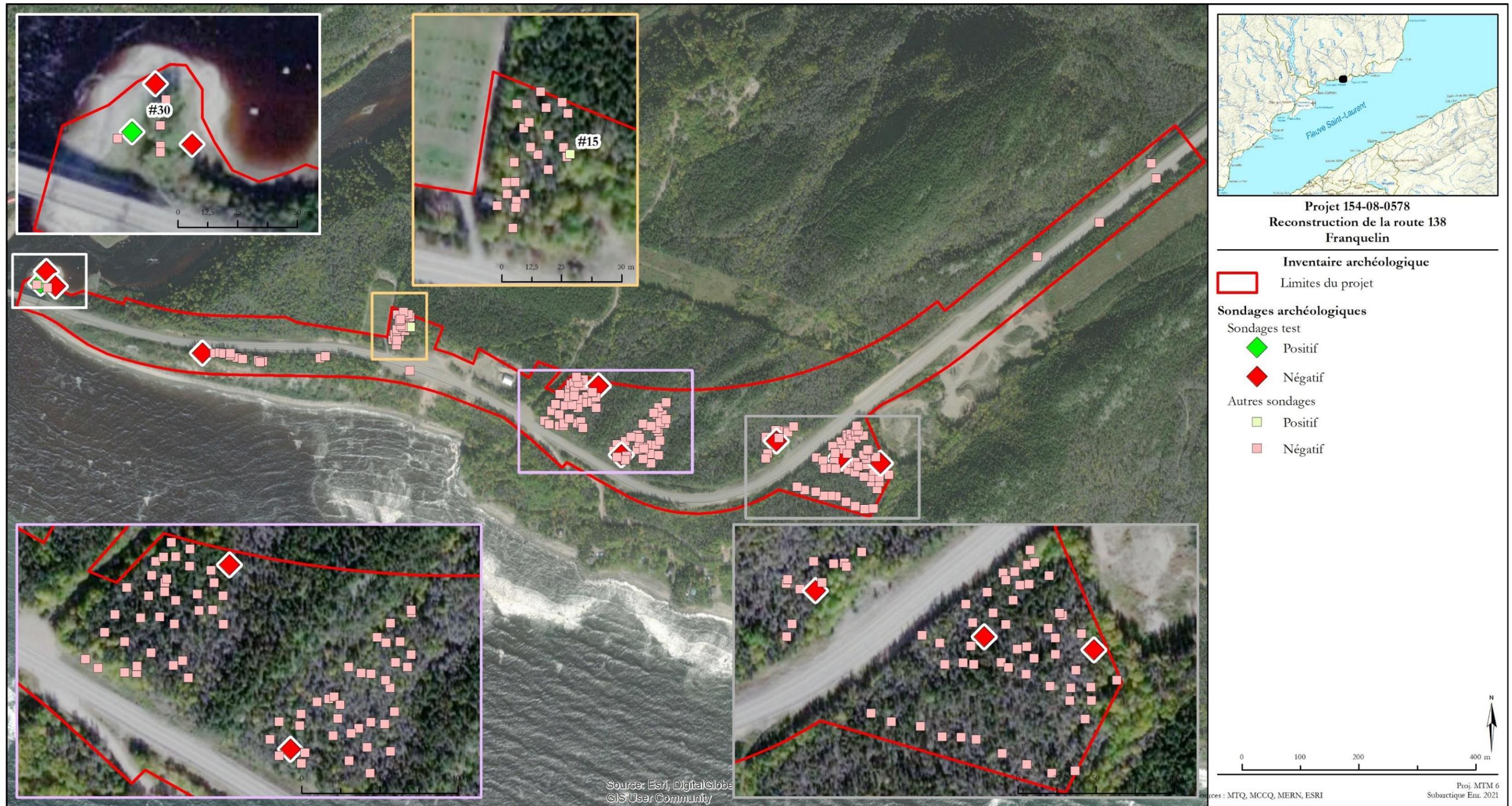


Figure 8 : Carte de distributions des sondages incluant les dix sondages tests et les deux sondages positifs.

### 8.1.1 Sous-zone à potentiel 1

La première sous-zone à potentiel fut divisée en deux secteurs : le secteur 1 et le secteur 1.1. La décision de prendre à part le secteur 1.1. découle du fait que celui-ci se situe en périphérie d'un cimetière. La possibilité d'y retrouver une sépulture a justifié cette subdivision.

#### Secteur 1

Au nord de la route 138, le secteur 1 se trouve sur une pointe de sable à l'embouchure de la rivière Franquelin. Caractérisé par une lisière de forêt en son centre, le lieu présentait un fort potentiel d'occupation (photo 1).



**Photo 1 : Environnement du secteur 1 vue de haut.** (Photo 1598378717183; vers le nord-ouest)

Sept sondages furent réalisés sur la totalité de la pointe. Chacun fut excavé sur plus de 50 cm de profondeur. Le profil pédologique présente différents niveaux de sable qui démontrent les épisodes de crues de la rivière Franquelin. Les sondages réalisés à la lisière de la forêt ont le même profil pédologique avec des séquences d'horizons organiques comme le démontre le sondage test #30. Ce dernier a pour sa part livrée des vestiges modernes sur 70 cm de profond. Ces vestiges, parmi lesquels se trouvent des clous tréfilés,

des morceaux de broche et un fragment de cruche, furent vraisemblablement transportés par la rivière Franquelin lors de crues. Ces objets, sans contexte d'occupation, ne possèdent aucune valeur archéologique (photo 2 et figures 9 et 10). Dans le contexte d'un inventaire manuel, il ne fut pas possible de creuser plus profondément.



**Photo 2 : différents vestiges recueillis dans le sondage test 30 parmi lesquelles se trouvent un morceau de cruche, des bouts de broches et un clou tréfilé.** (Photo cellulaire # : 118491040\_747904019110265\_4251289916742114011\_n.jpg(cruche)et118398481\_339613164114726\_7320523164581911399\_n.jpg (broche et clou); vers l'ouest)

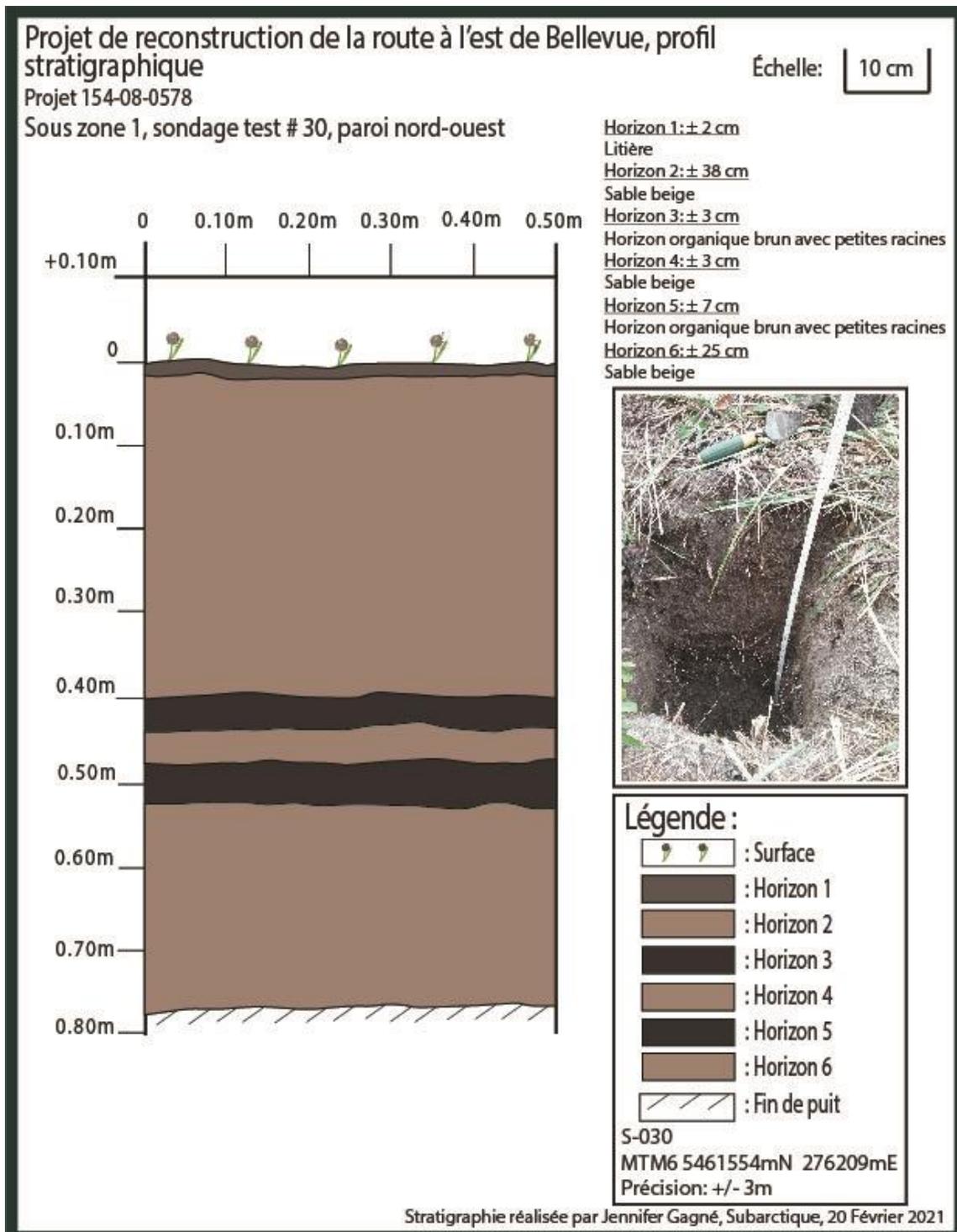


Figure 9 : Le sondage no. 30 présente différents horizons de sables et de niveaux organiques subséquents.

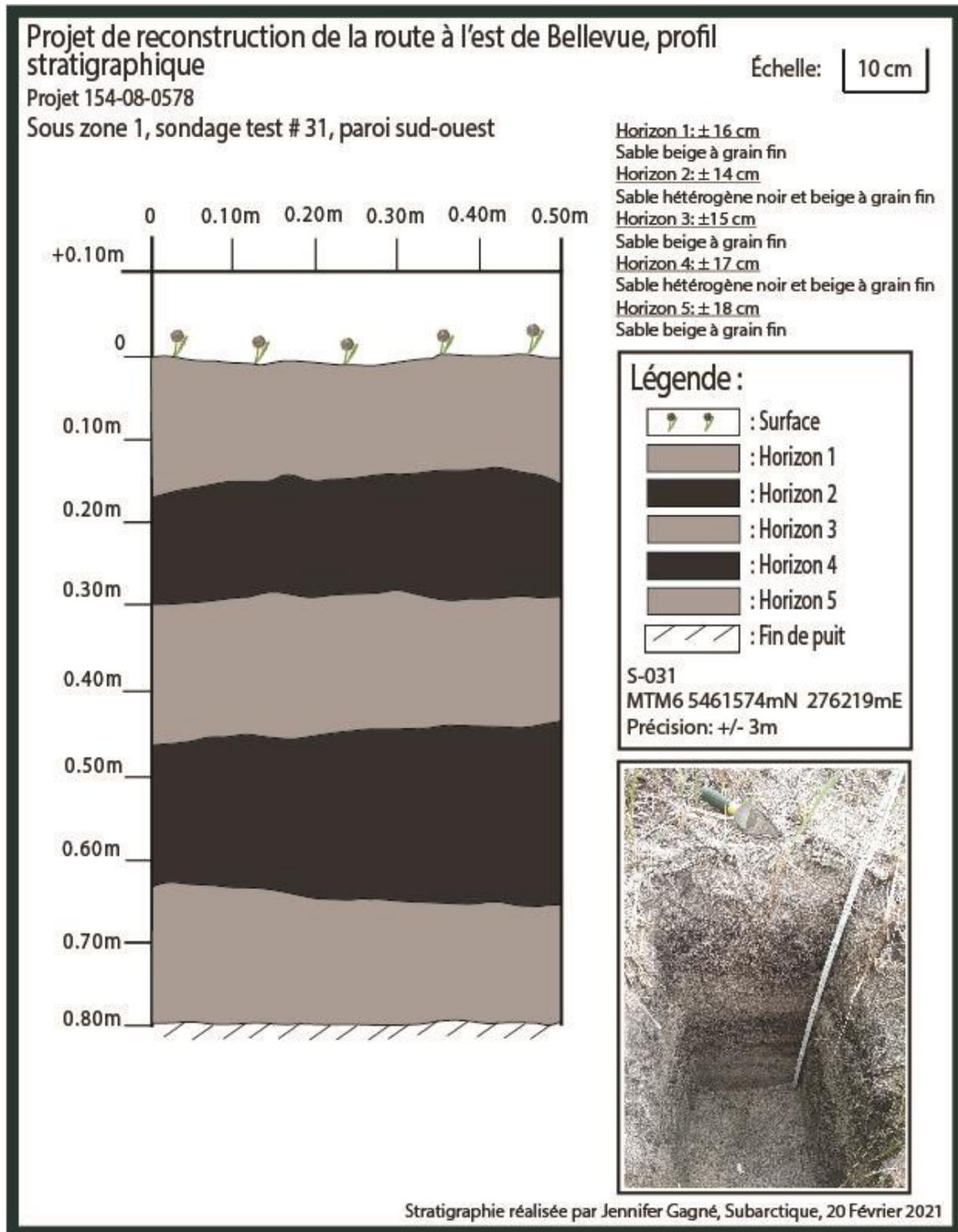


Figure 10 : Le sondage no. 31 présente une matrice de plusieurs horizons de sables subséquents démontrant les épisodes de crues aux abords de la rivière Franquelin.

Secteur 1.1

La sous-zone 1.1 se trouvait à 15 m au-dessus du niveau de la rivière Franquelin, au nord de la route 138, entre un cimetière à l'ouest et un terrain vague à l'est, où se situait anciennement un dépanneur de la bannière Irving. (photos 3 et 4).



**Photo 3 : Cimetière à l'ouest du secteur 1.1 de la sous-zone 1. (Photo no. 1598287330737, vers le nord)**



**Photo 4 :** Terrain vague où se trouvait l'ancien dépanneur de la bannière Irving. (Photo no. 1598377919529, prise vers le nord-ouest)

Aucun bouleversement dans les séquences stratigraphiques des sols ne fut observé lors de la réalisation des 23 sondages. La majorité du secteur 1.1 présentait les caractéristiques d'un podzol forestier. Au sud-est du secteur, à proximité du terrain vague, divers vestiges modernes furent observés à la surface du sol, parmi lesquels se trouvaient un fragment d'un pan de mur de béton (non en place), une planche de bois, des morceaux de fonte et un ancien chauffe-eau datant de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Bien que localisés grâce un sondage positif (no.15), ces vestiges ne présentent aucune valeur archéologique. Ces derniers sont forts probablement liés à l'ancien dépanneur situé à proximité. D'ailleurs, les traces d'un vieux chemin menant au terrain vague étaient encore visibles (photo 5 et figures 11 et 12).



**Photo 5 : Vieux chemin liant se rendant au terrain vague.** (Photo no. DSCN3643 prise vers l'est)



**Figure 11 : Divers vestiges modernes identifiés dans la sous-zone 2 possiblement liés à l'ancien dépanneur de la bannière Irving.** (À gauche photo no. 1598291430445 prise vers le sud-est: pan de mur; au centre photo no. 1598291863246 prise vers l'est : chauffe-eau datant d'après 1950; à droite photo no. 1598290819785 prise vers l'est : morceaux de fonte)

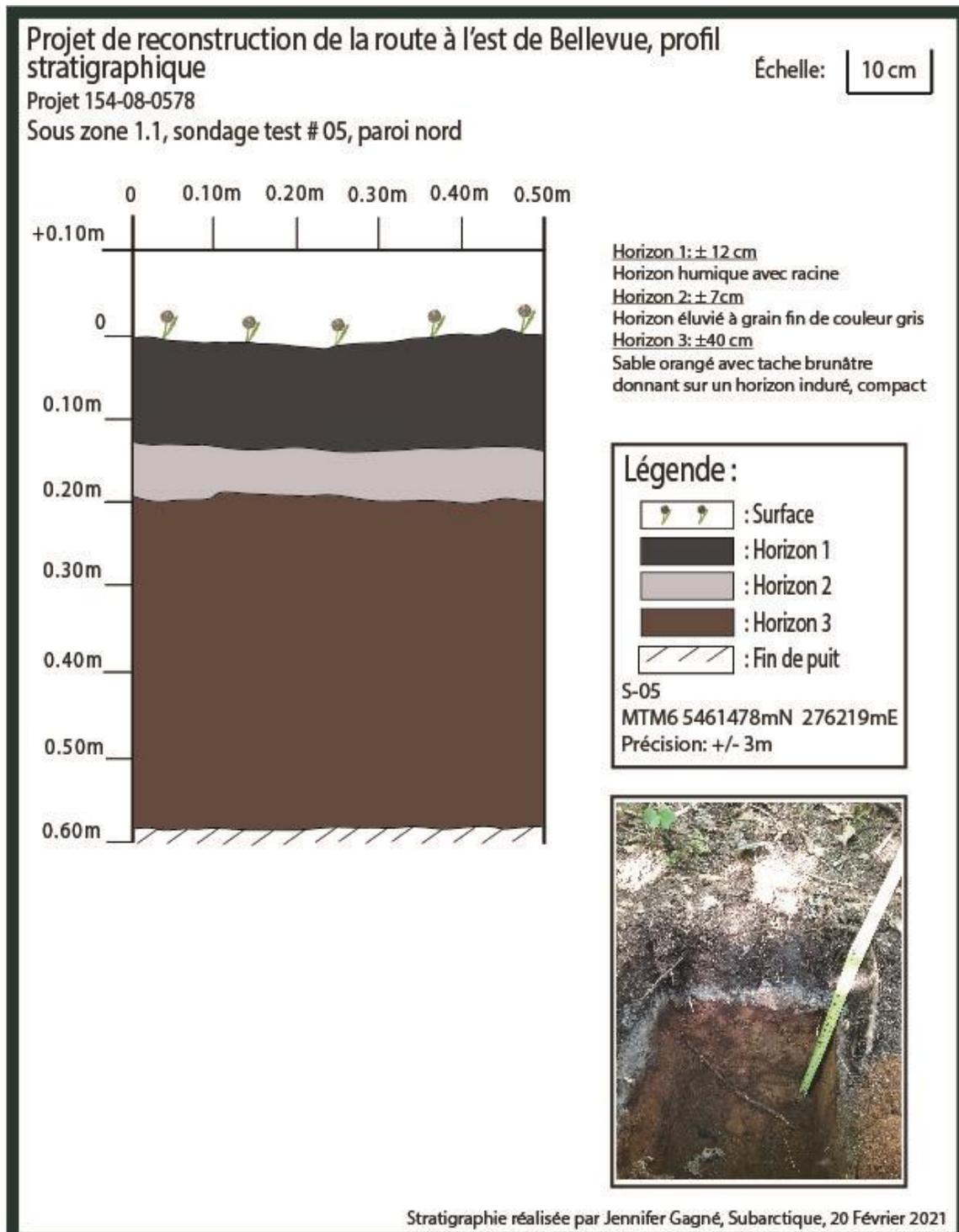


Figure 12 : Sondage test no. 5 présentant un podzol forestier.

### 8.1.2 Sous-zone à potentiel 2

Cette sous-zone se situait entre la route 138 au nord et en bordure du fleuve Saint-Laurent au sud sous forme de falaise. La topographie se caractérise par un environnement forestier de quelques mètres de largeur seulement, situés à différentes hauteurs sous la forme de petits plateaux, en pente descendante vers l'ouest. Son bord présente un écart abrupt en érosion active. Une inspection visuelle fut réalisée tout au long de la sous-zone, à la fois en bordure de la route et sur les berges du Saint-Laurent afin de vérifier si l'érosion des falaises aurait pu mettre un site d'occupation à jour. Lors de l'inspection visuelle, des sondages furent réalisés sur deux petites terrasses (photo 6).



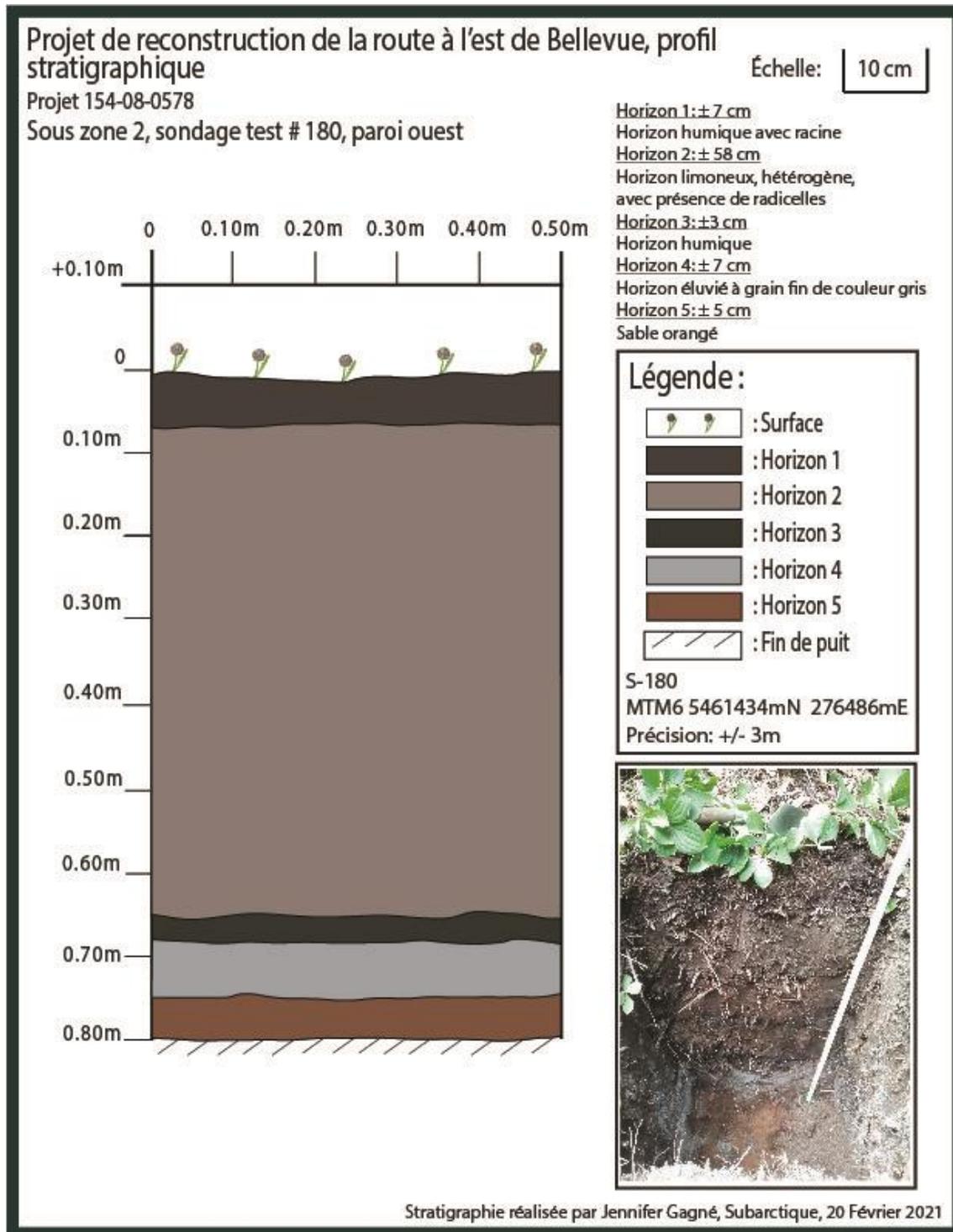
**Photo 6 : Les falaises en érosion de la sous-zone 2 vue à partir des berges du fleuve Saint-Laurent.**

*(Photo no. 1598551314815, vers le nord-est)*

La première terrasse présentait un couvert forestier dense d'épineux dans un espace limité. Les deux sondages réalisés présentaient un podzol forestier. La deuxième terrasse, un peu plus basse présentait également un couvert forestier. Dix sondages y furent réalisés. Bien que la matrice pédologique soit celle d'un podzol forestier dans la majorité des cas, le sondage test, quant à lui, montrait un horizon humique d'approximativement sept cm, suivi d'un niveau de déblai organique et limoneux hétérogène de 58 cm suivie d'un petit podzol forestier. Aucune trace d'occupation n'a été découverte dans cette sous-zone (photo 7 et figure 13).



**Photo 7 : Vue sur la deuxième terrasse à partir de la route 138.** (Photo no. 1598547145685 prise vers le sud-ouest)



**Figure 13 : Sondage test no. 180 de la sous-zone 2 composé d'un déblai de 60 cm suivit d'un podzol forestier.** (Photo no. 1598547993338 prise vers l'ouest)

### 8.1.3 Sous-zone à potentiel 3

La troisième sous-zone se situait à l'ouest d'un terrain propriété du MTQ, au nord de la route 138. Un chemin de VTT longeait l'extrémité ouest de la sous-zone. Le profil topographique de la sous-zone se présente sous la forme de petits plateaux séparés par des pentes douces à fortes inclinées vers le sud (photo 8).



**Photo 8 : Secteur déboisé dans la sous-zone 3.** (Photo no. 1598461113203 prise vers le sud-est)

Plusieurs perturbations anthropiques ont été remarquées sur ce secteur. D'une part, une large bande de terrain (de l'ouest vers l'est) avait déjà été déboisée avant l'intervention archéologique. Les traces laissées par la machinerie lourde avaient perturbé le sol. D'autre part, à l'extrême ouest de la sous-zone, se trouvait un dépotoir à ciel ouvert. Plusieurs vestiges modernes s'étendaient à la surface du sol sur plusieurs mètres de distance. À l'est, une falaise de cran rocheux servait de limite à la sous-zone.

La matrice pédologique demeure toujours la même, soit celle d'un podzol forestier. Sous ce podzol, un sol induré est rapidement atteint. Il est parfois même impossible de se rendre au-delà de 30 cm de profondeur. Le niveau humique est très dense et charbonneux sur plus ou moins 20 cm. Le sable éluvié de couleur grise atteint une épaisseur approximative de

7 cm alors que le sable orangé tacheté de sable brunâtre atteint l'induré après seulement une dizaine de centimètre (photo 9 et figure 14).



**Photo 9 : Dépotoir moderne : baril transformé en poêle de camps.** (Photo 198460144530 prise vers le nord)

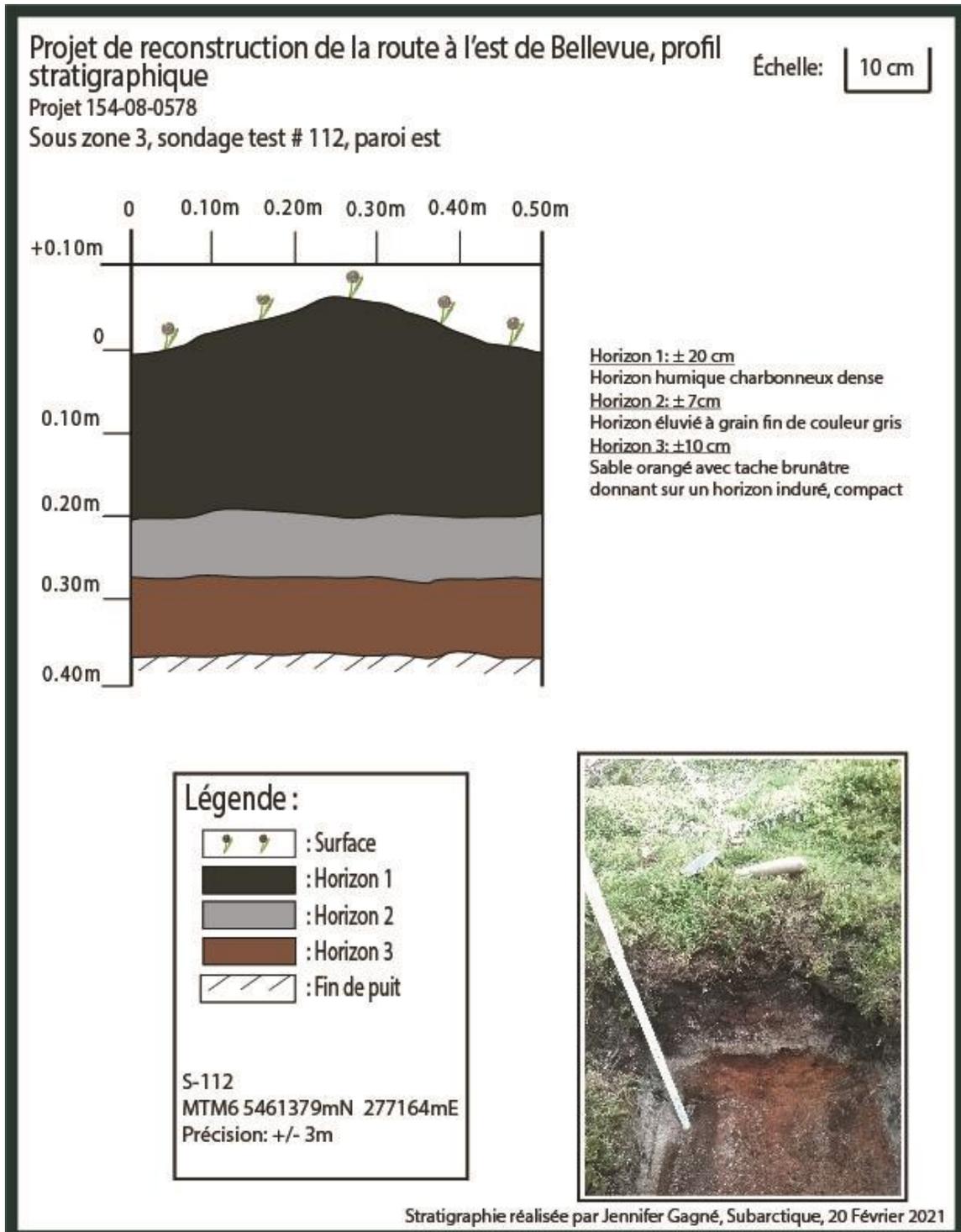


Figure 14 : Sondage 112 présentant un podzol forestier avant d'atteindre un sol induré à 40 cm de profondeur. (Photo no. 1598464267695, prise vers l'est)

#### **8.1.4 Sous-zone à potentiel 4**

À l'instar de la sous-zone 3, le profil topographique de la zone 4 prend la forme de petits plateaux espacés de pentes douces à parfois abruptes. De larges bandes de terrain avaient également été déboisées, du sud vers le nord, longeant la falaise de cran à l'extrême ouest de la sous-zone. Du cran rocheux limitait également le côté est de la sous-zone à potentiel.

La séquence pédologique demeure la même et le sol induré est atteint rapidement dans cette sous-zone aussi. Aucun vestige n'a été découvert dans cette sous-zone (photo 10 et figure 15).



**Photo 10 : Secteur déboisé de la sous-zone 4 démontrant les différents plateaux en montant vers le nord. (Photo no. 1598529334683, vers le nord)**

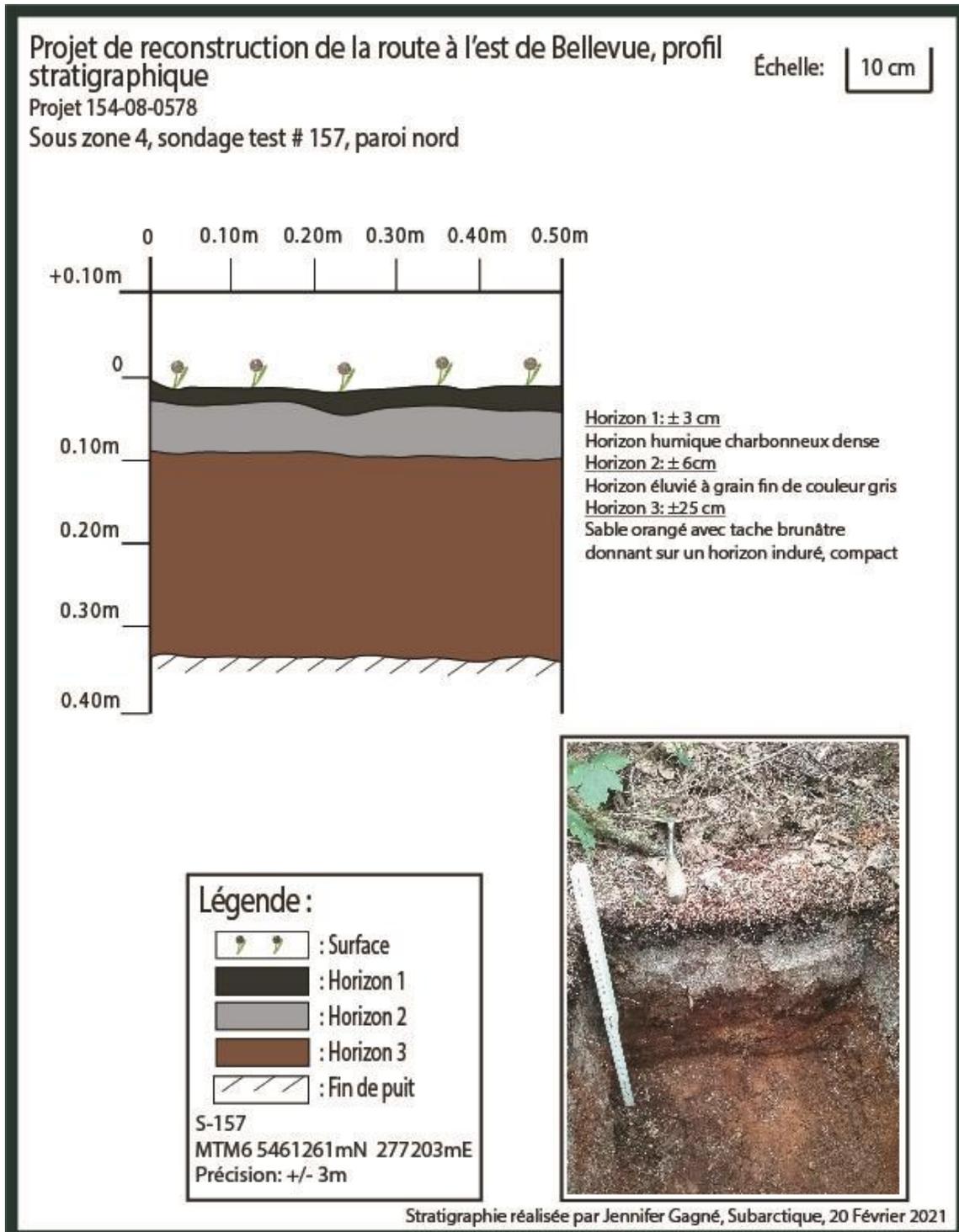


Figure 15 : Sondage 157 présentant un podzol forestier avant d'atteindre un sol induré a 35 cm de profondeur. : (Photo no. 1598538019172, vers le nord)

### 8.1.5 Sous-zone à potentiel 5

Une sablière couvrait l'essentiel de la superficie de la sous-zone à potentiel 5 créant ainsi d'importantes perturbations. Mis à part la sablière même, un chemin en terre battue et des secteurs déboisés furent observés. Un petit secteur sans perturbation fut identifié permettant la réalisation de 11 sondages manuels. La séquence pédologique demeure la même que celle des secteurs 3 et 4. Le profil topographique de la zone inventoriée est en pente descendante de douce à abrupte vers l'ouest (photos 11 et 12 et figure 16).



**Photo 11 : Sablière se trouvant la sous-zone 5. (Photo no. 1598375196304 prise vers le nord-est)**



**Photo 12 : Chemin en terre battue menant à la sablière.** (Photo no. 1598541759240 prise vers l'ouest)

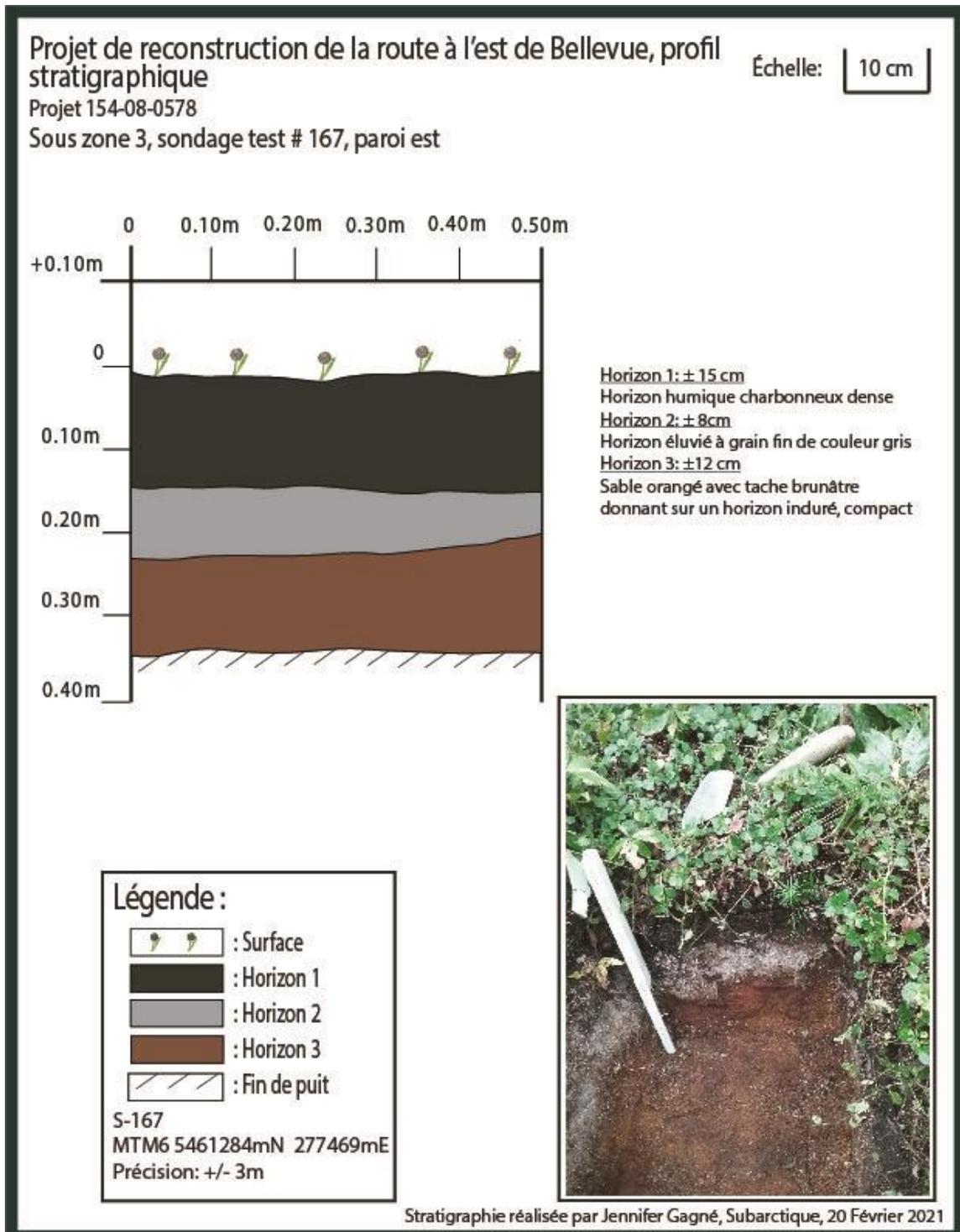


Figure 16 : Sondage test no. 167 présentant un podzol forestier avant d'atteindre un sol induré à 37 cm de profondeur. (Photo 1598541454999 prise vers l'est)

### 8.1.6 Sous-zone à potentiel 6

La dernière sous-zone présentait un fort potentiel archéologique. Se situant au sud de la route 138, à proximité d'un terrain vague à l'est où un pylône électrique se trouvait, elle présentait un profil topographique allant d'une pente douce à forte inclinée vers l'ouest.

La séquence pédologique des 52 sondages réalisés dans cette sous-zone demeure généralement la même que partout ailleurs, excepté à la limite est de la sous-zone. La proximité du terrain vague aménagé a perturbé une partie cette sous-zone. Le sondage test no.69 démontre un remblai de 70 cm de profondeur avant d'atteindre un podzol forestier composé d'une séquence pédologique d'un horizon humique de plus ou moins quatre cm, d'un horizon éluvié de couleurs gris également d'une épaisseur de quatre cm, puis d'un sable orangé de six cm. Notons la présence d'un tuyau de caoutchouc qui longe la route 138 sur une bonne partie de la sous-zone au nord, juste à l'orée de la forêt. Outre ce tuyau, aucun vestige ne fut découvert dans cette sous-zone (photos 13 et 14 et figure 17).



**Photo 13 : Terrain vague avec pylône électrique à l'est de la sous-zone 6. (Photo no. DSCN3665 prise vers le sud-ouest)**



**Photo 14 : Tuyau de caoutchouc longeant la route 138 à l'orée de la forêt au nord de la sous-zone 6.**  
*(Photo no. 1598443791699 prise vers l'est)*

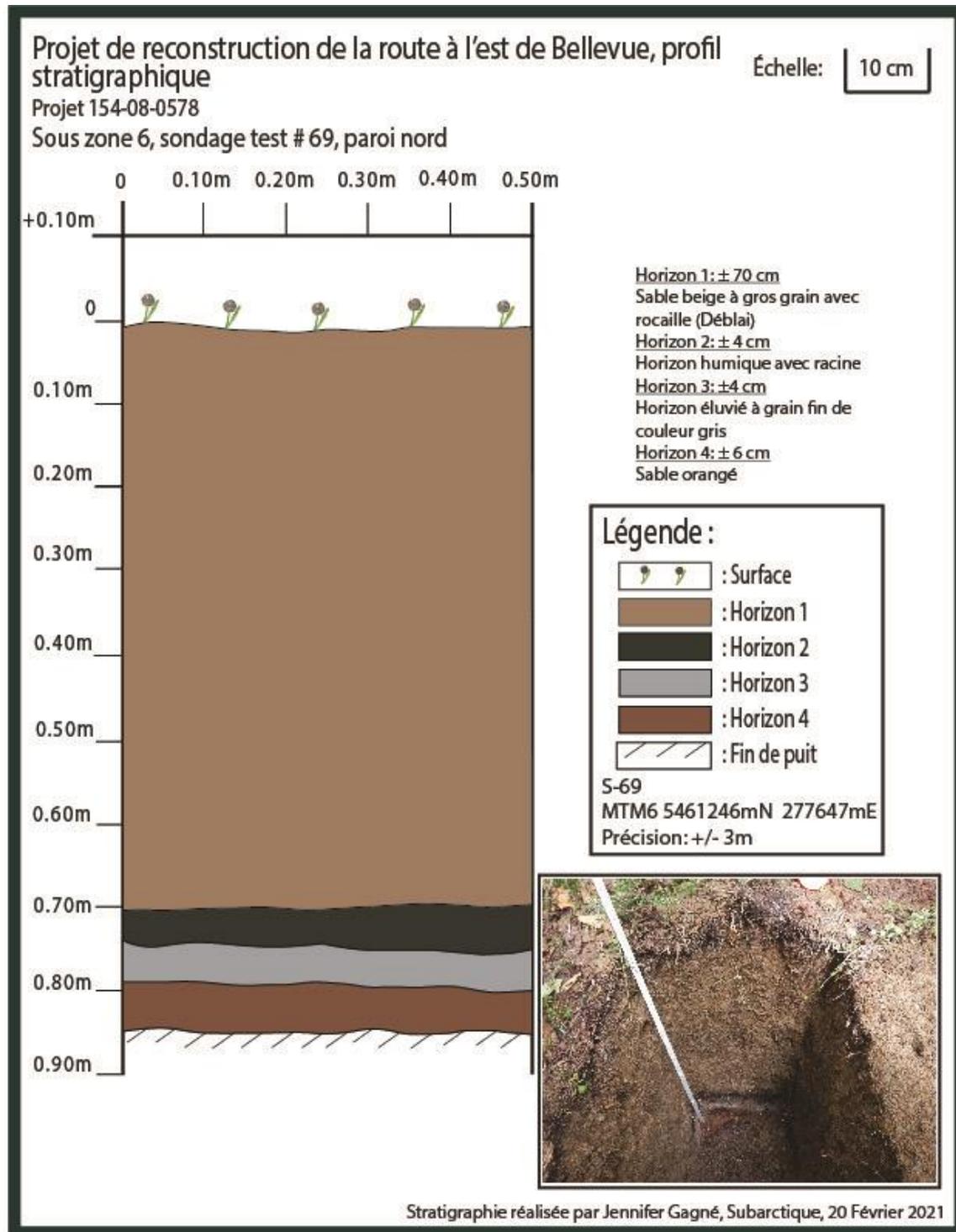


Figure 17 : Sondage test no. 69 démontrant un important niveau (70 cm) de remblais avant d'atteindre un podzol forestier.

## **9. Discussion**

L'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de reconstruction de la route à l'est de Bellevue, dans la municipalité de Franquelin sur la route 138, projet 154-08-0578, réalisé pour le compte du Ministère des Transports du Québec (ci-après MTQ), n'a mené à la découverte d'aucun nouveau site archéologique, qu'il soit de nature paléohistorique ou historique.

Bien que le secteur de la rivière Franquelin s'inscrit à l'intérieur d'un secteur géographique plus vaste comprenant plusieurs rivières s'écoulant depuis l'Hinterland jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La rivière Franquelin ne constitue en fait que l'un des nombreux sous-bassins hydrographiques par lequel les populations humaines paléohistoriques et historiques ont pu transiter afin d'avoir accès aux ressources de l'intérieur ou encore à celles du fleuve. À ce jour, aucun site archéologique ne témoigne d'une occupation paléohistorique du secteur de la rivière Franquelin dans un rayon de cinq kilomètres. Au-delà de cette distance, plusieurs indices d'occupation de nature paléohistorique ont été découverts de part et d'autre de la rivière Franquelin.

La période historique est marquée par la Franquelin Lumber and Pulpwood qui vient établir ses premiers camps forestiers ainsi qu'un quai, un moulin à scie et une dalle à l'embouchure de la rivière Franquelin. La concession de Franquelin fut rachetée dès 1920 par l'Ontario Paper Compagny. Les activités forestières de l'Ontario Paper Compagny, rebaptisée Québec North Shore Paper en 1938, passèrent sans encombre à travers la crise économique des années trente (Langevin 2011) (figure 6). L'ensemble des chantiers cessèrent leurs activités en 1955.

Suite aux expertises archéologiques réalisées à l'intérieur des limites des travaux dans les six sous-zones à potentiel ciblées par le MTQ, un total de 185 sondages négatifs et deux sondages positifs dont les vestiges se sont avérés sans valeur archéologique furent effectués.

## Conclusions et recommandations

Suite aux expertises archéologiques réalisées à l'intérieur des limites des travaux du projet 154-05-0578 dans les six sous-zones à potentiels archéologique, nous émettons le constat que les travaux prévus par le MTQ peuvent être réalisés sans aucune contrainte archéologique.

Au total, une superficie de 33 006 m<sup>2</sup> fut inventoriée par des inspections visuelles et par la réalisation de 187 sondages exploratoires, incluant dix sondages tests répartis dans les six sous-zones à potentiel identifiées par le MTQ. De ce nombre, deux sondages se sont avérés positifs (vestiges modernes) et 185 sondages se sont avérés négatifs.

Bien que quelques vestiges modernes (dépotoir possiblement lié à l'ancien dépanneur Irving) aient été identifiés à proximité de la sous-zone 1.1 et à l'intérieur de la sous-zone 3 avec le dépotoir, ces objets ne possèdent aucune valeur archéologique. Tout comme les objets apportés par les diverses crues dans la sous-zone 1.

Ce projet d'inventaire et les résultats négatifs qui en découlent s'ajoutent au corpus de données obtenu lors d'inventaires précédents réalisés autour du projet à l'étude. Ainsi, les sondages effectués à l'intérieur des limites du projet routier démontrent qu'aucune activité de nature paléohistorique ou historique n'a eu lieu ou n'a survécu en bordure de la route 138.

## Bibliographie

ARCHAMBAULT, Marie-France, 1994 : *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay*, Côte Nord du Saint-Laurent. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département d'anthropologie, trois volumes, 522 p.

BERGER, J.-P. et J. BLOUIN, 2007 : *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 5g – Hautes collines de Baie-Comeau–Sept-Îles*, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques.

BERNATCHEZ, Pascal, 2003 : *Évolutions littorales holocènes et actuelles des complexes deltaïques de Betsiamites et de Manicouagan Outardes : synthèse, processus, causes et perspectives*. Thèse de doctorat, Géographie, Université Laval

CASTONGUAY, Daniel et Daniel CHEVRIER, 1976 : *Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 157 p., #72

CHEVRIER, Daniel, 1977a : *Préhistoire de la région de Moisie*. Ministère des affaires culturelles, Les cahiers du Patrimoine (5), Québec, 376 p., #91.

---, 1978a : « La Côte-Nord du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. V(1-2): 75-86

---, 1996 : « Les premières populations humaines: 8500 à 2000 avant aujourd'hui. » Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Pierre Frenette, pp. 73-104. Collection les Régions du Québec no.9. Institut québécois de recherche sur la culture, Presses de l'université Laval, Québec

---, 2005 : *Les ressources archéologiques de l'aire commune 093-20*. Étude de potentiel préparée pour le Conseil de bande de Pessamit, Montréal, 53 p. + annexes.

CHISM, James V., 1980a : *Reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, 1979*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 177 p., #610

CLERMONT, Norman. 1978 : “Le Sylvicole Initial ”, *Recherches Amérindiennes au Québec VII (1-2)*: 31-43

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINÉ, 1982 : *Pointe-du-Buisson 4: Quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 170 p.

COSSETTE, Évelyn, 1996 : « Pêcheurs et chasseurs à l'aube d'une transformation : les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 apr. J.C. », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVI (3-4) : 115-127.

---, 1997 : « L'exploitation des ressources animales au cours du Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 ap. J.-C.) », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVII (3-4): 49-67.

DIONNE, Jean-Claude et Serge OCCHIETTI, 1996 : « Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 50, numéro 1, p. 25-28.

DUBREUIL, Steeve, 1995 : *Paléoethnographie et mode de subsistance sur la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent d'après le site DfEf-2*, Havre-Colombier. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal, Montréal.

---, 2007 : *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la Côte-Nord du Québec*, Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP), 146 p.

DUCHAINE, Désirée-Emmanuelle, 2014, *Inventaire archéologique (automne 2013) Projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138*, Projets Grandes Bergeronnes, Franquelin et Blanc-Sablon, Ministère des Transports du Québec.

DUHAIME, Lloyd, 1986, *De Puissance comblée. Baie Comeau : 50 ans d'histoire*, Éditions Nordiques.

ÉMOND, Denis et André CYR. 1979, *Reconnaissance archéologique sur la Haute Côte-Nord*, Été 1979, MAC.

ÉMOND, Denis et Luc BEAUDIN, 1981 : *Fin de la reconnaissance archéologique sur la haute côte nord, été 1980*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 322 p.

ETHNOSCOP INC, 2014 : *Fouille archéologique du site DdEh-8 dans le cadre des travaux de contournement de la municipalité de Longue-Rive par la route 138 (2013)*. Boucherville, Direction territoriale de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (Projet MTQ No 154-98-0322), 175 p.

ETHNOSCOP INC, 2014y, *Programme d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont, Tronçon Baie-Comeau à Manic-2*, Étude de potentiel et inventaire archéologique (automne 2013), Dessau, 84 p.

---, 2007, *Inventaires archéologiques (automne 2015) direction Côte-Nord*. Direction générale de Québec et de l'Est, Ministère des Transport du Québec, Projet 20- 3573-0556, 144 p.

FIEDEL, Stuart, 2001 : « What Happened in the Early Woodland? » *Archaeology of Eastern North America*, 29 : 101-142.

FRENETTE, Pierre, 1996 : *Histoire de la Côte-Nord*. Sainte-Foy, PUL (Coll. « Les régions du Québec », no 9), 667 p.

---, 2008 : *Évolution historique du site, du poste de la chapelle de Papinachois*. Société historique de la Côte-Nord, Baie-Comeau, 80 p. + annexes.

GHASSEN, Ibrahim, 2011 : *Géologie et géomorphologie quaternaire de la zone de GIEBV Duplessis*, Organisme de bassins versants Duplessis, Sept Îles.

LANGÉVIN, Érik, 2011 : Bassins hydrographiques de la Haute-Côte-Nord et de la rivière Saguenay. Bilan des connaissances archéologiques. Document préparé pour le Ministère de la Justice du Québec, service du contentieux, Montréal, 266 pp. Confidentiel.

LANGÉVIN, Érik et Jean-Michel LAVOIE-PAINCHAUD, 2009b : *Intervention archéologique sur les berges de la rivière de Papinachois, Côte-Nord. Activités de l'été 2008*. Rapport soumis à la Société historique de la Côte-Nord. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Subarctique Enr., Chicoutimi, 24 p. + annexes.

LAMB, Henri F., 1980 : « Late-Quaternary Vegetation History of southeastern Labrador. » *Arctic and alpine research*, no. 12 : 117-135.

PERRON, N, 1996 : « Le peuplement agro-forestier », dans Pierre Frenette, dir., *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, Presse de l'Université Laval, pp.282-320.

PINTAL, Jean-Yves, 1995 : *Inventaires et fouilles archéologiques à Baie-Comeau*, les interventions de 1994, secteur Marquette et Mingan. La Société des parcs de Baie-Comeau/Ville de Baie-Comeau/MCCQ, 118 p.

---, 2000 : *Inventaires archéologiques, Direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau*. Ministère des transports du Québec, Division Environnement, 55 p.

---, 2005 : *Inventaires archéologiques, direction de la Côte-Nord (été 2005)*. Direction générale de Québec et de l'Est. Ministère des Transports du Québec, Québec, 130 p.

---, 2007 : *Aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson, Rivière Franquelin, inventaire archéologique*, Groupe AXOR Inc, 42 p.

---, 2009 : *Inventaire archéologique, direction Côte-Nord, (été 2007)*, Ministère des Transport du Québec, Québec, 244 p.

PLOURDE, Michel, 1991 : *Inventaire archéologique le long de la rivière Betsiamites, fouille au site DfEf-2 et synthèse du programme d'inventaire en la MRC de la Haute-Côte-Nord*. MRC de la Haute-Côte-Nord/MAC, Québec, 85 p.

---, 1993 : *D'Escanimes à Pltipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent*. Collection Patrimoines. Dossiers. Les Publications du Québec, MRC de la Haute-Côte-Nord, Québec, 87 p.

---2003 : *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, Québec, 419 p.

PLUMET, Patrick, Jean-François MOREAU, Hélène GAUVIN, Marie-France ARCHAMBAULT et Virginia ELLIOT, 1993 : *Le site Lavoie (DbEj-11): L'Archaique aux Grandes Bergeronnes, Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Paléo-Québec 20. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H., et Pierre GRONDIN, 2009 : « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 170-76. Boisbriand: MultiMondes.

### Ressources électroniques

ATLAS DE L'EAU (2021) : Rivière Franquelin, [en ligne], <https://services-mddelcc.maps.arcgis.com> (page consulté le 12 janvier 2021).

BANQ, Fonds du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, photographies, E57, S44, SS1, PC2-1.

BANQ, Jean-Célestin Desmeules (plan de 1889), Fonds du Ministère des Terres et Forêts E21, S555, SS1, SSS18, P38B.

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC (2021) : Municipalités de Franquelin [en ligne]. <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx> (pages consultées le 05 janvier 2021).

GREFFE DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (2021) : Carte interactive [en ligne]. <https://appli.mern.gouv.qc.ca/gagq/> (page consultée le 04 janvier 2021).

INSTITUT DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT: Information sur les sols/études pédologiques [en ligne]. <http://www.irda.qc.ca/fr/> (page consultée le 17 décembre 2020).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (2014) : Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec, [en ligne]. <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp> (page consultée le 13 janvier 2021).

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS MANICOUAGAN (2021) : Plan directeur de l'eau [en ligne]. <http://www.obvm.org/pde> (page consultée le 05 janvier 2021).

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES DU QUÉBEC (2021) : Système d'information géominère du Québec : Carte interactive [en ligne] [http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108\\_afchCarteIntr](http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr) (page consultée le 13 janvier 2021).

VILLAGE FORESTIER D'ANTAN (2013) : Présentation et historique [en ligne]. <http://www.villageforestierdantan.com/> (page consulté le 12/02/2018).

**Annexe 1 : Catalogue photo et de l'appareil photo**  
**Catalogue photo environnement**

No. Photo carto	Nom.Photo	Direction	Description	Longitude (LLNad83)	Latitude (LLNad83)
0	1598286627208.jpg	N	Environnement général secteur. 1.1 à côté du cimetière	-67.884504	49.290409
1	1598286748252.jpg	SW	Environnement route 138 à au sud du cimetière	-67.884509	49.290366
2	1598287028320.jpg	N	Vue d'ensemble limite sw de la limite des travaux a côté du cimetière	-67.884742	49.290471
3	1598287175742.jpg	NW	Vue sur le cimetière	-67.884901	49.290483
4	1598287235629.jpg	SE	environnement 1.1 au sud de la limite des travaux	-67.884846	49.290329
5	1598287299993.jpg	NE	Limite sud-ouest à ras le cimetière, pic de sable	-67.884837	49.290277
6	1598287330737.jpg	N	Entrée du cimetière	-67.884837	49.290277
7	1598287387903.jpg	NE	Environnement, remise sur le terrain du cimetière, hors limite des travaux	-67.884955	49.290483
8	1598287433228.jpg	E	Cours en pierre concassé avant limite ouest des travaux	-67.884869	49.290559
9	1598288964443.jpg	N	Sondage 10 40 cm induré	-67.884539	49.290668
10	1598289107148.jpg	N	Idem	-67.884539	49.290674
11	1598290887699.jpg	E	perturbation, planche de bois hors contexte	-67.884366	49.290666
12	1598291773943.jpg	SE	Chablis	-67.884504	49.290571
13	1598291863246.jpg	E	Vestige moderne	-67.884441	49.290508
14	1598291954046.jpg	SW	Perturbation, trou avec branchage par-dessus	-67.884482	49.290509
15	1598293616918.jpg	NE	Environnement pic de sable, poteau chaînage	-67.884773	49.290395
16	1598294158206.jpg	NE	Environnement pic de sable	-67.884752	49.290627
17	1598294259687.jpg	NE	Limite est du cimetière	-67.884795	49.290894
18	1598294323857.jpg	SE	Béton proche des limites du cimetière en surface	-67.884754	49.290988
19	1598294417469.jpg	NE	Perturbation en pente descendante long des limites des travaux ouest, à ras le cimetière	-67.884752	49.290989
20	1598294495646.jpg	SE	Perturbation naturel en bordure du cimetière	-67.884743	49.2909279
21	1598294605816.jpg	S	Bordure du cimetière	-67.88478	49.2908349
22	1598294724930.jpg	SE	Béton proche des limites du cimetière en surface	-67.884764	49.290649
23	1598372337200.jpg	W	Chemin en terre battue pour se rendre à la sablière	-67.87169	49.290813
24	1598372920850.jpg	N	Fossé en bordure de route, vue sur secteur déboisé (Sablière)	-67.866176	49.293589
25	1598372976492.jpg	E	Idem	-67.866031	49.293462
26	1598373088155.jpg	SE	Archéologue au travail en inspection visuelle	-67.866396	49.293223
27	1598373116246.jpg	S	Perturbation lié à la proximité sablière	-67.866331	49.29315
28	1598373233472.jpg	S	Route 138	-67.866921	49.293175
29	1598373312855.jpg	NE	Cran rocheux en bordure de route	-67.86693	49.292958
30	1598373644314.jpg	N	Environnement avec déboisement au sud de la sablière	-67.866767	49.293264
31	1598373700935.jpg	SW	Perturbation	-67.867221	49.293009
32	1598373770611.jpg	N	Environnement	-67.867685	49.292931
33	1598373813599.jpg	SE	Archéologue au travail en inspection visuelle	-67.867581	49.292713
34	1598373891326.jpg	S	Environnement fossé	-67.868049	49.292714
35	1598374073668.jpg	S	Sondage 25 en bordure de route	-67.867626	49.292939

36	1598374184961.jpg	NW	Environnement ligne électrique	-67.868163	49.292535
37	1598374359657.jpg	NW	Environnement	-67.869116	49.292028
38	1598374553893.jpg	W	Sondage 26	-67.869619	49.291804
39	1598374703628.jpg	IND	Erreur Tablette	-67.87105	49.29102
40	1598374760728.jpg	IND	Erreur Tablette	-67.871504	49.290599
41	1598374851949.jpg	IND	Erreur Tablette	-67.871379	49.290509
42	1598374871656.jpg	SE	Sationnement, perturbation	-67.871337	49.290507
43	1598375196304.jpg	NE	Sablière	-67.873969	49.290032
44	1598375246556.jpg	N	Idem	-67.873969	49.290032
45	1598375286941.jpg	E	Idem	-67.873998	49.290014
46	1598375439281.jpg	SW	Sablière et perturbation environnante	-67.874557	49.289887
47	1598375478522.jpg	S	Déboisement autour de la sablière	-67.874557	49.289887
48	1598375720829.jpg	SW	Environnement à proximité sablière	-67.874045	49.289735
49	1598375760364.jpg	S	Environnement	-67.874049	49.289724
50	1598375835955.jpg	NE	Sablière vue d'en bas	-67.874455	49.289598
51	1598375867845.jpg	N	Déboisement autour de la sablière	-67.874571	49.289597
52	1598375925552.jpg	W	Perturbation anthropique	-67.874889	49.289535
53	1598375980352.jpg	S	Chablis	-67.875032	49.289488
54	1598376068514.jpg	S	Secteur déboisé avec route 138 au loin	-67.875387	49.289418
55	1598376143070.jpg	S	Environnement forestier	-67.875321	49.289235
56	1598376355862.jpg	S	Lisière de bois avec fossé avant	-67.874769	49.288878
57	1598376632083.jpg	N	Cran rocheux en bordure de route	-67.876702	49.288241
58	1598376711532.jpg	N	Idem	-67.87724	49.288166
59	1598376806638.jpg	N	Idem	-67.877756	49.288055
60	1598376937171.jpg	N	Idem	-67.878693	49.288186
61	1598377117828.jpg	NE	Secteur déboisé	-67.879869	49.288719
62	1598377156007.jpg	N	Cran rocheux en bordure de route	-67.879869	49.288719
63	1598377417980.jpg	E	Secteur déboisé	-67.88116	49.289607
64	1598377887253.jpg	NE	Cours à proximité du cimetière	-67.882838	49.290013
65	1598377919529.jpg	NW	Idem, ancien terrain Irving	-67.882819	49.290069
66	1598378000481.jpg	N	Idem	-67.883509	49.290128
67	1598378191574.jpg	W	Pente descendante vers le fleuve environnement	-67.885919	49.290427
68	1598378335633.jpg	N	Nature sablonneuse du sol en bordure de route	-67.887466	49.290476
69	1598378717183.jpg	NW	Vue générale sur secteur 1	-67.891985	49.290909
70	1598378761097.jpg	NE	Vue générale rivière Franquelin	-67.891985	49.290909
71	1598379145593.jpg	NE	Vue générale de la plage sur la Rivière Franquelin	-67.89268	49.291498
72	1598379169412.jpg	SE	Environnement pointe de sable espace marécageux	-67.887466	49.290476
73	1598379257948.jpg	S	Lisière de bois sur la pointe à l'intérieur des limites des travaux	-67.89273	49.291434
74	1598379374392.jpg	NW	Idem, archéologue au travail	-67.892911	49.291506

75	1598381325837.jpg	N	Sondage 27 pas bonne	-67.892863	49.291454
76	1598381372406.jpg	N	Sondage 27	-67.892861	49.291455
77	1598382076343.jpg	SE	Sondage 28 ancien niveau humique a 90 cm	-67.892899	49.291343
78	1598383461452.jpg	N	Sondage 29	-67.892916	49.291305
79	1598384370888.jpg	NE	Rivière Franquelin vue sur site village d'antan	-67.892959	49.291509
80	1598384399230.jpg	SW	Embouchure rivière Franquelin et pont 138	-67.892983	49.29153
81	1598384423616.jpg	S	Environnement + archéologue au travail	-67.893035	49.291567
82	1598384724201.jpg	E	Chemin escarpé pour descendre sur zone	-67.892942	49.291225
83	1598384753750.jpg	E	Idem	-67.892948	49.291214
84	1598384797284.jpg	SW	Vue générale Fleuve Saint-Laurent	-67.893082	49.291159
85	1598384831977.jpg	N	Secteur herbacé et boisé de la sous-zone 1	-67.893283	49.291183
86	1598384869909.jpg	N	Érosion des berges	-67.893349	49.291207
87	1598385030110.jpg	NW	Vue général sur rivière Franquelin et autre berge	-67.893055	49.291438
88	1598385121836.jpg	W	Vestige morner rejeté sur la plage (morceaux de béton)	-67.893191	49.291447
89	1598385227152.jpg	NE	Plage sur secteur 1 + vue sur village d'antan	-67.893293	49.29154
90	1598385405294.jpg	S	Secteur marécageux en bordure de pente	-67.892598	49.291449
91	1598443791699.jpg	S	Tuyau qui passe dans la sous-zone 6	-67.874338	49.288917
92	1598444184538.jpg	N	Idem	-67.874688	49.288723
93	1598448509574.jpg	N	Sondage test 50	-67.874664	49.28868
94	1598449587960.jpg	W	Environnement en pente descendante	-67.874816	49.288608
95	1598449630513.jpg	W	Idem	-67.874684	49.288518
96	1598455578251.jpg	E	En pente montante du milieu de la pente	-67.873381	49.2880509
97	1598456371373.jpg	N	Environnement en bas de pente sous-zone 6	-67.874163	49.288071
98	1598457372708.jpg	SW	Relief en pente vue de la route 138	-67.875154	49.2887069
99	1598460075021.jpg	W	Dépotoire à la lisière du chemin en terre battue	-67.880596	49.289975
100	1598460144530.jpg	N	Idem	-67.880537	49.289957
101	1598460341562.jpg	SE	En pente différence approximative de 2m	-67.880398	49.289829
102	1598460999850.jpg	S	Secteur déboisé	-67.880696	49.289575
103	1598461113203.jpg	E	Idem, archéologue au travail	-67.880703	49.289558
104	1598461168319.jpg	S	Chablis dans secteur déboisé	-67.880704	49.289555
105	1598461207798.jpg	S	Idem	-67.880695	49.289528
106	1598461368044.jpg	W	Archéologue au travail	-67.880632	49.289465
107	1598461959766.jpg	W	Environnement dépotoir	-67.880495	49.289816
108	1598463043264.jpg	W	Idem	-67.88028	49.289871
109	1598463122321.jpg	N	Secteur en pente	-67.880275	49.289878
110	1598463264641.jpg	N	Idem	-67.880286	49.289767
111	1598463861094.jpg	NE	Cran rocheux environnement	-67.879883	49.289452
112	1598464267695.jpg	E	Sondage 88	-67.880204	49.289855
113	1598464545031.jpg	S	En pente	-67.8798	49.289829

114	1598464726306.jpg	S	Idem cran rocheux	-67.879705	49.289854
115	1598465336089.jpg	SW	Secteur déboisé à ras la route 138	-67.881137	49.289507
116	1598466760311.jpg	SW	Secteur escarpé jusqu'à la route 138	-67.880398	49.289114
117	1598467032165.jpg	W	Sondage 114 induré à 40 cm	-67.88077	49.289287
118	1598467301615.jpg	SE	Secteur humide	-67.880706	49.289172
119	1598467534642.jpg	W	Fossé	-67.881083	49.289184
120	1598529334683.jpg	N	Limite ouest de la sous-zone 3	-67.879848	49.288755
121	1598529384768.jpg	E	Fossé à limite sud de la sous-zone	-67.879842	49.288751
122	1598529946678.jpg	N	En pente vers le sud	-67.878111	49.289309
123	1598530031468.jpg	S	Plus haut plateau déboisé	-67.878111	49.289296
124	1598530118470.jpg	NE	Environnement déboisé sur plateau 1	-67.878202	49.289266
125	1598530174459.jpg	NW	Environnement archéologue au travail	-67.87832	49.289239
126	1598530220806.jpg	E	Idem	-67.87834	49.289235
127	1598530260394.jpg	W	Environnement perturbé	-67.878446	49.289275
128	1598530289021.jpg	NW	Idem	-67.878444	49.289275
129	1598530362212.jpg	N	Chablis	-67.878432	49.289307
130	1598530819024.jpg	N	Secteur déboisé bouleversé	-67.878347	49.289207
131	1598530955373.jpg	SW	secteur déboisé très bouleversé	-67.878463	49.289233
132	1598530991076.jpg	SE	Bouleversement laissé visiblement par de la machinerie lourde	-67.878481	49.289225
133	1598532425441.jpg	SE	Chablis	-67.87837	49.289485
134	1598532635312.jpg	N	En pente vers le nord	-67.878302	49.289528
135	1598532728175.jpg	NE	Cran rocheux	-67.878278	49.289531
136	1598532777967.jpg	NE	Idem	-67.878219	49.289555
137	1598533160343.jpg	E	En pente descendante	-67.878529	49.289194
138	1598533182162.jpg	SE	Environnement plateau 2	-67.878529	49.289194
139	1598533456615.jpg	W	Sondage 133	-67.878763	49.289173
140	1598534150047.jpg	NW	Chemin machinerie lourde perturbé	-67.878661	49.28917
141	1598534224761.jpg	NW	Cran tombé	-67.878782	49.289252
142	1598534280547.jpg	SW	Environnement cran	-67.878908	49.289242
143	1598534509524.jpg	N	En pente montante	-67.878493	49.289079
144	1598534557390.jpg	SE	Plateau 2 terrasse est	-67.878467	49.289045
145	1598536387998.jpg	E	Environnement épineux	-67.878992	49.289032
146	1598536784156.jpg	SE	Limite cran	-67.878509	49.28872
147	1598536888749.jpg	S	En pente descendante avant route 138 petit plateau	-67.878786	49.2886
148	1598537629819.jpg	S	Sondage 156	-67.87956	49.288793
149	1598538178009.jpg	NE	Environnement en pente montante	-67.879222	49.28872
150	1598538218330.jpg	E	Environnement épineux	-67.879206	49.288691
151	1598538311518.jpg	W	Idem	-67.879344	49.288645
152	1598538681971.jpg	E	Environnement en bordure de la route 138	-67.879795	49.288731

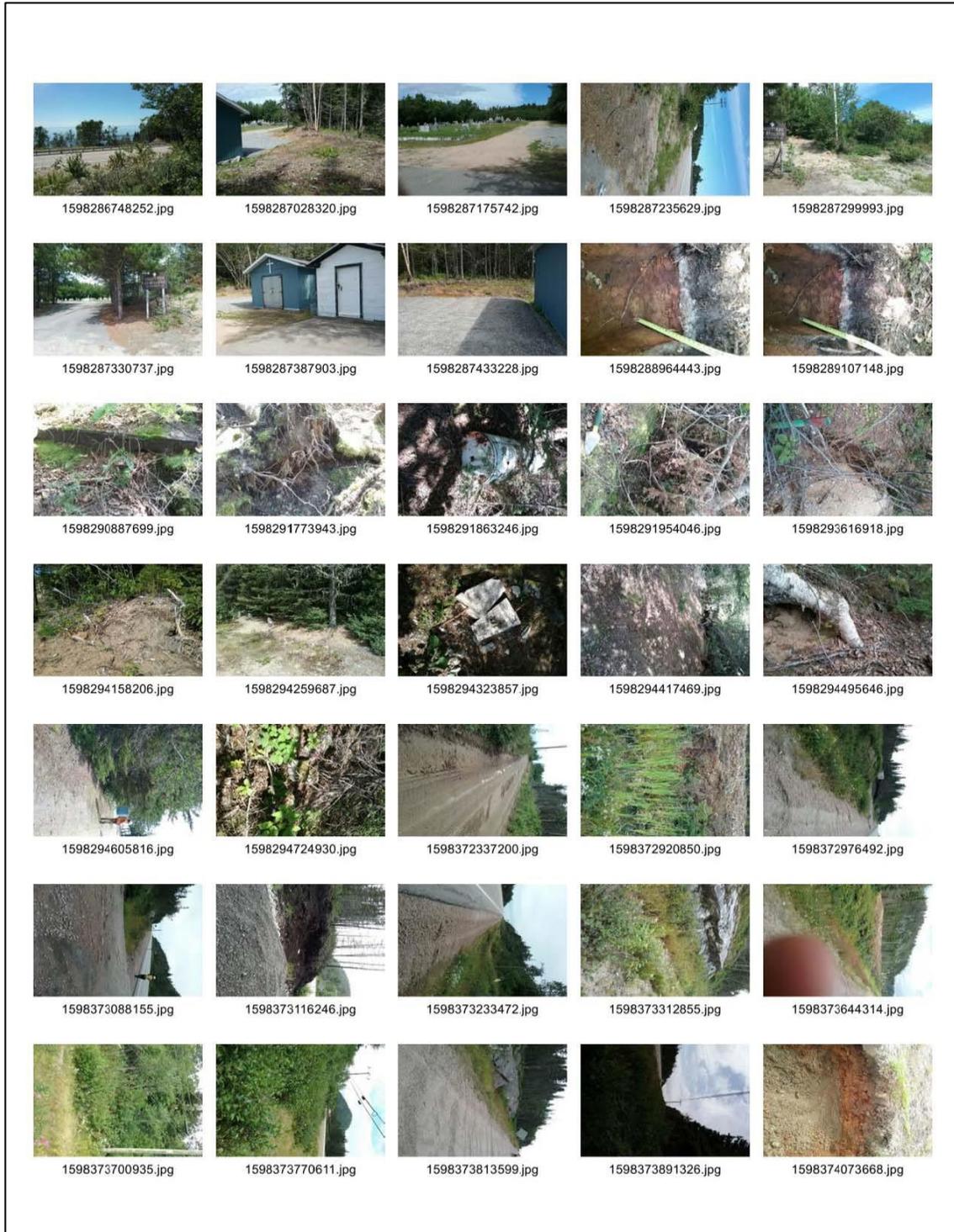
153	1598538833721.jpg	N	Environnement	-67.879012	49.288412
154	1598538873235.jpg	NW	Environnement	-67.879018	49.288409
155	1598538996840.jpg	N	Cran rocheux	-67.880035	49.288715
156	1598540436052.jpg	SW	Secteur déboisé	-67.875388	49.289221
157	1598540633880.jpg	NE	Environnement perturbé	-67.875564	49.289101
158	1598540858771.jpg	NE	Idem	-67.875746	49.289118
159	1598541225481.jpg	SW	Limite escarpement	-67.875364	49.289071
160	1598541248089.jpg	W	Idem	-67.875354	49.289054
161	1598541291694.jpg	SE	Buton à la lisière de l'escarpement	-67.875442	49.289063
162	1598541325689.jpg	SW	Idem	-67.875515	49.289052
163	1598541759240.jpg	SW	Escarpement	-67.875877	49.288907
164	1598541979894.jpg	W	Petite terrasse en bas de pente	-67.875993	49.28872
165	1598542389995.jpg	NW	Environnement	-67.87603	49.288504
166	1598542933205.jpg	W	Limite est sous-zone 2	-67.881594	49.289131
167	1598544963494.jpg	NW	Environnement en pente vers le sud	-67.881965	49.289297
168	1598545043983.jpg	N	Remblai routier en bordure de route 138	-67.882224	49.289401
169	1598545146443.jpg	SW	Importante érosion en bordure de route; très escarpé	-67.882801	49.289655
170	1598545197086.jpg	S	Escarpement	-67.882852	49.289669
171	1598545223650.jpg	SE	Idem	-67.882848	49.289667
172	1598545293688.jpg	SW	Importante érosion en bordure de route; très escarpé	-67.883486	49.289882
173	1598545487677.jpg	SW	Sous-zone escarpé	-67.884389	49.289954
174	1598545695150.jpg	N	Remblai routier sondage 173	-67.884367	49.290004
175	1598545754758.jpg	NW	Remblais en bordure de route	-67.884376	49.290004
176	1598545856113.jpg	SW	Importante érosion en bordure de route avec empierrement ; très escarpé	-67.884957	49.290126
177	1598545879458.jpg	S	Empierrement	-67.884957	49.290126
178	1598545905781.jpg	NW	Bouleversement	-67.884987	49.290146
179	1598545946382.jpg	W	Déboisement en bordure de route	-67.885103	49.290149
180	1598545988808.jpg	W	remblais routier	-67.885266	49.290215
181	1598546069377.jpg	S	Petite terrasse en vas de l'escarpement	-67.885724	49.290204
182	1598546154159.jpg	SW	En pente descendante vers le sud et vers l'ouest	-67.886068	49.290289
183	1598546228978.jpg	NW	Environnement en pente	-67.886108	49.290295
184	1598546248810.jpg	NW	Idem	-67.886369	49.290265
185	1598546430690.jpg	S	Escarpement limite du Fleuve Saint-Laurent	-67.886404	49.290229
186	1598546913957.jpg	E	Archéologue au travail	-67.886671	49.290243
187	1598546959289.jpg	SW	Escarpement limite du Fleuve Saint-Laurent	-67.886809	49.290253
188	1598547024819.jpg	SE	Idem	-67.886992	49.290309
189	1598547073406.jpg	S	Idem	-67.887223	49.290316
190	1598547145685.jpg	SW	Petite terrasse entre la route 138 et escarpement avant fleuve	-67.887858	49.290321
191	1598547993338.jpg	W	Sondage 180; 80 cm	-67.889294	49.290261

192	1598548089360.jpg	S	Vue générale sur le fleuve Saint-Laurent du sondage 180	-67.889315	49.290259
193	1598548372007.jpg	SE	Vue générale en bordure de l'escarpement	-67.888594	49.290216
194	1598549202356.jpg	E	Archéologue au travail	-67.88787	49.290127
195	1598549225534.jpg	S	Vue générale	-67.88787	49.290127
196	1598549692273.jpg	SW	Vue générale	-67.889395	49.290352
197	1598549767496.jpg	S	Vue générale	-67.889822	49.29032
198	1598549906818.jpg	W	Idem	-67.890883	49.290541
199	1598549966846.jpg	SW	Idem	-67.891381	49.290638
200	1598550085138.jpg	SE	Idem	-67.892367	49.290775
201	1598550250869.jpg	E	Relief en pente en bordure du fleuve	-67.893316	49.290835
202	1598550362375.jpg	NE	Érosion des hautes terrasses	-67.892446	49.290499
203	1598550716862.jpg	N	Relief en pente en bordure du fleuve	-67.891047	49.290225
204	1598550972797.jpg	N	Idem	-67.890745	49.289982
205	1598551044947.jpg	NE	Érosion des hautes terrasses	-67.890434	49.289948
206	1598551126531.jpg	NE	Vue générale	-67.890003	49.289793
207	1598551248843.jpg	SE	Érosion des hautes terrasses	-67.88898	49.289688
208	1598551314815.jpg	NE	Idem	-67.888821	49.289577
209	1598551470662.jpg	NE	Idem	-67.888008	49.289533
210	1598551598259.jpg	N	Idem	-67.887324	49.289445
211	1598551695500.jpg	N	Idem	-67.88692	49.289252
212	1598551728755.jpg	NE	Idem	-67.886915	49.289250
213	1598551906230.jpg	N	Érosion des berges	-67.88594	49.289479
214	1598552173745.jpg	NW	Érosion des hautes terrasses	-67.885677	49.289538
215	1598552204644.jpg	E	Archéologue au travail	-67.885673	49.289539
216	1598552238009.jpg	NE	Érosion des hautes terrasses	-67.885675	49.289539
217	1598552268989.jpg	S	Vue générale sur fleuve	-67.885675	49.289539
218	1598552293410.jpg	W	Érosion	-67.885672	49.289541
219	1598552440780.jpg	NE	Idem	-67.885434	49.289459
220	1598552700072.jpg	N	Érosion des hautes terrasses	-67.884212	49.289152
221	1598552761565.jpg	NE	Érosion des berges	-67.884157	49.289249
222	1598552779917.jpg	N	Déchets provenant de la haute terrasse arrivés avec érosion	-67.884157	49.289249
223	1598552797376.jpg	NW	Idem	-67.884155	49.289249
224	1598552861773.jpg	NE	Morceau de falaise	-67.884016	49.289187
225	1598552885786.jpg	SE	Ambiance générale fin de terrain	-67.883988	49.289160
226	1598552946786.jpg	SE	Limite sud-est de la sous-zone 2	-67.883577	49.289076
227	1598552975700.jpg	SE	Vue générale sur fleuve	-67.883569	49.289035
228	1598553018329.jpg	W	Idem	-67.88364	49.289024

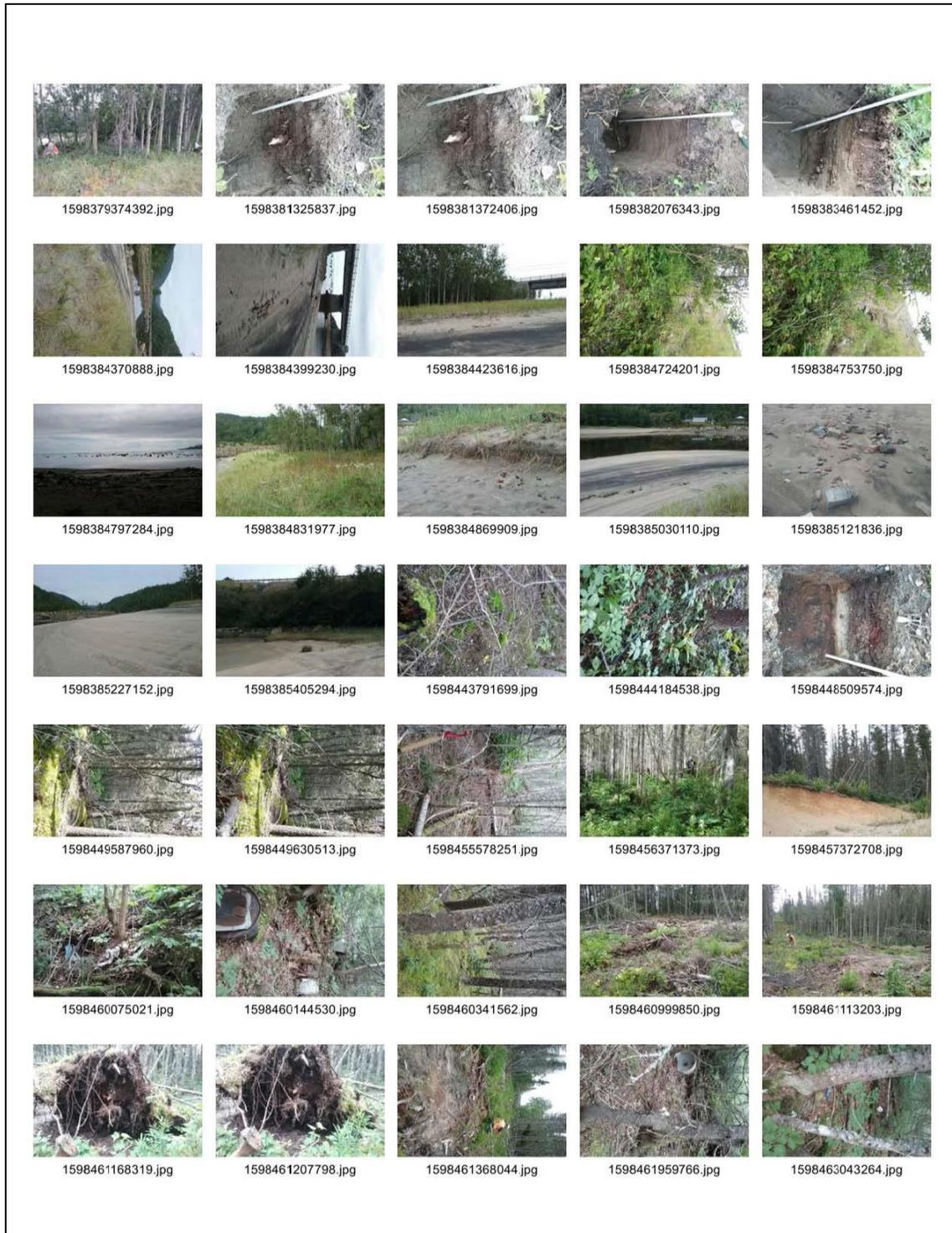
## Catalogue photo sondages

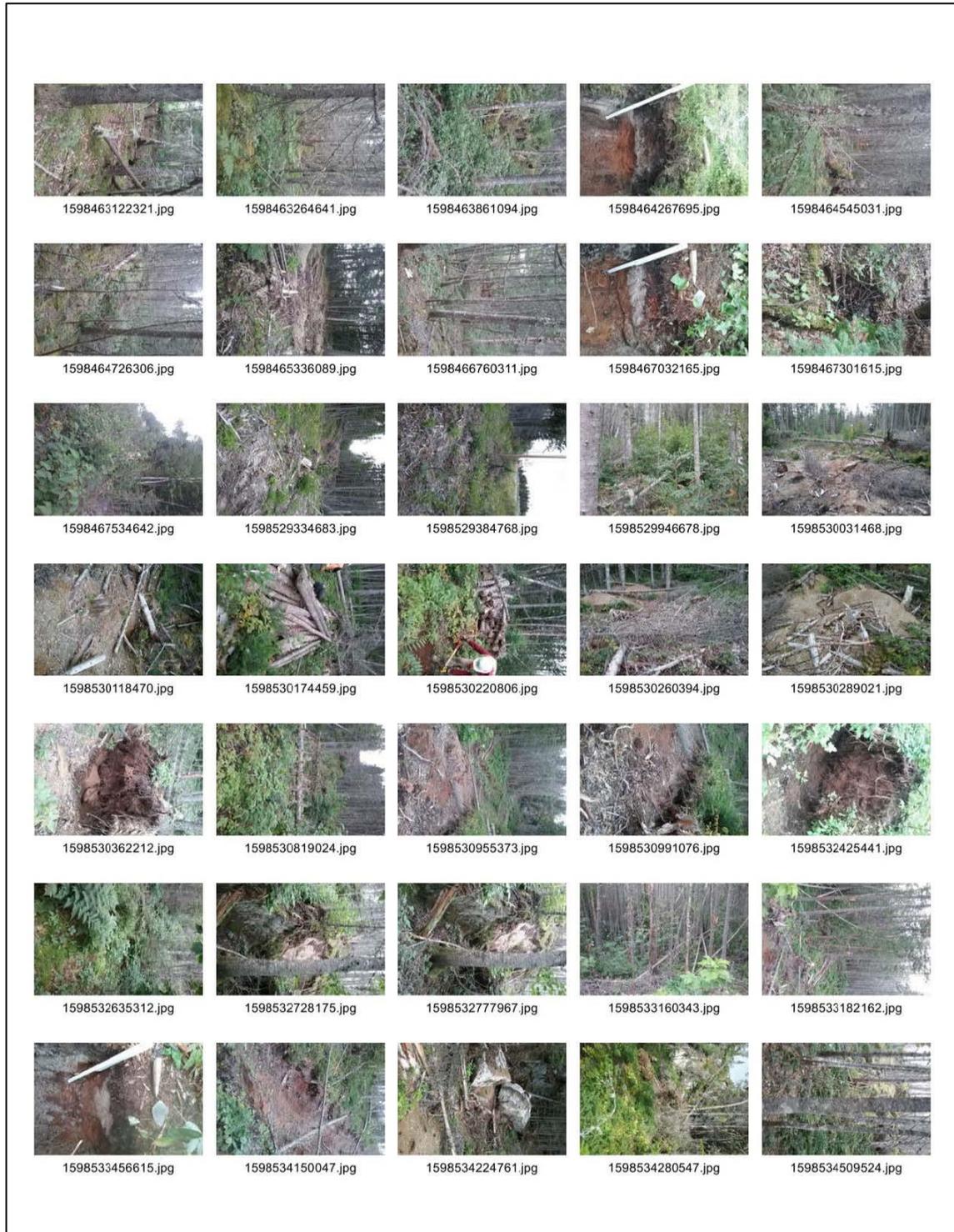
No. Sondage	No. Photo	Direction	Description
0	1598287676666.jpg	NW	Perturbation
1	1598287801212.jpg	S	Podzol forestier; induré 50 cm
3	1598288499675.jpg	W	Matrice sablonneuse
14	1598290819185.jpg	SE	Vestiges moderne à la surface
15	1598291354998.jpg	SE	Idem
15	1598291430445.jpg	SE	Pan de mur, possiblement lié à l'ancien Irving qui était à proximité
19	1598293816290.jpg	SW	Podzol forestier; induré 50 cm
19	1598293835026.jpg	N	Archéologue au travail
23	1598373395834.jpg	E	En bordure de route
24	1598373589359.jpg	E	Idem
			Dans la sous-zone 1 à proximité de la plage démontre les différentes cru et formation humique entre elle
30	1598383778111.jpg	W	
31	1598384335269.jpg	SW	Sur la plage, démontre les anciennes crues
32	1598384527298.jpg	W	Secteur humide
33	1598384655832.jpg	SE	Matrice limonneuse
38	1598445756435.jpg	SW	Remblai avec podzol forestier; induré 50 cm
40	1598446369528.jpg	E	Podzol forestier; induré 50 cm
45	1598447286038.jpg	E	Idem, un coin seulement creusable
61	1598451257612.jpg	S	Podzol forestier
66	1598452256746.jpg	NW	Perturbation naturel
82	1598456618249.jpg	N	Podzol forestier 30 cm induré
108	1598463720551.jpg	S	Secteur humide
108	1598463745289.jpg	Ind	Environnement escarpé
123	1598467904962.jpg	S	Induré
125	1598530741042.jpg	NE	Sable orangé: induré
127	1598531382698.jpg	S	Idem
128	1598532002128.jpg	W	Podzol forestier
131	1598532573924.jpg	E	Secteur humide
138	1598534704023.jpg	W	Idem
140	1598535110995.jpg	W	Podzol forestier
156	1598537746046.jpg	S	Podzol forestier
157	1598538019172.jpg	N	Idem
167	1598541454999.jpg	E	Idem
172	1598542220001.jpg	N	Idem
174	1598546611388.jpg	W	Idem
186	1598549371105.jpg	N	Idem
186	1598549402599.jpg	N	Idem

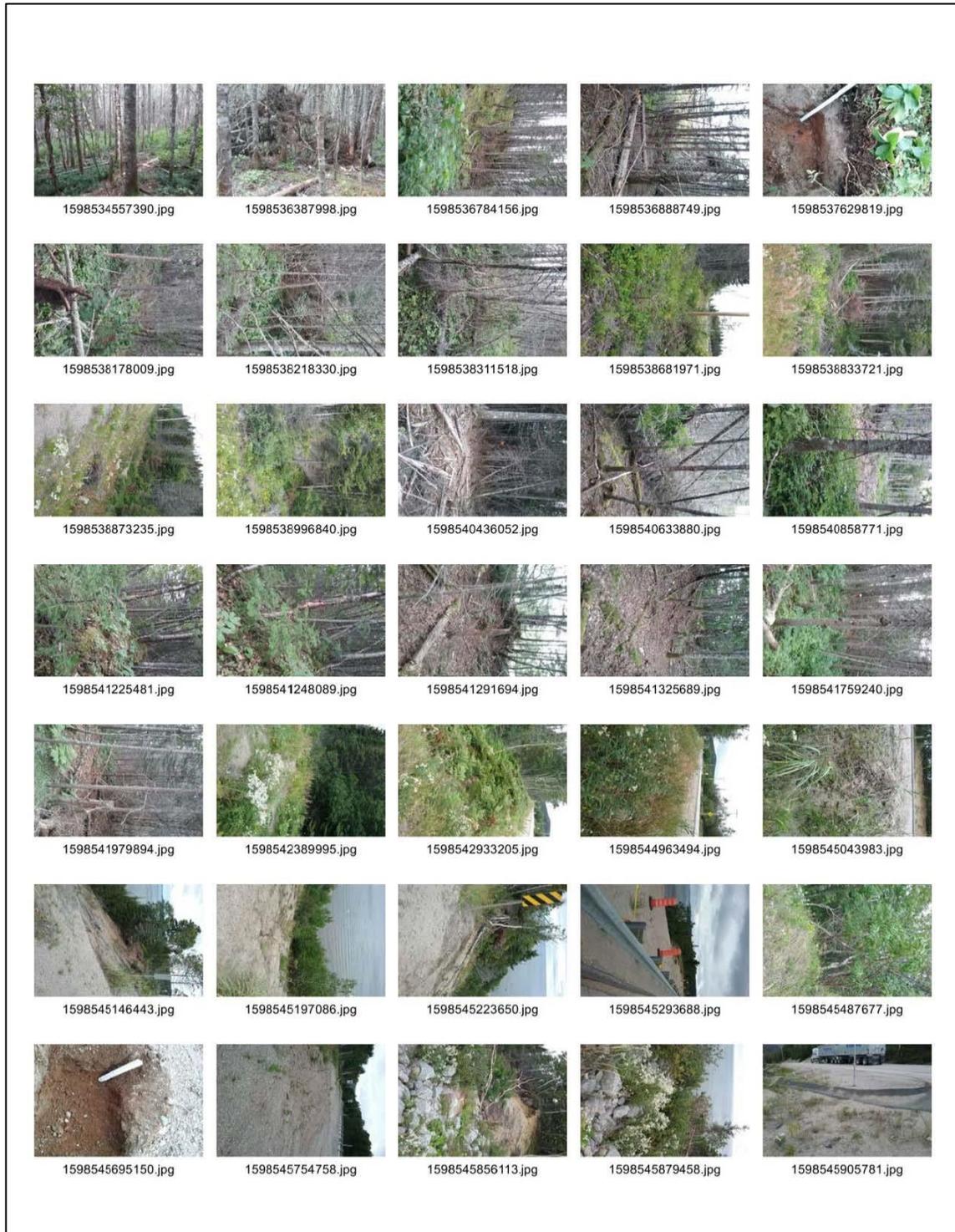
## Annexe 2 : Photos de la tablette et de l'appareil Environnement



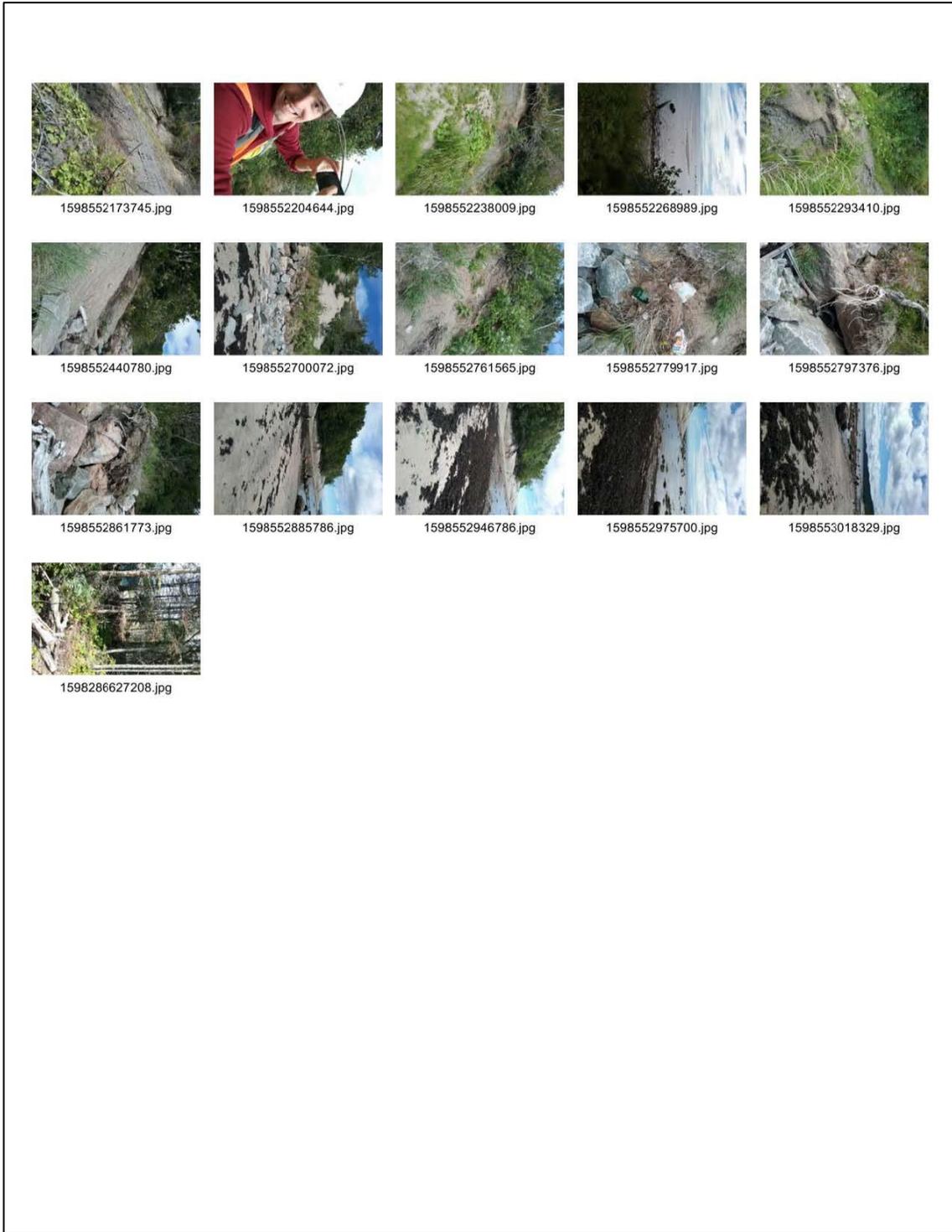




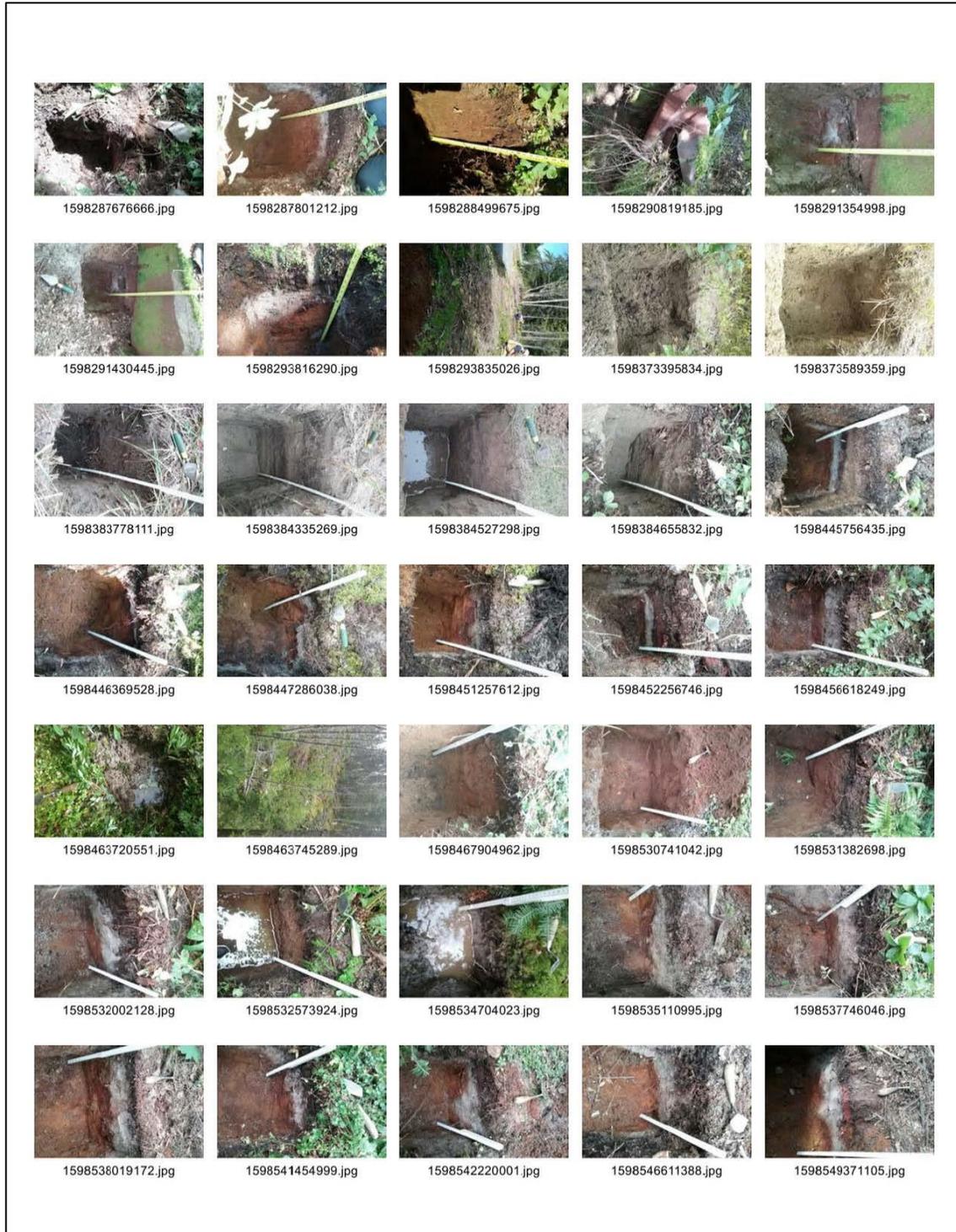








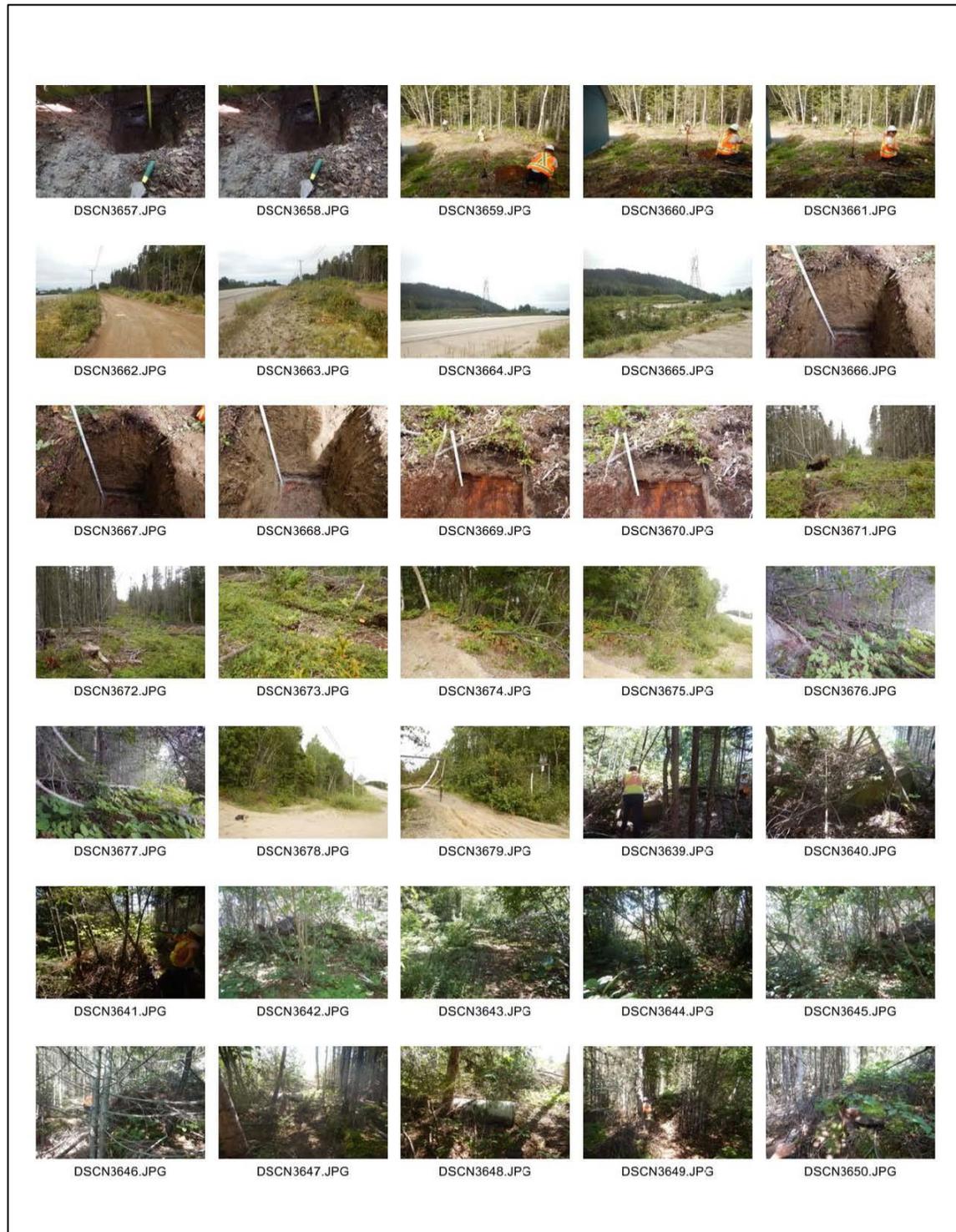
## Sondages





1598549402599.jpg

## Photos appareil





DSCN3651.JPG



DSCN3652.JPG



DSCN3653.JPG



DSCN3654.JPG



DSCN3655.JPG



DSCN3656.JPG

### **Annexe 3 : Coordonnées gps**

No. Sondage	Résultat	Longitude (LLNad83)	Latitude (LLNad83)	Notes
0	Négatif	-67.884666	49.290469	Fil dedans
1	Négatif	-67.884662	49.290494	
2	Négatif	-67.884613	49.290520	
3	Négatif	-67.884681	49.290393	
4	Négatif	-67.88467	49.290566	
5	Négatif	-67.88454	49.290669	
6	Négatif	-67.884582	49.290696	
7	Négatif	-67.884621	49.290767	
8	Négatif	-67.884591	49.290789	
9	Négatif	-67.884402	49.290865	
10	Négatif	-67.884527	49.290904	
11	Négatif	-67.884662	49.290858	
12	Négatif	-67.884493	49.290845	
13	Négatif	-67.884368	49.290823	
14	Positif point gps	-67.884373	49.29066	Amas de vestiges moderne
15	Positif point gps	-67.884354	49.290671	Pan de mur de béton (60 cm +/-) aucun niveau de construction ni démolition dessus
16	Négatif	-67.884393	49.290696	
17	Négatif	-67.884478	49.290742	
18	Négatif	-67.884481	49.290612	
19	Négatif	-67.884772	49.290476	
20	Négatif	-67.884715	49.290520	
21	Négatif	-67.884722	49.290564	
22	Négatif	-67.884675	49.290639	
23	Négatif	-67.866823	49.293014	Remblai
24	Négatif	-67.866939	49.293245	Remblai
25	Négatif	-67.868148	49.292329	Remblai
26	Négatif	-67.869617	49.291805	
27	Négatif	-67.892875	49.291442	
28	Négatif	-67.892906	49.291346	
29	Négatif	-67.892906	49.29127	Humus noir meuble (16 cm)/Sable jaune fin (10 cm)/Limon gris (5cm)/ Sable beige(4cm)/Limon gris (5cm)/niv. Organique dense avec racine(5cm)/ Sable beige meuble (30 cm)
30	Négatif	-67.893068	49.291322	
31	Négatif	-67.892935	49.291502	
32	Négatif	-67.892724	49.291276	
33	Négatif	-67.892905	49.291246	
34	Négatif	-67.893151	49.291296	

35	Négatif	-67.873845	49.289191	
36	Négatif	-67.87422	49.288948	
37	Négatif	-67.873933	49.288988	
38	Négatif	-67.873867	49.289105	Humus noir (10 cm),/ Sable beige (15 cm)/niv. Humique (7 cm)/ Ae (10 cm)/ sable orangé (10 cm)
39	Négatif	-67.873803	49.28912	
40	Négatif	-67.873677	49.289042	Humus(10 cm)/ Ae (de 1 à 7 cm)/ Sable orangé (40 cm)
41	Négatif	-67.873851	49.288994	
42	Négatif	-67.87398	49.289065	
43	Négatif	-67.87408	49.289057	
44	Négatif	-67.874057	49.289018	
45	Négatif	-67.873992	49.288902	
46	Négatif	-67.874057	49.288761	
47	Négatif	-67.874168	49.288829	
48	Négatif	-67.874409	49.288878	
49	Négatif	-67.874346	49.288771	
50	Négatif	-67.874246	49.288692	
51	Négatif	-67.874363	49.288638	
52	Négatif	-67.874635	49.288655	
53	Négatif	-67.874792	49.288699	
54	Négatif	-67.874591	49.288533	
55	Négatif	-67.874428	49.288543	
56	Négatif	-67.874336	49.288533	
57	Négatif	-67.873618	49.288592	
58	Négatif	-67.873806	49.288568	
59	Négatif	-67.873869	49.288636	
60	Négatif	-67.873954	49.288623	
61	Négatif	-67.874094	49.288545	
62	Négatif	-67.874031	49.288516	
63	Négatif	-67.873876	49.288478	
64	Négatif	-67.873617	49.288685	
65	Négatif	-67.873684	49.288743	
66	Négatif	-67.873583	49.288827	
67	Négatif	-67.873559	49.288815	
68	Négatif	-67.873389	49.288713	
69	Négatif	-67.87328	49.288621	
70	Négatif	-67.873078	49.288445	
71	Négatif	-67.873306	49.288406	
72	Négatif	-67.873437	49.288503	
73	Négatif	-67.873663	49.28841	

74	Négatif	-67.873481	49.288401
75	Négatif	-67.873299	49.288329
76	Négatif	-67.87349	49.288329
77	Négatif	-67.873354	49.288224
78	Négatif	-67.87344	49.287926
79	Négatif	-67.873645	49.287912
80	Négatif	-67.873864	49.287960
81	Négatif	-67.874082	49.288023
82	Négatif	-67.874312	49.288103
83	Négatif	-67.874444	49.288114
84	Négatif	-67.874612	49.288118
85	Négatif	-67.874802	49.288176
86	Négatif	-67.875058	49.288203
87	Négatif	-67.875237	49.288251
88	Négatif	-67.880441	49.289917
89	Négatif	-67.880401	49.289832
90	Négatif	-67.880481	49.289706
91	Négatif	-67.880494	49.289684
92	Négatif	-67.880497	49.289632
93	Négatif	-67.880637	49.289608
94	Négatif	-67.880539	49.289488
95	Négatif	-67.880707	49.289481
96	Négatif	-67.880933	49.28949
97	Négatif	-67.880832	49.289654
98	Négatif	-67.880611	49.289726
99	Négatif	-67.880578	49.289806
100	Négatif	-67.880508	49.289830
101	Négatif	-67.880409	49.289447
102	Négatif	-67.880399	49.289581
103	Négatif	-67.880277	49.289781
104	Négatif	-67.880275	49.289877
105	Négatif	-67.880208	49.28962
106	Négatif	-67.880193	49.289525
107	Négatif	-67.880075	49.289530
108	Négatif	-67.879979	49.289446
109	Négatif	-67.879982	49.289610
110	Négatif	-67.880064	49.289684
111	Négatif	-67.880089	49.289757
112	Négatif	-67.879929	49.289788

Sous-zone 6 terrasse bas de pente

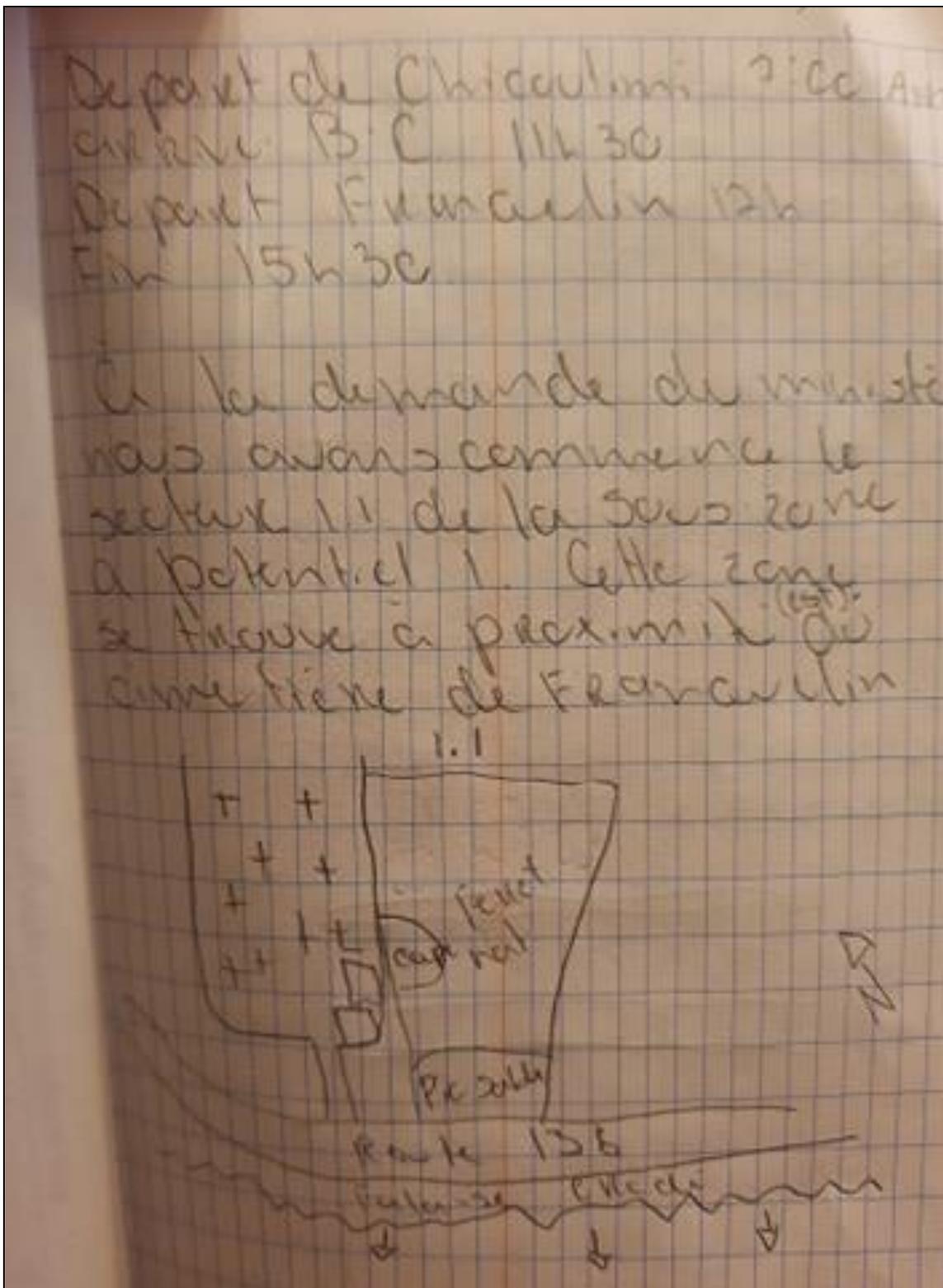
113	Négatif	-67.881024	49.289398
114	Négatif	-67.880846	49.289345
115	Négatif	-67.880613	49.289283
116	Négatif	-67.880418	49.2892109
117	Négatif	-67.880336	49.2892369
118	Négatif	-67.880284	49.289139
119	Négatif	-67.880737	49.289206
120	Négatif	-67.880739	49.289166
121	Négatif	-67.880845	49.289169
122	Négatif	-67.881081	49.289192
123	Négatif	-67.881193	49.289244
124	Négatif	-67.878424	49.289353
125	Négatif	-67.878357	49.289207
126	Négatif	-67.878463	49.289233
127	Négatif	-67.878327	49.289277
128	Négatif	-67.878546	49.289345
129	Négatif	-67.878627	49.289378
130	Négatif	-67.878511	49.2894589
131	Négatif	-67.878326	49.289519
132	Négatif	-67.878328	49.289536
133	Négatif	-67.878765	49.289172
134	Négatif	-67.878874	49.289206
135	Négatif	-67.878678	49.289168
136	Négatif	-67.878552	49.289131
137	Négatif	-67.878511	49.289087
138	Négatif	-67.878471	49.288951
139	Négatif	-67.878555	49.288881
140	Négatif	-67.878678	49.288890
141	Négatif	-67.878783	49.288854
142	Négatif	-67.878851	49.288826
143	Négatif	-67.87901	49.288811
144	Négatif	-67.878969	49.288910
145	Négatif	-67.879303	49.288867
146	Négatif	-67.879291	49.288934
147	Négatif	-67.879486	49.288891
148	Négatif	-67.879152	49.289006
149	Négatif	-67.879048	49.289021
150	Négatif	-67.879002	49.289034
151	Négatif	-67.87895	49.288989

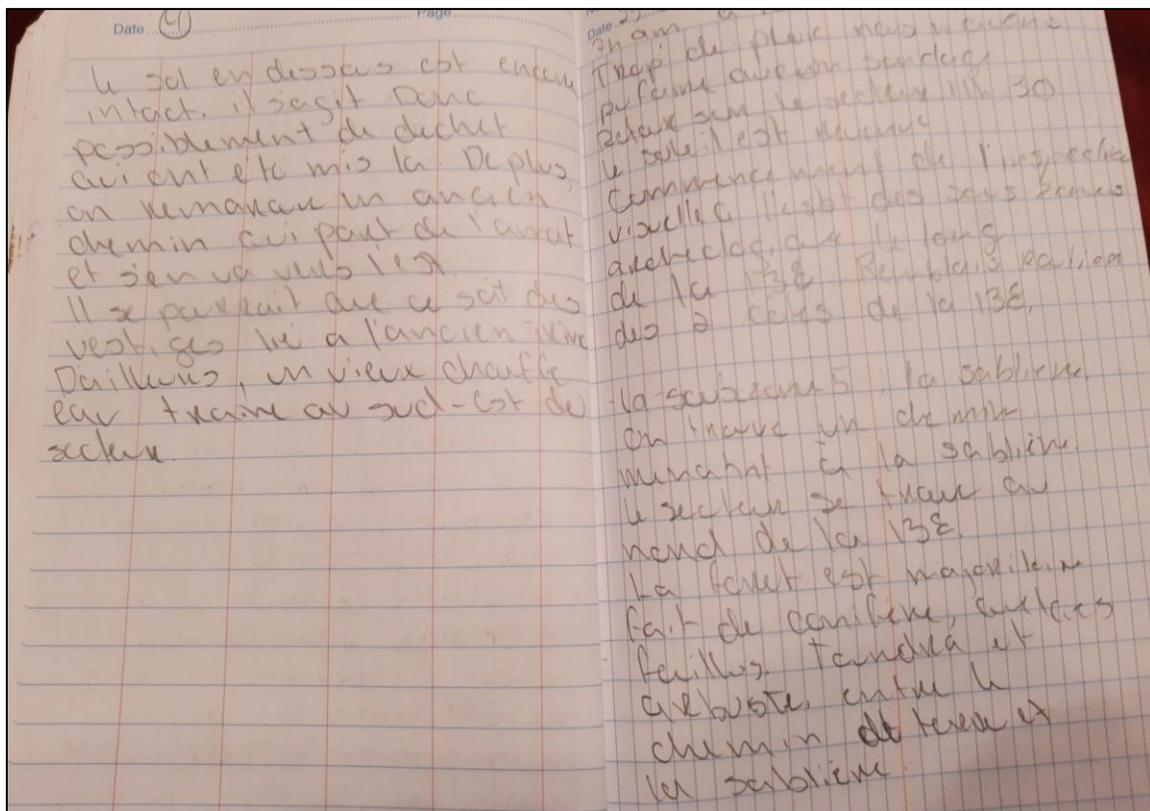
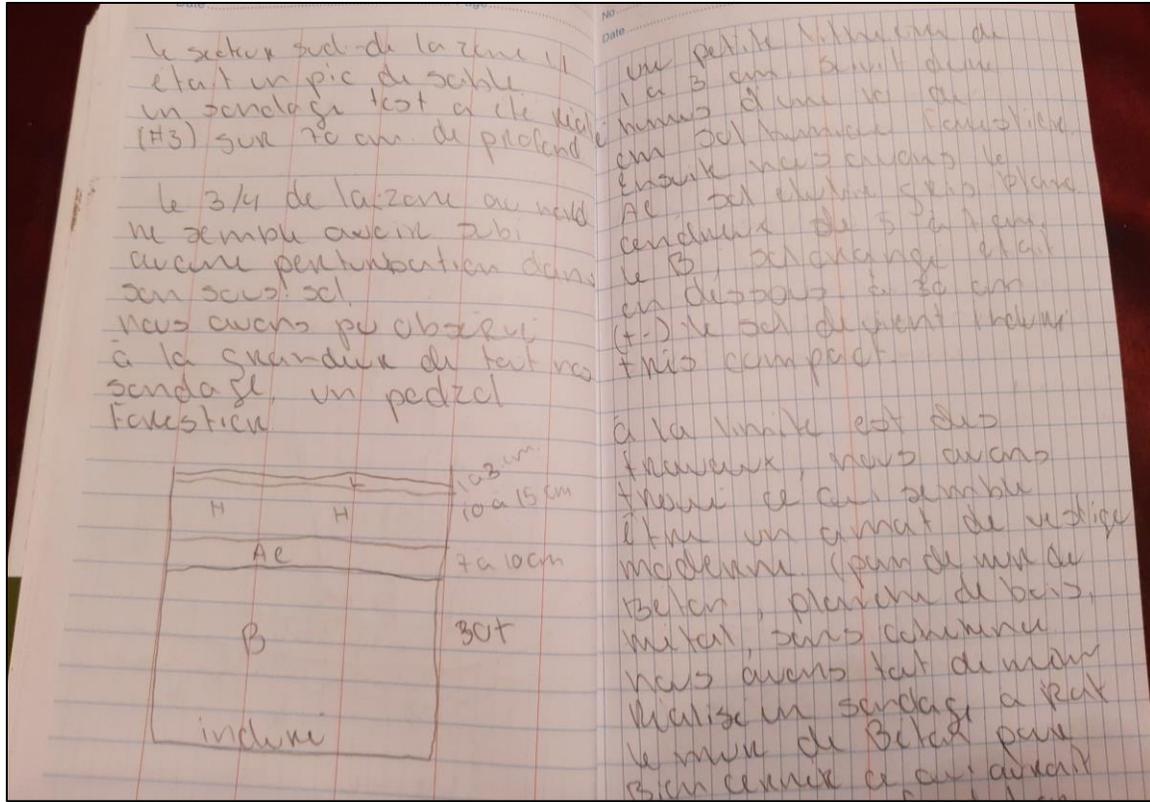
Sable orangé 30 cm/ calotte arasé

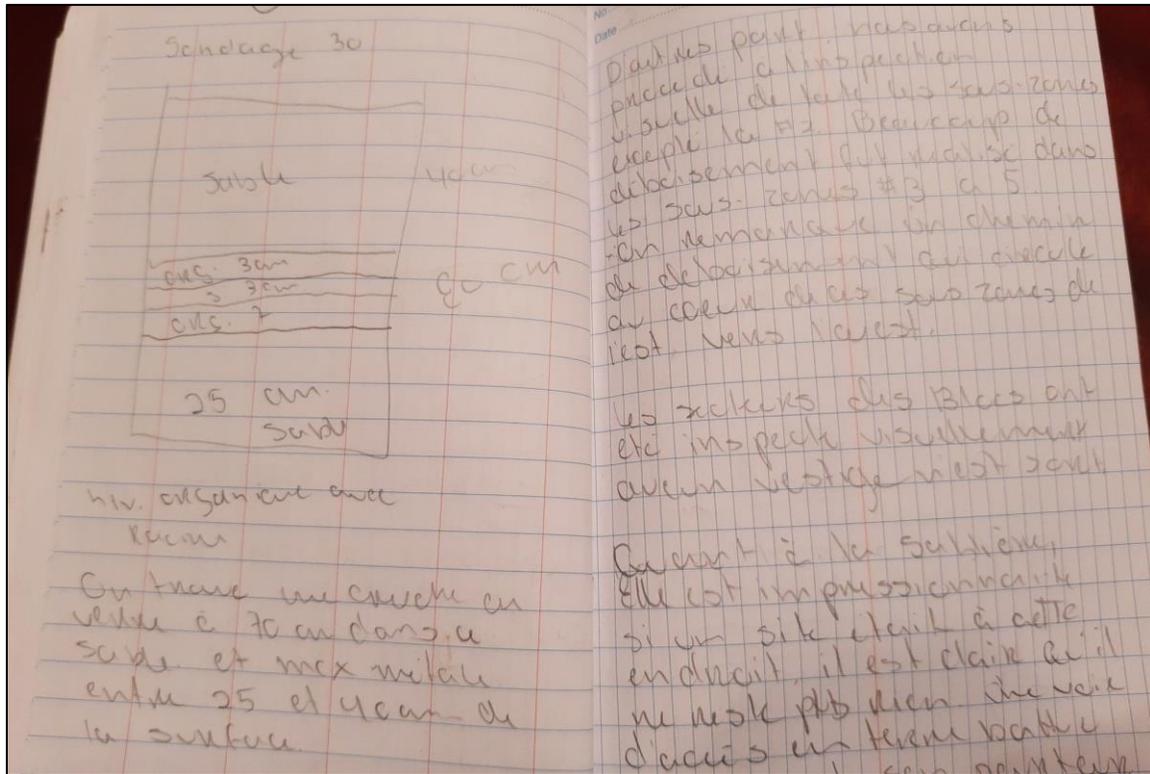
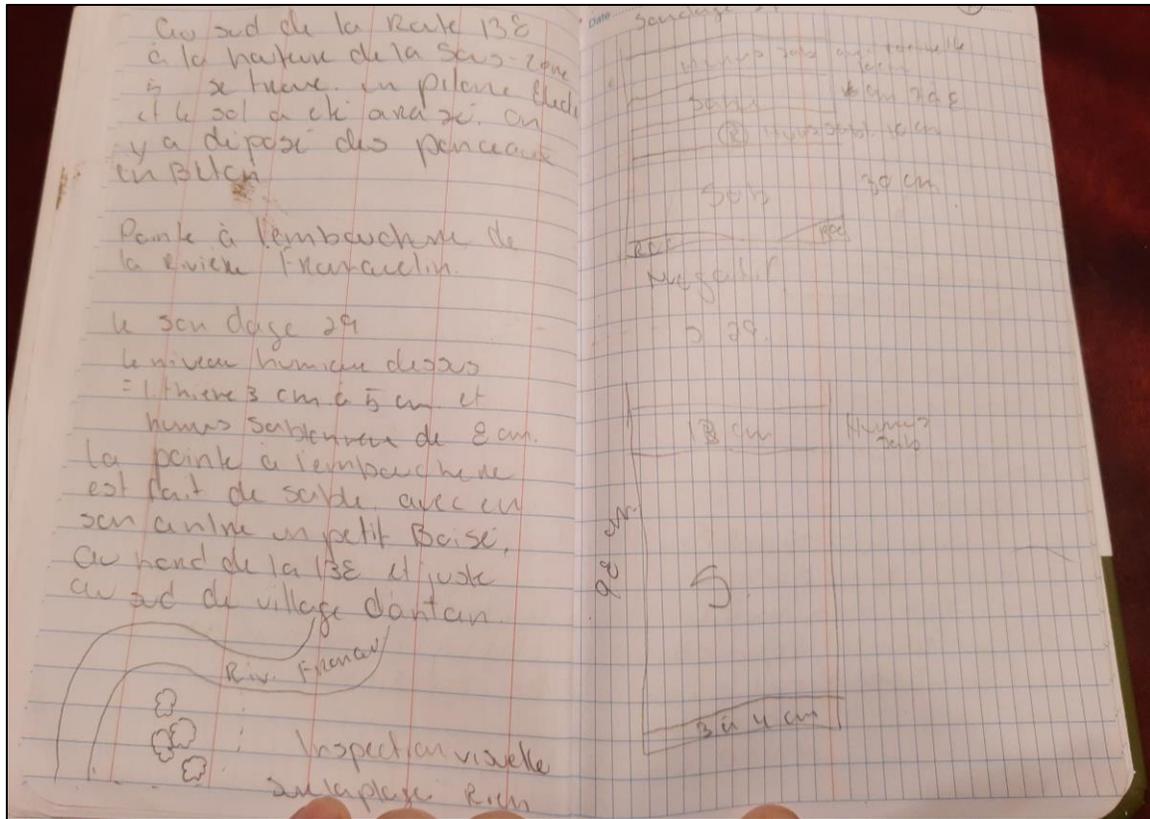
Humus noir dense (13 à 15 cm)/ Sable orangé 32 cm/ Induré  
Humus noir (16 cm)/ Sable orangé meuble (7 à 15cm)/ Ae (7 à 15 cm)/ Sable orangé 10 cm

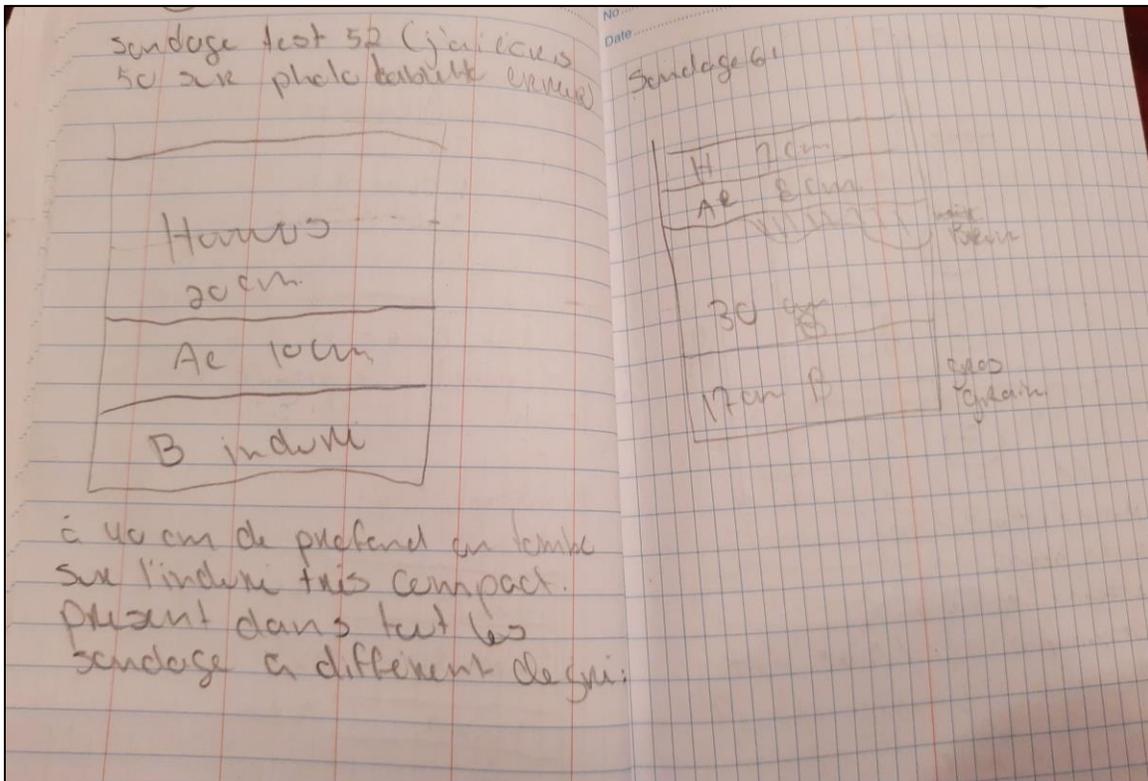
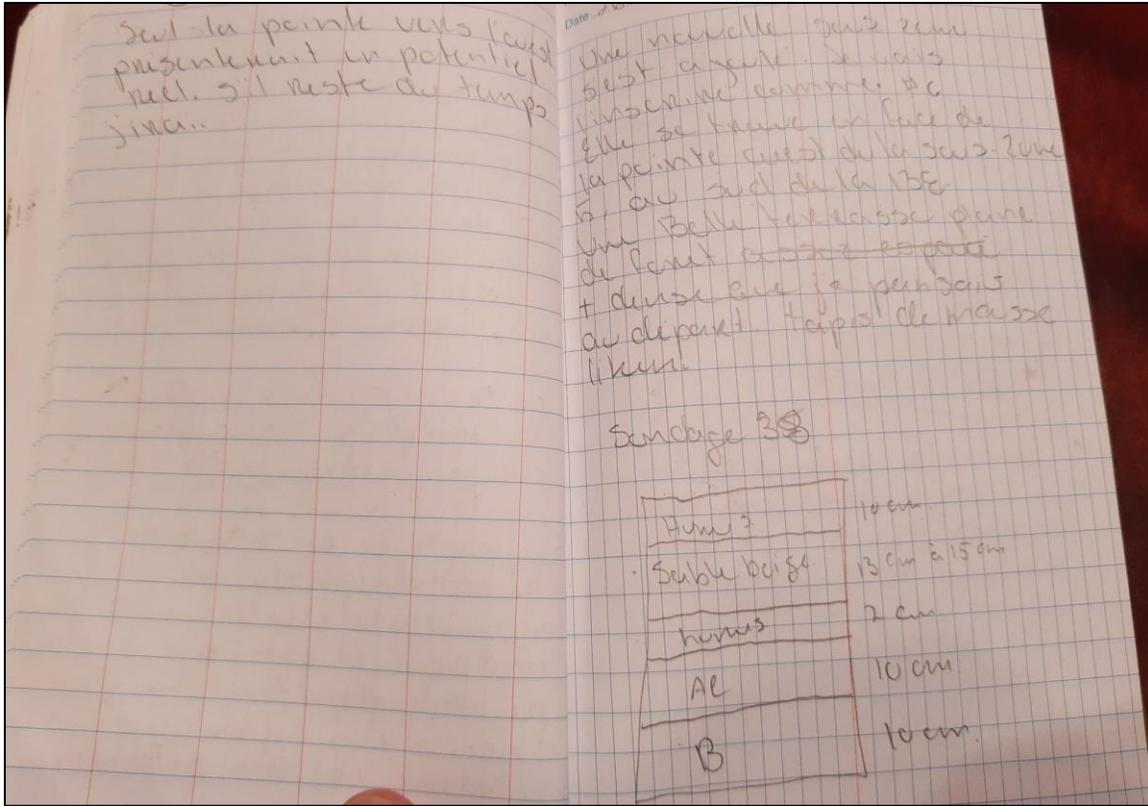
152	Négatif	-67.878505	49.288724	
153	Négatif	-67.878683	49.288597	
154	Négatif	-67.878867	49.288668	
155	Négatif	-67.87871	49.288746	
156	Négatif	-67.879562	49.288789	Humus noir (10 cm),/ Ae (15 cm)/ sable orangé (15 cm) /induré
157	Négatif	-67.879383	49.288734	Humus noir (4 cm),/ Ae (10 cm)/ sable orangé (22 cm) /induré
158	Négatif	-67.879256	49.288713	
159	Négatif	-67.879286	49.288652	
160	Négatif	-67.879484	49.288696	
161	Négatif	-67.875326	49.289174	
162	Négatif	-67.875478	49.289110	
163	Négatif	-67.87557	49.289107	
164	Négatif	-67.875746	49.289118	
165	Négatif	-67.87546	49.289089	
166	Négatif	-67.875672	49.288998	
167	Négatif	-67.875731	49.288952	
168	Négatif	-67.875865	49.28896	
169	Négatif	-67.875986	49.288992	
170	Négatif	-67.875976	49.289015	
171	Négatif	-67.875936	49.288759	
172	Négatif	-67.87598	49.288687	
173	Négatif	-67.884367	49.290003	
174	Négatif	-67.886352	49.290219	
175	Négatif	-67.886482	49.290186	
176	Négatif	-67.888591	49.290255	
177	Négatif	-67.888752	49.290253	
178	Négatif	-67.888846	49.290265	
179	Négatif	-67.888963	49.290257	
180	Négatif	-67.88925	49.290257	Sable limoneux gris brun dense (60 cm)/ Ae (10 cm)/ Sable orangé 10 cm
181	Négatif	-67.888598	49.290219	
182	Négatif	-67.888441	49.290189	
183	Négatif	-67.888304	49.290171	
184	Négatif	-67.887934	49.290152	
185	Négatif	-67.887831	49.290134	
186	Négatif	-67.887892	49.290119	

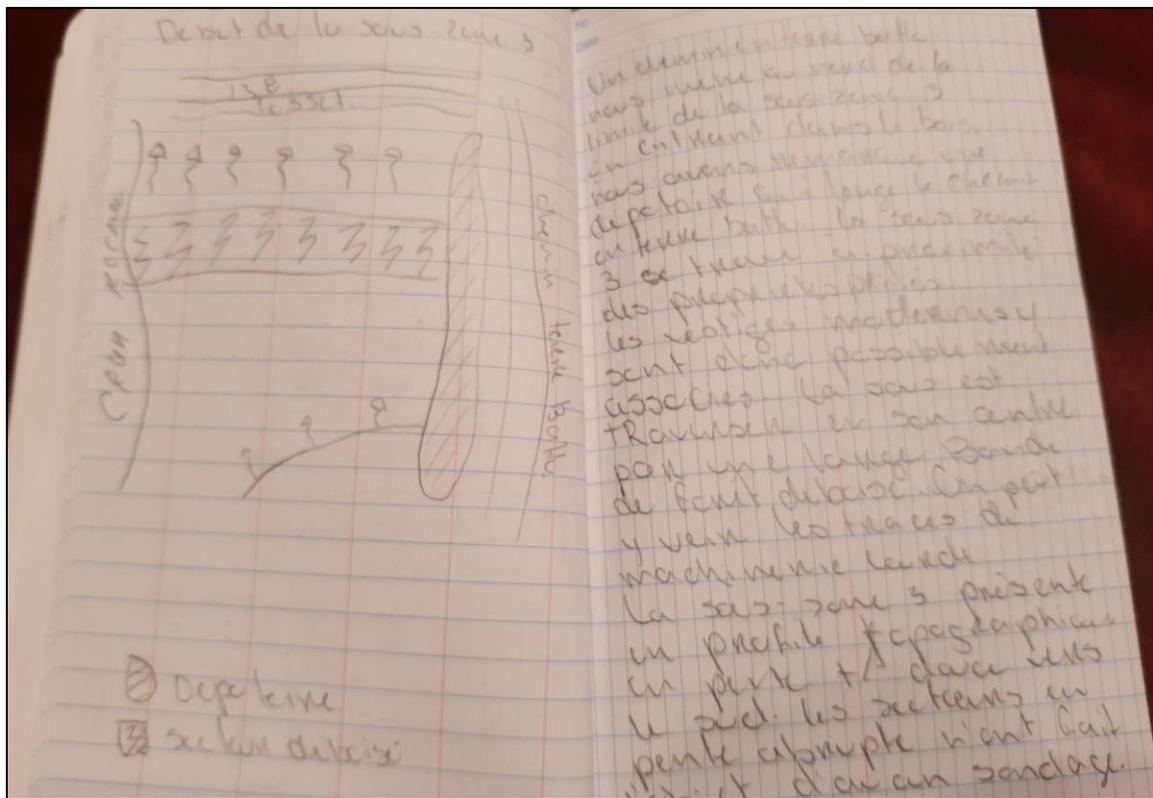
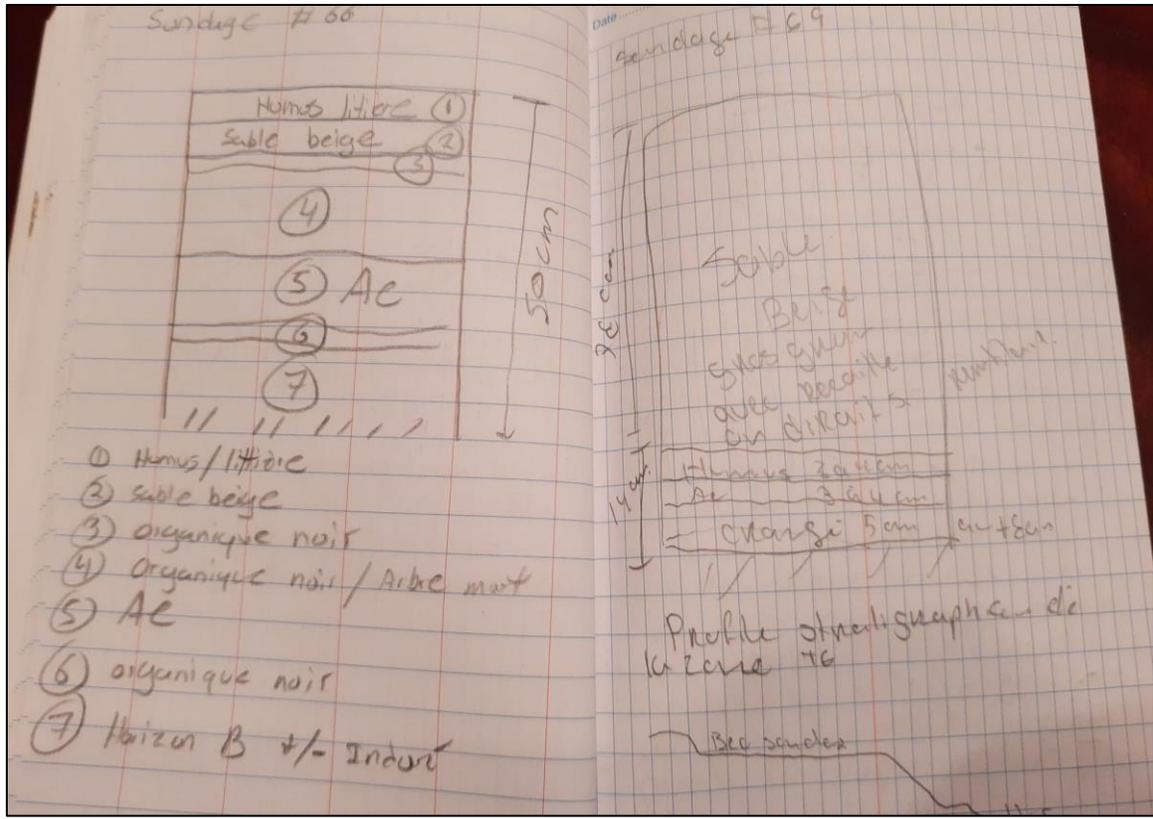
## Annexe 4 : Note de terrain



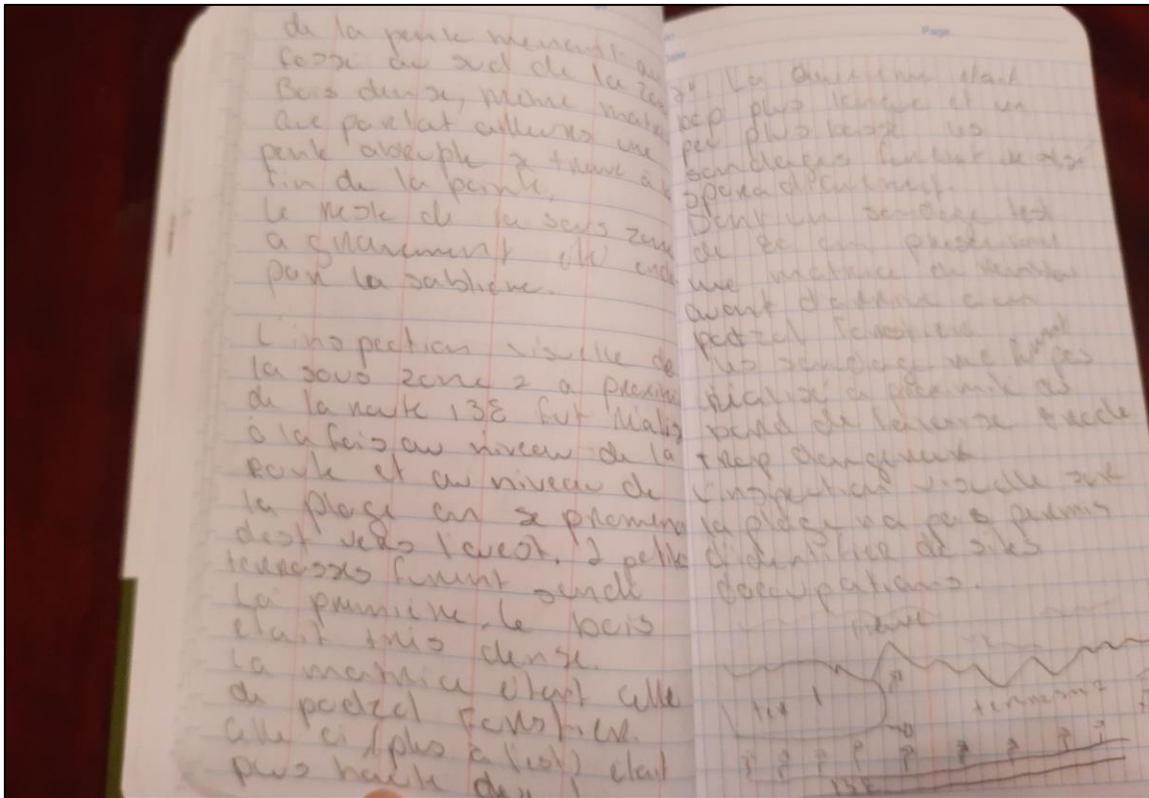
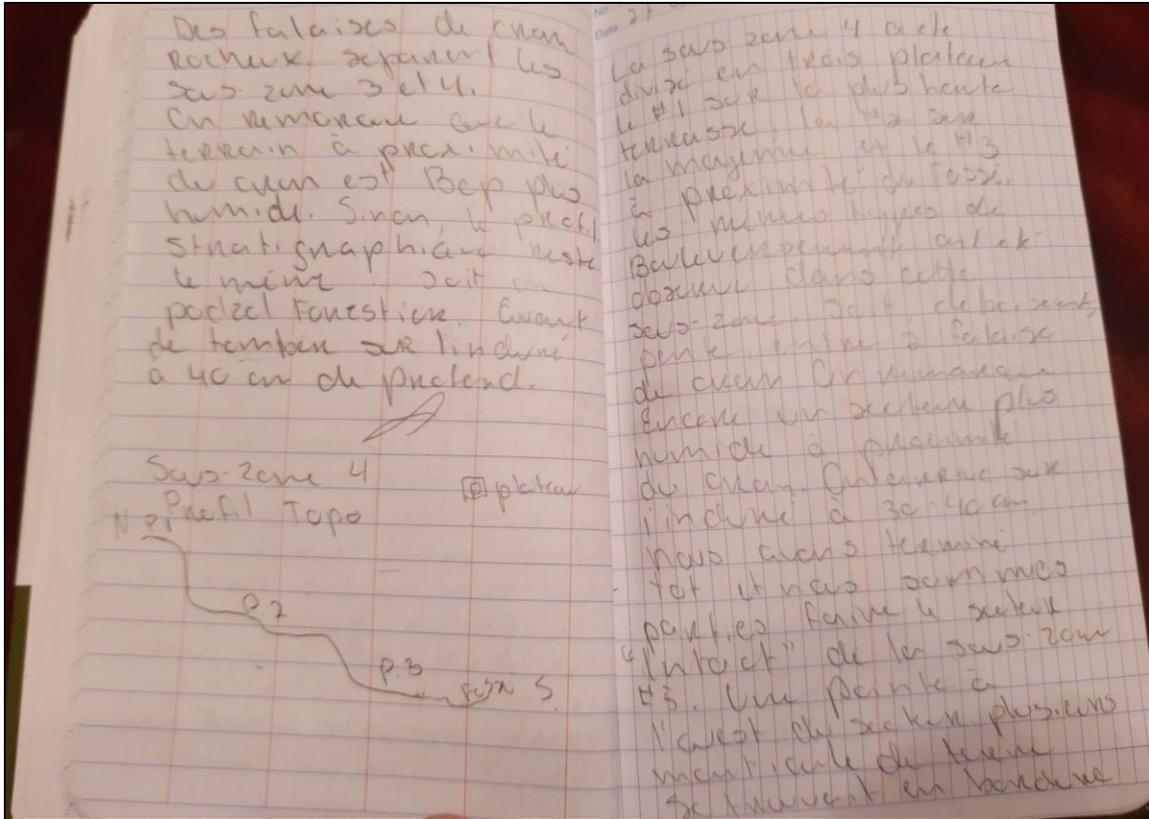








Expertise archéologique 2020. Projet de reconstruction de la route à l'Est de Bellevue dans la municipalité de Franquelin  
Subarctique Enr.



Expertise archéologique 2020. Projet de reconstruction de la route à l'Est de Bellevue dans la municipalité de Franquelin  
Subarctique Enr.